



Les ressources forestières

ENTRER

RETOUR AU MENU



Table des matières

5.	LES RESSOURCES FORESTIÈRES.....	395
5.1	L’HISTORIQUE DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES.....	395
5.2	LE PORTRAIT FORESTIER.....	405
5.2.1	Le portrait régional.....	405
5.2.2	Le portrait forestier par territoire de MRC.....	415
5.2.2.1	MRC Avignon.....	415
5.2.2.2	MRC Bonaventure.....	424
5.2.2.3	MRC Rocher-Percé.....	433
5.2.2.4	MRC Côte-de-Gaspé.....	442
5.2.2.5	MRC Denis-Riverin.....	451
5.3	LES INSECTES ET LES MALADIES.....	460
5.3.1	L’historique	460
5.4	LES INCENDIES FORESTIERS.....	469
5.5	LA RÉCOLTE DE LA MATIÈRE LIGNEUSE.....	471
5.5.1	L’historique de la mise en marché.....	471
5.5.2	Le fonctionnement de la mise en marché des bois de la forêt privée.....	472
5.5.2.1	Les organismes impliqués.....	473
5.5.3	L’analyse régionale.....	475
5.5.3.1	Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie.....	475
5.5.3.2	Le Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent.....	486
5.6	LES PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER.....	489
5.6.1	L’historique et l’implantation.....	489
5.6.2	Les travaux forestiers réalisés.....	490
5.6.3	Le reboisement en forêt privée.....	498
5.6.4	Le constat général.....	508
5.7	LA RESSOURCE ACÉRICOLE.....	509
5.7.1	La mise en situation.....	509
5.8	LES LOTS INTRAMUNICIPAUX.....	513
5.8.1	L’historique des lots intramunicipaux.....	513
5.8.2	Le résultat final de la rétrocession	516
5.8.3	La superficie et le couvert forestier.....	516
5.9	LA PROBLÉMATIQUE FORESTIÈRE.....	520
5.9.1	Des éléments de la problématique.....	520

Liste des tableaux

Tableau 1 : Superficie par type de terrain par territoire de <i>MRC</i>	406
Tableau 2 : Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge et par type de peuplements.....	408
Tableau 3 : Classe de densité par type de peuplements.....	409
Tableau 4 : Répartition de la superficie par classe de pente.....	410
Tableau 5 : Répartition de la superficie par classe d'âge et par site de contrainte - Agence AFOGÎM.....	411
Tableau 6 : Répartition des volumes par type de peuplements - Total des cinq <i>MRC</i>	413
Tableau 7 : Répartition des volumes par classe d'âge - Total des cinq <i>MRC</i>	414
Tableau 8 : Répartition de la superficie - <i>MRC Avignon</i>	416
Tableau 9 : Groupement d'essences - <i>MRC Avignon</i>	418
Tableau 10: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplement - <i>MRC Avignon</i>	420
Tableau 11: Répartition des volumes par type de peuplement - <i>MRC Avignon</i>	422
Tableau 12: Répartition des volumes par classe d'âge - <i>MRC Avignon</i>	423
Tableau 13: Répartition de la superficie - <i>MRC Bonaventure</i>	425
Tableau 14: Groupement d'essences - <i>MRC Bonaventure</i>	427
Tableau 15: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplements - <i>MRC Bonaventure</i> 429	
Tableau 16: Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Bonaventure</i>	431
Tableau 17: Répartition des volumes par classe d'âge - <i>MRC Bonaventure</i>	432
Tableau 18: Répartition de la superficie - <i>MRC Rocher-Percé</i>	434

Tableau 19: Groupement d'essences - <i>MRC Rocher-Percé</i>	436
---	-----

Liste des tableaux (suite)

Tableau 20: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplements - <i>MRC Rocher-Percé</i>	438
Tableau 21: Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Rocher-Percé</i>	440
Tableau 22: Répartition des volumes par classe d'âge - <i>MRC Rocher-Percé</i>	441
Tableau 23: Répartition de la superficie - <i>MRC Côte-de-Gaspé</i>	443
Tableau 24: Groupement d'essences - <i>MRC Côte-de-Gaspé</i>	445
Tableau 25: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplements - <i>MRC Côte-de-Gaspé</i>	447
Tableau 26: Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Côte-de-Gaspé</i>	449
Tableau 27: Répartition des volumes par classe d'âge - <i>MRC Côte-de-Gaspé</i>	450
Tableau 28: Répartition de la superficie - <i>MRC Denis-Riverin</i>	452
Tableau 29: Groupement d'essences - <i>MRC Denis-Riverin</i>	454
Tableau 30: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplements - <i>MRC Denis-Riverin</i> 456	
Tableau 31: Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Denis-Riverin</i>	458
Tableau 32: Répartition des volumes par classe d'âge - <i>MRC Denis-Riverin</i>	459
Tableau 33: La mise en marché de la forêt privée.....	476
Tableau 34: La mise en marché du bois en 1998 par municipalité.....	477
Tableau 35: Évolution des prix nets payés aux producteurs.....	478
Tableau 36: La mise en marché du bois à pâte 1998.....	479

Tableau 37:	La mise en marché du sapin-épinette destiné au sciage.....	480
Tableau 38:	La mise en marché du sapin-épinette aux usines de sciage en 1998.....	481
Tableau 39:	La mise en marché du cèdre.....	482

Liste des tableaux (suite)

Tableau 40:	La mise en marché du tremble destiné au sciage.....	483
Tableau 41:	La mise en marché du feuillu dur destiné au sciage.....	484
Tableau 42:	Les prix du bois de sciage de 1995 à 1998.....	485
Tableau 43:	La mise en marché des bois à pâte de la forêt privée 1992-1998 SPB du Bas Saint-Laurent - <i>MRC Avignon</i> (partie).....	487
Tableau 44:	Date d'implantation des groupements forestiers.....	490
Tableau 45:	Les travaux forestiers réalisés par les propriétaires ayant adhéré aux volets aide regroupée et individuelle.....	492
Tableau 46:	Le nombre de propriétaires inscrits au statut de producteur forestier (février 1999).....	493
Tableau 47:	Taux pour les traitements sylvicoles 1998-1999 - Aide regroupée et individuelle.....	494
Tableau 48:	Travaux forestiers réalisés entre 1996-1998 sur le territoire d'AFOGÎM.....	497
Tableau 49:	Reboisement effectué avant 1965 par des propriétaires avec des plants en provenance du ministère des Terres et Forêts.....	499
Tableau 50:	Quantité plantée et taux de survie par année pour toutes les essences dans les reboisements de 1965 à 1975.....	501
Tableau 51:	Nombre de plantations, quantité de plants reboisés et taux de survie (5)par catégorie de reboisement pour les plantations de 1965 à 1975.....	502
Tableau 52:	Motifs du reboisement pour les plantations de 1965 à 1975.....	503
Tableau 53:	Reboisements effectués par type d'essence entre 1965 à 1975.....	504

Tableau 54:	Reboisements effectués entre 1976 et 1983 par les Groupements forestiers et des propriétaires individuels.....	505
Tableau 55:	Reboisements effectués entre 1984 et 1995 par les Groupements forestiers – Volet d’aide individuelle <i>Plan de l’Est</i> et des particuliers.....	506
Tableau 56:	Plantations effectuées entre 1996 et 1998 sur le territoire d’AFOGÎM dans le cadre des volets d’aide regroupée et individuelle.....	507

Liste des tableaux (suite)

Tableau 57:	Nombre d’érablières en location par <i>MRC</i>	510
Tableau 58:	Superficie potentielle d’érablières exploitables pour la sève en fonction du groupement d’essences, de la densité et de la classe hauteur par territoire de <i>MRC</i>	511
Tableau 59:	Nombre d’entailles à l’hectare pour les érablières de 17 mètres et plus par <i>MRC</i>	512
Tableau 60:	Description des blocs	514

Liste des figures

Figure 1 :	Répartition de la superficie forestière productive par classe d’âge et par type de peuplements.....	408
Figure 2 :	Répartition des volumes par type de peuplements.....	413
Figure 3 :	Répartition des volumes par type de peuplement - <i>MRC Avignon</i>	422
Figure 4 :	Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Bonaventure</i>	431
Figure 5 :	Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Rocher-Percé</i>	440

Figure 6 :	Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Côte-de-Gaspé</i>	449
Figure 7 :	Répartition des volumes par type de peuplements - <i>MRC Denis-Riverin</i>	458
Figure 8 :	Fréquence des épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette de 1938 à 1992 - Région 11.....	461
Figure 9 :	Lots intramunicipaux par MRC et OGC.....	515

Liste des graphiques

Graphique 1 : Résineux - pâte et sciage.....	475
Graphique 2 : Feuillus - pâte et sciage	475

Liste de carte

Carte 1 : Feux Gaspésie 1972 -1998.....	470
---	-----

Bibliographie.....	523
--------------------	-----

5. LES RESSOURCES FORESTIÈRES

5.1 L'HISTORIQUE DES ACTIVITÉS FORESTIÈRES

MRC Avignon

La forêt située dans les environs de la Ristigouche sera la première à faire l'objet d'une exploitation à des fins commerciales sur le territoire de la MRC d'Avignon. L'une des principales compagnies de l'époque la Hugh Montgomery & Co. aura son siège social à Dalhousie au Nouveau-Brunswick. Une autre entreprise d'envergure, l'Arthur Ritchie & Co. également du Nouveau-Brunswick, fera des affaires dans la région. Cette filiale britannique de Pollock Gilmour & Co. fut en 1842 propriétaire de trois scieries localisées aux abords des rivières Matapédia, Maria et Bonaventure. À la fin de ce siècle, le commerce du bois en région connaît un fort ralentissement. La reprise se fera sentir après la guerre Anglo-américaine 1812-1815. Ce n'est qu'en 1826 que l'exploitation de la forêt se structure par l'apparition d'un système de permis de coupe forestière sur les terres publiques aussi appelées terres de la Couronne. L'on procède alors par vente de droits d'exploitation de façon privée ou par enchère publique. L'on assiste alors à la naissance de concessions forestières. Les propriétaires de ces «limites à bois» doivent alors verser au gouvernement un droit de coupe qui est perçu par une agence située dans le comté.

L'exploitation forestière, à des fins commerciales d'envergure, se développera réellement vers la fin du 19^e siècle. Auparavant, la majorité des petites scieries et des moulins à bardeaux rencontrés en région n'étaient que de petites entreprises artisanales aussi qualifiées d'entreprises familiales. Plusieurs de celles-ci sont localisées dans les paroisses de Maria, Carleton, Nouvelle et Ristigouche. À la fin des années 1800, la forêt prend de plus en plus de place dans l'économie régionale.

Dans le secteur de Ristigouche, l'industrie forestière de l'époque est fort importante. L'ouverture des chantiers le long des rivières Ristigouche et Matapédia fournissent de l'emploi à plusieurs travailleurs de la région, dont les Micmacs. Le bois est amené à Campbellton et à Dalhousie pour être stocké et expédié. La compagnie Moffat, par exemple, exploite les forêts des rivières Escuminac, Nouvelle et Assemetquagan durant les années 1870-1880.

À cette époque, l'exploitation forestière se concentre aux abords des rivières qui sont utilisées comme moyen de transport par la pratique de la drave. Ainsi, les rivières Patapédia, Ferguson, Du Moulin, Ristigouche, Escuminac et Nouvelle seront les principales rivières à être utilisées à cette fin. La majeure partie du bois produit en région est alors expédiée à l'état brut ou semi-fini au Nouveau-Brunswick, en Angleterre et aux États-Unis (Nouvelle-Angleterre). En fait, le nord du Nouveau-Brunswick s'est développé largement grâce au bois coupé en région.

Au début du 20^e siècle, le bois était acheminé dans la province voisine par flottage. Ces bois ont été destinés aux grandes scieries de Dalhousie, d'Atholville et de Bathurst ainsi qu'à l'usine de pâte localisée à Bathurst. Durant cette période, de grandes entreprises forestières prospèrent : la Dalhousie Lumber

Company exploite les forêts de la rivière Matapédia, la Chaleurs Bay Mills de Portland et la Danagher & Malendy Company bordent les rivières Nouvelle et Mann et finalement la William K. McKean près d'Escuminac, Nouvelle et Carleton. De 1902 à 1939, la Chaleurs Bay Mills opère une grosse scierie à Ristigouche qui, en 1907, emploiera près de 300 personnes. De plus, près de 60 ouvriers travailleront pour la W. K. McKean.

Au cours de la décennie des années 20, des compagnies étrangères s'accaparent de l'industrie forestière régionale. De puissantes compagnies américaines et anglo-canadiennes telles la Canadien International Paper Company (C.I.P.) achète les terres et les installations des entreprises établies. La C.I.P. devient propriétaire des actifs de la Fraser Company et de la Chaleurs Bay Mills Company et possède à cette époque près du dixième de la Péninsule gaspésienne. Le bois récolté en région continuera d'être exporté au Nouveau-Brunswick pendant les décennies qui suivirent. Plusieurs scieries ne résisteront pas à la crise de la fin des années 20. L'activité entourant l'exploitation des scieries nommées ci-haut tourne au ralenti. Le mode d'exploitation concentré le long des cours d'eau occasionne un problème d'approvisionnement. En effet, les abords sont surexploités tandis que le reste du territoire demeure intact et d'énormes quantités de bois seront perdues.

Durant la décennie des années 40 et 50, l'industrie forestière reprend du poil de la bête. Les trois plus importants concessionnaires de l'époque sont la Gaspésia Sulphite Co., la New-Brunswick International Paper Co, (N.B.I.P.) et la Cascapedia Manufacturing and Trading Co. On retrouve aussi entre 1943 et 1950 la famille Lacroix qui opérait une entreprise de transformation de bois qui est incorporée en 1951 sous le nom de Lacroix Lumber Limitée. Cette entreprise possédait une usine de sciage et de planage à Carleton. Par la suite, elle fit l'acquisition d'une autre usine située à Nouvelle, usine qui fut vendue en 1979. Elle opère actuellement sous le nom de Tembec, Division Delebo et elle avait aussi des scieries à l'Ascension-de-Patapédia et Causapscal.

La scie mécanique fait également son apparition à la fin des années 50 augmentant ainsi la productivité des bûcherons. À cette époque, la N.B.I.P. emploie près de 1 000 personnes annuellement qui coupaient 144 000 cordes de bois.

MRC Bonaventure

Dans les dernières décennies du 18^e siècle quelques commerçants, dont Charles Robin, mettent en service de petits chantiers navals à divers endroits de la péninsule, dont à Paspébiac, à Bonaventure et à New Richmond. On estime qu'avant 1800, au moins 41 navires sont construits sur les côtes gaspésiennes, particulièrement dans la Baie-des-Chaleurs.

«Le premier commerçant de bois d'importance à installer ses quartiers en Gaspésie se nomme William Cuthbert. Dans les années 1810, il s'établit à New Richmond. Ses principales installations sont situées à l'embouchure de la rivière Petite Cascapédia. Il dirige aussi plusieurs chantiers forestiers le long des rivières Cascapédia et Bonaventure. William Cuthbert ayant trouvé épouse dans la famille Montgomery, après son décès en 1854, son commerce passe dans les mains de la compagnie Hugh et John Montgomery & Co. qui opérait aussi dans le secteur forestier, situé entre Ristigouche et New-Richmond.

«La situation de l'industrie forestière entre 1890 et 1920 se résume comme suit :

«Dans le secteur central de la Baie-des-Chaleurs, c'est New Richmond qui demeure le pivot de l'industrie forestière. Au début du siècle, on y retrouve les plus grandes scieries du comté de Bonaventure, exploitées par la New Richmond Lumber Company. Depuis 1872, les limites des deux rivières Cascapédia appartenaient surtout à la firme Girouard et Beudet qui les exploitait peu. Elles sont ensuite acquises par la New Richmond Lumber Co. L'entreprise possède ainsi en 1910 quelque 315 milles carrés de limite sur ces rivières.

«La famille Montgomery, sous la raison sociale The Montgomery & Sons Co. Ltd, est encore présente à New Richmond. Ajoutons enfin que Maria est un autre endroit où on fait le commerce du bois.

«Plus loin, dans les cantons d'Hamilton, de Cox et de Hope, l'exploitation de la forêt a longtemps été gênée par la non-utilisation que les Robitaille faisaient de leur concession (310 milles carrés non exploités en 1890)¹.

1. Bélanger Jules, Desjardins Marc, Frenette Yves, Histoire de la Gaspésie, Institut québécois de recherches sur la culture, 1981.

«Au début du 20e siècle, le sénateur Williams C. Edwards achète 659 milles carrés de limite sur les rivières Cascapédia. En 1907, il fait l'acquisition de 558 autres milles carrés de forêt à même les concessions de Robitaille. Son entreprise, la Cascapedia Manufacturing and Trading Company, emploie environ 150 ouvriers, sa plus grande scierie est à Bonaventure².

L'industrie forestière prend son véritable essor vers les années 1900. C'est à ce moment que les chantiers et scieries se multiplient et que les concessions forestières s'agrandissent tout en demeurant entre les mains d'un petit nombre de grandes entreprises. C'est la coupe de bois de sciage qui est au premier rang de la production.

C'était au tout début du siècle, soit en 1904, que la compagnie «Cascapedia Manufacturing and Trading» fut formée après avoir acheté les deux principales usines de sciage de l'époque, soit les scieries Edwards et McClean, qui opéraient dans le bassin de la rivière Bonaventure. La compagnie «Cascapedia Manufacturing and Trading» conduisit ses opérations de sciage jusqu'en 1920. À l'époque, elle était une industrie très importante pour la région Baie-des-Chaleurs, puisque avec ses sept machines à bardeaux, elle procurait du travail à environ 200 hommes.

Vers 1920, l'industrie forestière est devenue le moteur le plus dynamique de l'économie gaspésienne, mais la crise de 1929 est venue ralentir ce secteur industriel. Plusieurs usines sont fermées et celles qui restent ont des problèmes d'approvisionnement. Les réserves les plus faciles d'accès et les moins coûteuses à mettre en valeur ont été surexploitées durant ces années difficiles.

Près de la moitié des terres publiques est concédée principalement à de grandes compagnies, dont la

Cascapedia Manufacturing and Trading Co., dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs. De plus, sur les terres de la Couronne, le gouvernement met en place des réserves cantonales et spéciales. Les premières sont destinées aux colons et aux cultivateurs qui n'ont pas de bois sur leurs lots, alors que les secondes sont mises à la disposition des syndicats forestiers.

Ce n'est que vers les années 1940, que les exploitations forestières commencèrent à prendre de l'importance. Une bonne partie du bois était destinée aux usines de pâte et papiers, situées au Nouveau-Brunswick, soit la «Bathurs» à Bathurst et la «C.I.P.» à Dalhousie. Ainsi, de 1939 à 1950, environ 71 000 cunits (201 000 m³s) furent coupés sur la concession forestière de la Bathurst Power et 607 000 cunits (1 720 000 m³s) à l'intérieur des limites de la ACascapedia Manufacturing and Trading@.

2. Bélanger Jules, Desjardins Marc, Frenette Yves, Histoire de la Gaspésie, Institut québécois de recherches sur la culture, 1981. p. 370.

Les grandes périodes d'activité forestière sont l'automne et l'hiver. La coupe d'été se généralise étant donné les besoins continus en bois des grandes compagnies. L'apparition de la scie mécanique dans les années 50 permet d'augmenter la productivité du bûcheron.

L'entreprise qui occupe la place la plus importante pour ce qui est de la coupe en forêt est l'association entre la Bathurst Power et la Cascapedia Manufacturing Trading Co. Cela lui permet de couper en moyenne 100 000 cordes par année et de fournir du travail à 500 bûcherons.

MRC Rocher-Percé

«Au début de l'occupation humaine dans la région, la forêt est exploitée de façon superficielle et sert principalement aux besoins locaux ou à des fins personnelles, soit la construction de maisons, le bois de chauffage et autres. Quelques petits chantiers navals s'établissent ici et là le long de la côte gaspésienne vers le tournant de la deuxième moitié du 19^e siècle, notamment à Pointe-Saint-Pierre et dans les secteurs de Coin-du-Banc et de Cap-d'Espoir. Avant la première moitié du XIX^e siècle, très peu de scieries sont en fonction sur le territoire.

«Un essor important a eu lieu dans les environs de Pabos, au début des années 1840, par la Gaspé Fishing and Coal Mining Company. Celle-ci mit sur pied un complexe forestier employant jusqu'à 500 hommes qui dura une décennie et dut abandonner ses opérations à cause de pertes financières. Vers 1850, on retrouve deux grands exploitants qui possèdent les limites à bois, soit Henri King and Bros dans le secteur Pabos/Port-Daniel et Girouard and Beaudet dans les environs de Port-Daniel. Le principal exploitant étant la compagnie King Bros, ses concessions couvrent 547 milles carrés dans le canton de Hope et sur les rivières Port-Daniel, Newport et Grand-Pabos.»³

Vers 1905-1907, la firme change sa raison sociale et devient la Grand-Pabos Lumber Company. Un peu plus tard, trois financiers de Philadelphie, fondateurs de la St-Lawrence Pulp and Lumber Corporation achètent les limites de la Grand-Pabos Lumber Company et décident d'y construire une scierie et une usine de pâte près de l'embouchure de la rivière Grand-Pabos.

Ce n'est qu'à l'aube du XX^e siècle que l'industrie s'implantera définitivement dans la MRC. C'est en 1913 que l'on commence la construction de l'usine de pâte. Le début des opérations, en 1915, emploie de nombreuses personnes et a pour effet de créer une agglomération de plusieurs centaines de personnes qui portera le nom du premier président de la compagnie Percy Milton Chandler.

Cet usine connaît des difficultés comme partout ailleurs au Québec entre les années 1920 et 1940. L'usine ferme ses portes en 1931. C'est en 1937 que la Gaspésia Sulfite Company, filiale de la Newfoundland Development Corporation, achète l'usine et les concessions. Dans les années 1950, cette entreprise fournit du travail à plus de 400 hommes (coupe) qui récoltent environ 26 000 cordes annuellement. L'usine de Chandler est la seule usine importante de transformation de bois dans la MRC.

3. Bélanger Jules, Desjardins Marc, Frenette Yves, Histoire de la Gaspésie, Institut québécois de recherches sur la culture, 1981.

Encore aujourd'hui, la ressource forestière de la MRC est principalement partagée entre la compagnie Gaspésia, quelques entrepreneurs de la région (petits moulins à scie) et le groupe G.D.S. implanté à Grande-Rivière et Port-Daniel.

MRC Côte-de-Gaspé

Ce n'est que vers le début des années 1800 que le commerce du bois semble prendre un départ significatif. Vers 1820, le nombre de navires venant prendre des chargements de pins augmente de façon notable. Durant cette période, on retrouve aussi de petits constructeurs artisanaux tels les Annett et les Baker dans la région de Gaspé.

Vers 1850, dans le comté de Gaspé, l'activité forestière s'organise en divers endroits autour de la Baie de Gaspé et de la Pointe Forillon. Durant la même période de grands exploitants s'approprient les limites à bois dont Lowndes Bros. (Gaspé Steam Mill) dans la région de Gaspé qui exploitent plus de 180 milles carrés de forêt.

«Dans la région de Gaspé vers les années 1900, les principaux exploitants sont : la Calhoun Lumber Company du Nouveau Brunswick (225 ouvriers en 1907), The Gaspé Lumber Company et la York Lumber Company de Montréal (150 ouvriers en 1907). Ils oeuvrent sur les rivières York, Darmouth et St-Jean. La York Lumber Company construit son usine de Sandy Beach.

«Vers 1905, la firme John Breaky achète 450 milles carrés de forêt sur la rivière York. Au même moment, plus au sud, la Sherbrooke Lumber Company (150 ouvriers en 1907) s'active sur la rivière Malbaie et dans le Canton Fortin.

«Dans le secteur de Gaspé, la Canadian International Paper Company, dont l'usine de pâte et papier se trouve à Trois-Rivières, exploite encore sa concession de la rivière York. La coupe se fait presque toute l'année et occupe dans la période de pointe de l'automne 400 hommes, en moyenne vers 1950, la compagnie fait couper annuellement sur son domaine 26 000 cordes. De plus, elle en achète 18 000 autres des cultivateurs du secteur de Douglastown, Rivière-au-Renard»⁴.

À l'heure actuelle, une seule usine transforme plus de 100 000 m³, celle-ci est localisée à Grande-Vallée et appartient au Groupe G.D.S.

4. Bélanger Jules, Desjardins Marc, Frenette Yves, Histoire de la Gaspésie, Institut québécois de recherches sur la culture, 1981.

MRC Denis-Riverin

L'utilisation de la forêt de façon commerciale dans la MRC Denis-Riverin débute principalement vers la moitié du 19^e siècle.

La première scierie d'importance est construite en 1835 par François Buteau, seigneur de Saint-Anne-des-Monts, un peu plus tard, on retrouve les installations de William Price à l'embouchure de la rivière Cap-Chat.

Cependant, l'industrie du bois de fuseau occupe pendant longtemps les scieries situées entre Matane et Mont-Louis. Elles répondent à la demande de l'industrie anglaise du textile pour les bois durs servant à la fabrication des bobines et des fuseaux. Cette industrie a permis de développer la rive nord gaspésienne.

«C'est vers 1875-1877 que cette industrie prend son essor en Gaspésie et, rapidement, elle attire de nombreux pêcheurs et colons. À Matane, on ouvre une manufacture de bois de fuseau à la fin de 1877. Propriété de James Richardson, qui exploite plusieurs scieries le long de la côte, elle est transportée à l'est de Sainte-Félicité en 1882. D'autres exploitants, tels James Russell, Charles Bertrand et surtout Théodore Lamontagne, possèdent aussi de ces petites scieries dans les environs de Sainte-Félicité, Grosses-Roches, Les Méchins, Capucins, Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts et La Martre. En 1878, Richardson et Russell s'installent à Cap-Chat pour exporter du bois de fuseau. Ils ont obtenu à cette fin une concession forestière de 300 milles carrés dans les cantons de Cherbourg, de Dalibaire et de Romieu. Ils entreprennent par la suite, à l'intention des marchés anglais, le sciage du pin blanc et de l'épinette à Cap-Chat, aux Méchins et au Ruisseau-à-la-Loutre⁷³. Dès la seconde moitié du 19^e siècle, la compagnie de William Price exploite aussi des établissements dans la région de Matane-Cap-Chat. Elle utilise en particulier les rivières Matane, Sainte-Anne et Cap-Chat pour «draver» son bois. Plus tard, ses activités se concentrent dans le secteur de Matane.

«L'industrie forestière (bois de fuseau ou autre) contribue à l'essor de plusieurs localités sises entre Matane et Mont-Louis, de même qu'en certains autres points de la rive orientale de la côte, entre Mont-Louis et Grand-Étang»⁵.

4. Bélanger Jules, Desjardins Marc, Frenette Yves, Histoire de la Gaspésie, Institut québécois de recherches sur la culture, 1981.

Le portrait de l'industrie forestière dans la MRC vers 1950 est le suivant :

«Plus à l'est, la James Richardson Company continue ses activités de coupe à l'arrière de Cap-Chat. C'est l'entreprise la plus importante du comté de Gaspé-Nord. Elle possède 180 milles carrés de limites à bois dans les cantons de Romieu, Cap-Chat, Dalibaire, Joffre, Faribault et Cherbourg. Vers le milieu des années 50, un grand incendie détruit 1 600 000 p.m.p. de bois dans ce comté dont une partie des concessions de la Richardson. Son gros moulin est situé à Cap-Chat. En plus des syndicats forestiers, quelques autres entreprises détiennent des concessions sur la rive nord de la péninsule. Il s'agit de la

Tourelle Lumber Cie, propriétaire d'une scierie à Sainte-Anne-des-Monts depuis 1949 et détentrice de 36 milles carrés de forêt dans les cantons Lapotardière et Boisbuisson. À La Martre, la Sainte-Martre Lumber Company exploite des terrains vacants de la Couronne depuis 1938. Le volume annuel moyen de coupe est de l'ordre de 3 000 000 p.m.p. et de 2 000 cordes de bois à pâte. À Marsoui, l'entreprise A. Couturier & Fils emploie une centaine d'hommes sur ses concessions des cantons Christie et Duchesnay. Quant à la Mont Louis Seigniory Limited, elle est vendue en 1947 à des intérêts allemands. La coupe reprend de 1953 à 1957⁶.

6. Bélanger Jules, Desjardins Marc, Frenette Yves, Histoire de la Gaspésie, Institut québécois de recherches sur la culture, 1981.

5.2 LE PORTRAIT FORESTIER

5.2.1 Le portrait régional

< Les catégories de terrain

Le territoire gaspésien assujéti au plan de protection et de mise en valeur de la Gaspésie/Les Îles couvre une superficie de 383 792 hectares. La petite propriété privée représente 95% du territoire et la grande forêt privée 5%.

À l'intérieur des limites municipales, il existe plusieurs tenures. Seules les tenures privées de 20 à 25 ont été retenues. L'analyse des données fait ressortir que :

S 83% du territoire est occupé par des terrains forestiers productifs, 16% par du terrain non forestier et 1% par du terrain forestier improductif.

S Les grandes propriétés privées sont trois anciennes seigneuries et totalisent 12 526 hectares.

< **La composition de la superficie forestière productive totale**

< *Âges et types de peuplements*

La superficie forestière productive du territoire privé totalise 317 262 hectares.

Superficie par type de terrain par territoire de MRC
(Tenure 20 à 25)

Tableau 1

MRC	Superficie totale (ha)	Terrain non-forestier (ha)	Superficie forestière (ha)	Terrain forestier improductif (ha)	Terrain forestier productif (ha)	Terrain forestier inaccessible (ha)	Terrain forestier productif accessible (ha)
<i>Rocher-Percé</i>	76 183	11 632	64 551	1 185	63 366	2 405	60 961
<i>Côte-de-Gaspé</i>	53 568	6 197	47 371	1 082	46 289	3 598	42 691
<i>Denis-Riverin</i>	57 295	7 490	49 805	499	49 306	9 251	40 055
<i>Bonaventure</i>	103 678	21 037	82 641	930	81 711	2 884	78 827
<i>Avignon</i>	93 068	15 646	77 425	832	76 590	14 634	61 959
Total	383 792	62 002	321 793	4 528	317 262	32 772	284 493
%	100%	16%	84%	1%	83%	9%	74%

Source : Inventaire du troisième décennal 1997.

Terrain non-forestier : eau, gravière, ligne de transmission électrique, autres terrains (camping, golf, etc.)

Terrain forestier improductif : aulnaie, dénudé sec, dénudé humide, terrain défriché, coupe-feu.

Le tableau 2 et la figure 1 dressent un portrait des types de peuplements forestiers par classe d'âges. L'analyse de ces informations nous permet de constater que :

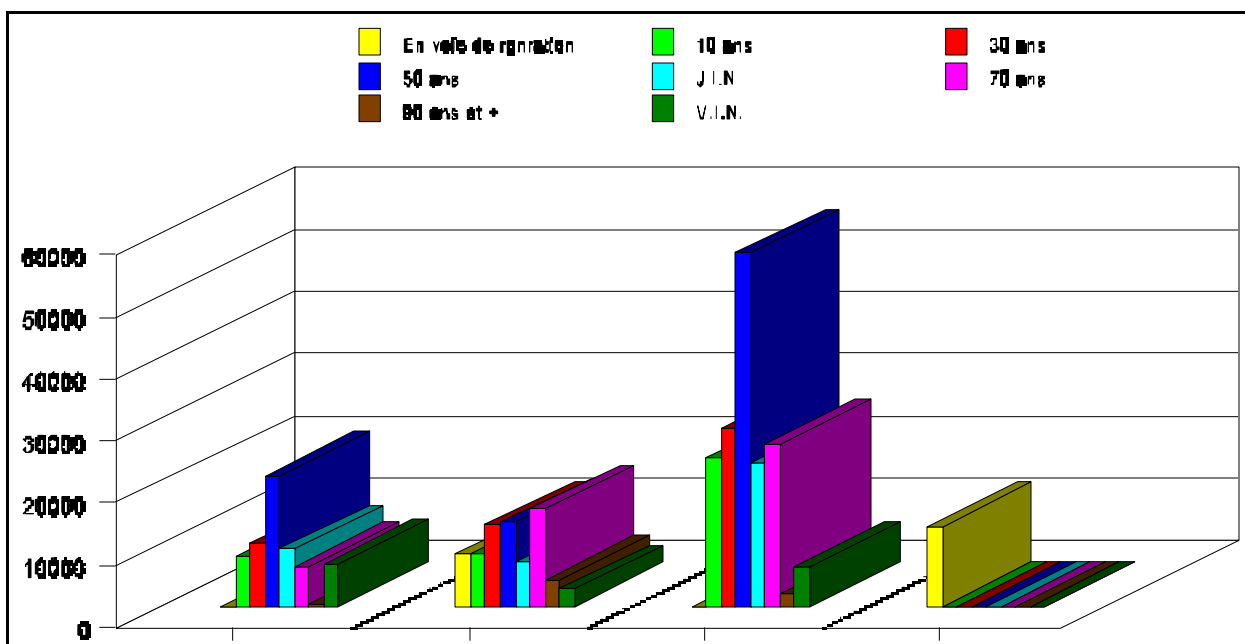
- < La classe de 50 ans est la mieux représentée avec 29% de la superficie forestière productive.
- < Les terrains en voie de régénération (0 - 1.5 mètres) totalisent 12 976 hectares, soit l'équivalent de 4% du territoire.
- < Pour l'ensemble des classes d'âges, ce sont les peuplements mélangés qui dominent avec 53% des superficies régénérées en peuplement mélangés.
- < Les peuplements feuillus et les peuplements résineux occupent sensiblement la même proportion du territoire forestier productif avec 20% et 23% respectivement.
- < Les peuplements âgés de 70 ans et plus représentent 21% de la superficie forestière productive. Essentiellement, ils sont composés de peuplements mélangés et feuillus.
- < Les peuplements inéquiennes ou étagés, principalement associés aux peuplements mélangés et feuillus, sont représentés de la façon suivante :
 - Peuplements jeunes inéquiennes (JIN) = 39 632 hectares
 - Peuplements vieux inéquiennes (VIN) = 16 373 hectares

Tableau 2 : Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge et par type de peuplements (hectares)

Types de peuplements	En voie de régénération (0 - 1.5 mètres)	10 ans	30 ans	50 ans	J.I.N.	70 ans	90 ans et +	V.I.N.	Total
Feuillus	12	8 217	10 126	21 170	9 231	6 573	471	7 002	62802
Mélangés	43	23 896	28 851	56 987	23 283	26 239	1 903	6 501	167 703
Résineux	8 327	8 698	13 088	13 695	7 118	15 697	4 288	2 870	73781
Brûlis, Ct, ES, Fr,* Plantation	12 976	---	---	---	---	---	---	---	12 976
Total	21 358	40 811	52 065	91 852	39 632	48 509	6 662	16 373	317 262

* ES : Épidémie sévère Fr : Friche Ct : Coupe totale

Figure 1 : Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge



et par type de peuplements

< *La densité des peuplements*

La forêt privée a fait l'objet de récoltes soutenues depuis le dernier siècle. L'analyse de la densité de l'ensemble des peuplements forestiers productifs fait ressortir que la grande majorité des strates (81%) sont de densité B et C. Celles-ci totalisent 223 630 hectares.

La proportion de peuplements de densité B et C est plus élevée dans les peuplements résineux et mélangés de la région. On retrouve seulement 4% des peuplements résineux ayant une densité élevée (A). Ce sont ces peuplements qui ont surtout été récoltés étant donné le marché pour ce type d'essences en région. On a observé qu'une partie de ces peuplements se sont régénérés en peuplements feuillus ou mélangés, ce qui explique en partie la forte proportion de peuplements mélangés en forêt privée.

Tableau 3 : Classe de densité par type de peuplements (hectares)

Types de peuplements	Classe de densité					Total
	<i>A</i> >80%	<i>B</i> 61 à 80%	<i>C</i> 41 à 60%	<i>D</i> 25 à 40%	<i>Indéterminé</i>	
Feuillus	12 122	27 962	14 604	4 596	3 518	62 802
Mélangés	9 850	58 344	72 038	15 951	11 520	167 703
Résineux	2 310	21 903	28 779	7 421	13 368	73 781
Indéterminés	---	---	---	---	79 506	79 506
Total	24 282	108 209	115 421	27 968	107 912	383 792

Note : La densité d'un peuplement est déterminé par le pourcentage de couverture fermée par la projection au sol de la cime des tiges (7 mètres et +) qui composent le peuplement.

< ***Les sites sur pente forte***

La classe de pente exprime la pente du terrain en pourcentage pour les territoires forestiers productifs et improductifs. Un terrain est considéré comme peu accessible lorsque sa pente est située entre 31% et 40% et inaccessible lorsque la pente est supérieure à 40% ou s'il est entouré de pentes supérieures à 40%.

Sur le territoire de l'agence AFOGÎM, 32 772 hectares de la superficie forestière productive sont localisés sur des pentes supérieures à 40%. En ce qui concerne les pentes 31 à 40%, la superficie totalise 22 738 hectares. Les MRC Denis-Riverin et Avignon possèdent les reliefs les plus accidentés du territoire.

Tableau 4 : Répartition de la superficie par classe de pente - Agence AFOGÎM

Code	% de pente	Superficie (ha)		Contrainte
		Forestière productive	% territoire	
A	0 à 3% (nulle)	47 372	12.3	nulle
B	4 à 8% (faible)	95 077	24.8	mineure
C	9 à 15% (douce)	75 162	19.6	douce
D	16 à 30% (modérée)	48 624	12.7	appréciable
E	31 à 40% (forte)	22 738	5.9	considérable
F	41 et plus (abrupte)	32 772	8.6	extrême
IND	territoire non classifié	62 047	16.1	
Total		383 792	100%	

Répartition de la superficie par classe d'âge et par site de contrainte

Tableau 5

TYPE DE SUPERFICIE	SUPERFICIE HECTARES	%/ SUPERFICIE TOTALE	TERRAINS ACCESSIBLES <=40%	SUPERFICIE AVEC PENTE >40%	RÉGIME HYDRIQUE MAUVAIS
En voie de régénération					
BR	176	0,05%	174	2	0
CPR	9	0,00%	9	0	0
Coupe totale	5 045	1,31%	5 002	43	72
Épidémie grave	201	0,05%	181	20	0
Friche	7 433	1,94%	7 433	0	25
Plantation	8 494	2,21%	8 494	0	86
Sous-total en régénération (0 - 1.5 mètres)	21 358	5,56%	21 293	65	183
CLS 10	40 811	10,63%	40 361	450	502
CLS 30	52 065	13,57%	49 167	2 898	225
CLS 50	91 852	23,93%	81 603	10 249	610
CLS 70	48 509	12,64%	39 017	9 492	1 454
CLS 90	6 662	1,74%	5 499	1 163	446
JIN	39 632	10,33%	35 666	3 966	639
VIN	16 373	4,27%	13 100	3 273	131
Sous-total 1.5 mètres et +	295 904	77,10%	264 413	31 491	4 007
Terrain forestier productif	317 262	1	285 706	31 556	4 190
DEF	45	0,01%	45	0	0
Aulnaie	1 738	0,45%	1 738	0	0
Dénudé humide	1 835	0,48%	1 835	0	0
Dénudé sec	910	0,24%	194	716	0
Terrain forestier improductif	4 528	1,18%	3 812	716	0
Agricole	40 899	10,66%	40 899	0	0
GR	300	0,08%	300	0	0
Autres	12 971	3,38%	12 971	0	0
LTE	1 515	0,39%	1 515	0	0
Eau	6 317	1,65%	6 317	0	0
Terrain non forestier	62 002	16,16%	62 002	0	0
Grand total	383 792	100%	351 520	32 272	4 190

Source : Inventaire 3ième décennal (1997)

< *Le volume ligneux*

Le volume total toutes essences pour l'ensemble du territoire d'AFOGÎM est évalué à 28 945 000 mètres cubes solides de bois sur pied dont 14 729 600 m³ en essences résineuses et 14 215 400 m³ en essences feuillues. Trois grands groupes d'essences dominent en terme de volume. Ce sont les groupes sapin-épinette, le peuplier faux-tremble et le groupe bouleau.

Une analyse plus détaillée des données forestières nous indique que ce volume marchand brut est réparti de la façon suivante à l'intérieur des groupes d'essences présents en région :

		%
▪ Essences résineuses :	- Sapin-épinette	38
	- Cèdre et mélèze	13
▪ Essences intolérantes :	- Peuplier faux-tremble et	29
	- bouleau blanc	
▪ Essences tolérantes :	- Érable et bouleau jaune	20

La figure 2 démontre la répartition des volumes en fonction des types de chacun des peuplements. Il y a 48% du volume total qui se situe dans les strates mélangées. Le volume résineux est quant à lui situé dans une proportion de 52% dans ces mêmes strates mélangées.

Les strates résineuses ne regroupent que 21% du volume total. Elles sont surtout composées de sapin et d'épinette dans une proportion de 52%.

Quant aux strates feuillues, elles contiennent 5 569 500 mètres cubes solides, soit 30% du volume total toutes essences et 65% du volume feuillu du territoire principalement constitué de peuplier faux-tremble, de bouleau blanc et d'érable rouge.

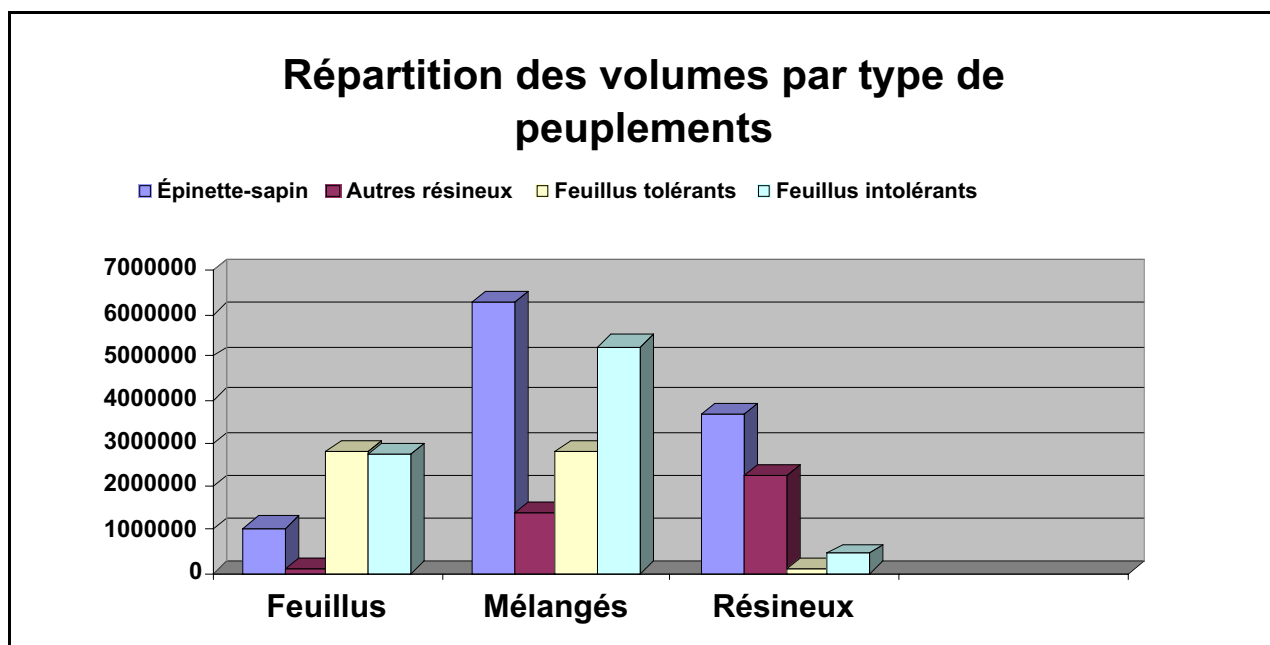
Un volume de 3 988 000 mètres cubes solides de feuillus tolérants, principalement le bouleau jaune, est présent sur le territoire. Surtout localisé dans la Baie-des-Chaleurs, le domaine de la sapinière à bouleau jaune et de l'érablière à bouleau jaune occupe la plus grande superficie avec plus de 180 000 hectares situés dans les MRC Rocher-Percé, Bonaventure et Avignon. Le volume à l'hectare pour toutes les essences se situe à 91 mètres cubes solides par hectare sur l'ensemble de la forêt productive d'AFOGÎM.

**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR TYPE DE PEUPELEMENTS (mcs)
TOTAL DES CINQ MRC**

Tableau 6

Type de peuplement	Superficie forestière (ha)	Épinette-sapin (m_s)	Autres résineux (m_s)	Feuillus tolérants (m_s)	Feuillus intolérants (m_s)	Total (m_s)
Feuillus	62 802	1 051 426	98 686	2 805 718	2 750 212	6 706 042
Mélangés	167 703	6 295 866	1 371 209	2 843 491	5 260 359	15 770 925
Résineux	73 778	3 666 262	2 246 144	117 252	438 409	6 468 067
Total	304 283	11 013 554	3 716 039	5 766 461	8 448 980	28 945 034
%		38%	13%	20%	29%	100%

Figure 2



RÉPARTITION DES VOLUMES PAR CLASSE D'ÂGE TOTAL DES CINQ MRC

Tableau 7

	Classe d'âge	Superficie (ha)	Résineux (mcs)	Feuillus (mcs)	Total (mcs)
Feuillus	En régénération	8 229	3 287	20 706	23 993
	30 ans	10 126	171 567	553 253	724 820
	50 ans	30 401	664 296	3 178 393	3 842 689
	70 ans	6 573	153 071	839 640	992 711
	90 ans	7 473	157 891	963 938	1 121 829
	Total	62 802	1 150 112	5 555 930	6 706 042

Mélangés	En régénération	23 939	8 374	7 067	15 441
	30 ans	28 851	969 613	836 068	1 805 681
	50 ans	80 270	4 477 225	4 747 913	9 225 138
	70 ans	26 239	1 625 214	1 893 774	3 518 988
	90 ans	8 404	586 649	619 028	1 205 677
	Total	167 703	7 667 075	8 103 850	15 770 925

Résineux	En régénération	17 025	14 513	2 719	17 232
	30 ans	13 088	685 947	76 695	762 642
	50 ans	20 813	2 232 943	200 919	2 433 862
	70 ans	15 697	1 876 972	219 267	2 096 239
	90 ans	7 155	1 102 031	56 061	1 158 092
	Total	73 778	5 912 406	555 661	6 468 067

Total	En régénération	49 193	26 174	30 492	56 666
	30 ans	52 065	1 827 127	1 466 016	3 293 143
	50 ans	131 484	7 374 464	8 127 225	15 501 689
	70 ans	48 509	3 655 257	2 952 681	6 607 938
	90 ans	23 032	1 846 571	1 639 027	3 485 598
	Grand total	304 283	14 729 593	14 215 441	28 945 034
	%		52%	48%	100%

5.2.2 Le portrait forestier par territoire de MRC

5.2.2.1 MRC Avignon

< *La contenance*

À l'intérieur de la MRC Avignon, la superficie forestière productive occupe 82% du territoire privé, soit 76 587 hectares. Cette forêt privée est caractérisée par une dominance des peuplements mélangés (53%) suivi des peuplements feuillus (27%) et des peuplements résineux (17%). Quant aux peuplements en régénération, ils représentent 3% de la superficie, soit 2 324 hectares.

La MRC Avignon présente un relief assez accidenté (pentes supérieures à 30%). En effet, 14 634 hectares de boisés productifs se situent dans des vallées encaissées. Les terrains caractérisés par un régime hydrique très humide représentent 1 479 hectares, soit 1.6% du territoire de la MRC.

< *Les peuplements mélangés*

Les peuplements mélangés totalisent 40 719 hectares. Ils sont composés surtout de peuplements mélangés à tendance feuillue (74%). Les principaux groupements d'essences sont les érablières rouges à sapin *EOR*, les peupleraies à sapin *PES* et les peupleraies à résineux *PER*, les feuillus intolérants avec sapin *FIS*, les bétulaies blanches à sapin *BBS*. À noter que les bétulaies jaunes à sapin occupe 4 955 hectares. Quant aux peuplements mélangés à tendance résineuse, ils occupent 26% de la superficie; ce sont les résineux à feuillus intolérants (RFI) et les sapinières à bouleau blanc SBB qui dominent.

< *Les peuplements feuillus*

Les peuplements feuillus sont également bien représentés avec 21 005 hectares. Les érablières *ER* (36%), les érablières à bouleau jaune *ERBJ* (15%) et les peupleraies (18%) sont les peuplements les plus fréquents sur le territoire forestier de la MRC.

Tableau 8 : Répartition de la superficie MRC Avignon (060)
Municipalité : Toutes
Tenure : Petite forêt privée (20-21) et Grande forêt privée (22-23-24-25)

TERRAINS FORESTIERS PRODUCTIFS

Pente %	Couverture forestière en hectare				Superficie forestière productive	%
	Résineux	Mélangés	Feuillus	En voie de régénération (0 - 1,5 mètres)		
0 - 30 %	9 917	25 898	15 658	2 254	53 727	57,73
31 - 40 %	655	5 311	2 230	30	8 226	8,84
Sous-total	10 572	31 209	17 888	2 284	61 953	66,57
41% et +	1 967	9 510	3 117	40	14 634	15,72
Sous-total	1 967	9 510	3 117	40	14 634	15,72
Total	12 539	40 719	21 005	2 324	76 587	82,29

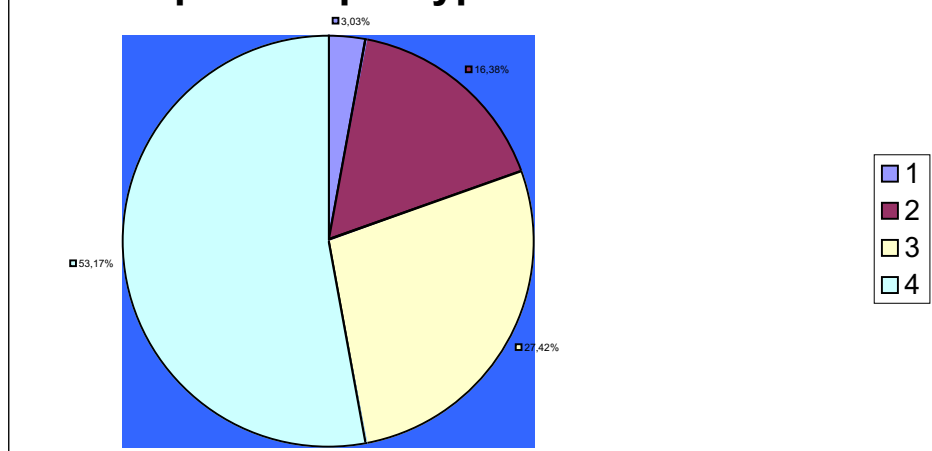
TERRAINS NON FORESTIERS

	Hectare	%
Eau	1 091	1,17
Agricole	11 986	12,88
Ligne Transport-Énergie	641	0,69
Autres	1 805	1,94
Gravière	123	0,13
Total	15 646	16,81

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

Aire d'ébranchage		
Camp forestier		
Coupe-feu		
DEF	31	0,03
Aulnaie	242	0,26
Dénué sec	21	0,02
Dénué humide	538	0,58
Total	832	0,89
Total MRC	93 065	100%

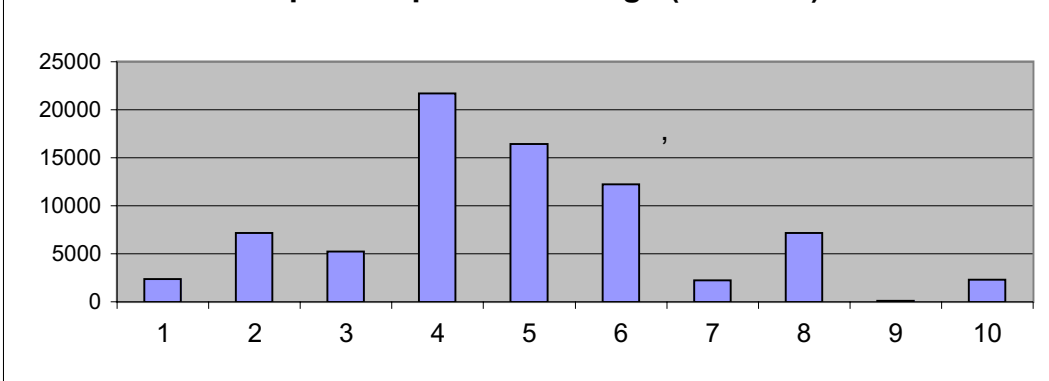
Superficie par type de couvert



Terrains forestiers productifs
Répartition de la superficie
selon l'âge

Classe	Superficie (ha)
-10	2324
10	7106
30	5214
50	21665
70	16392
JIN	12233
90	2175
VIN	7138
120	40
non classé	2300
Total	76587

Superficie par classe d'âge (hectares)



Source : Inventaire du 3^{ème} décennal MRN.

< ***Les peuplements résineux***

Quant aux peuplements résineux, ils occupent 12 539 hectares représentés principalement par les sapinières (*SS, SE, SC*) avec plus du tiers de la superficie. Les cédrières (*CC, CE, ME, CS*) occupent près de 10% de cette superficie. Les plantations totalisent 29% du territoire forestier résineux. Les épinettes blanches, les épinettes noires et les épinettes de Norvège sont les essences les plus reboisées.

Le tableau 10 présente les peuplements forestiers par classe d'âge et par classe de densité. On peut constater que :

- Les peuplements âgés de dix ans et les peuplements en régénération représentent 12% de la superficie forestière productive de la MRC. Ces jeunes peuplements sont principalement localisés dans les peuplements mélangés et résineux.
- La majorité des peuplements mélangés sont âgés de 50 ans et plus.
- Quarante-cinq pour cent des peuplements résineux sont âgés de 50 ans et moins.

Tableau 9 : Groupement d'essences - MRC Avignon

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
FEUILLUS	BB	1 171	5.57	1.26
	BJ	269	1.28	0.29
	EO	1 252	5.96	1.35
	ER	7 578	36.08	8.14
	ERBB	120	0.57	0.13
	ERBJ	3 076	14.65	3.31
	ERFI	362	1.72	0.39
	ERFT	509	2.42	0.55
	ERPE	456	2.17	0.49
	FH	32	0.15	0.03
	FI	917	4.37	0.99
	FT	0	0.00	0.00
	PE	3 698	17.60	3.97
	Plantation feuillue	22	0.10	---
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	1 543	7.35	1.66
	TOTAL FEUILLUS		21 005	100.00
MÉLANGÉS	BBE	1	0.00	0.00
	BBR	371	0.91	0.40
	BBRES	0	0.00	0.00
	BBS	3 720	9.13	4.00
	BJ+R	3 139	7.71	3.37
	BJ-R	1 816	4.47	1.96
	EBB	22	0.05	0.02
	EFI	29	0.07	0.03
	EOR	4 886	12.00	5.25
	EPE	50	0.12	0.05
	ERR	2 110	5.18	2.27
	FHR	32	0.08	0.03
	FIE	43	0.11	0.05
	FIR	1 358	3.33	1.46
	FIS	3 336	8.19	3.58
	FTR	240	0.59	0.26
	PEE	149	0.37	0.16
	PER	2 570	6.31	2.76
	PES	4 355	10.69	4.68
	RBB	556	1.37	0.60
	RBJ-	1 110	2.73	1.19
	RBJ+	1 047	2.57	1.12
	REO	807	1.98	0.87
	RER	22	0.05	0.02
	RFH	124	0.30	0.13
	RFI	1 908	4.69	2.05
	RFT	49	0.12	0.05
	RPE	584	1.43	0.63
	SBB	1 815	4.46	1.95
	SFI	875	2.15	0.94
	SPE	719	1.77	0.77
	Plantation mélangée	671	1.65	0.72
Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	2 205	5.41	2.37	
TOTAL MÉLANGÉS		40 719	100.00	43.76

Tableau 9 (suite)

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC	
RÉSINEUX	CC	404	3.22	0.43	
	CE	53	0.42	0.06	
	CME	168	1.34	0.18	
	CS	538	4.29	0.58	
	EC	16	0.13	0.02	
	EE	219	1.75	0.24	
	EME	24	0.19	0.03	
	EPB	23	0.18	0.02	
	ES	388	3.09	0.42	
	MEC	149	1.19	0.16	
	MEE	63	0.50	0.07	
	MEME	73	0.58	0.08	
	MES	15	0.12	0.02	
	PBPB	19	0.15	0.02	
	PBS	7	0.06	0.01	
	PGME	3	0.02	0.00	
	RC	146	1.16	0.16	
	RES	15	0.12	0.02	
	RPB	59	0.47	0.06	
	RS	239	1.90	0.26	
	SC	869	6.92	0.93	
	SE	527	4.20	0.57	
	SPB	29	0.23	0.03	
	SS	2 717	21.68	2.92	
		Plantation résineuse	3 636	29.00	3.91
		Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	2 140	17.05	2.30
TOTAL RÉSINEUX		12 539	100.00	13.48	
SOUS-TOTAL PEUPEMENT (4 m. et plus et plantation)		74 263		79.81	
PEUPEMENT EN VOIE DE RÉGÉNÉRATION (0 - 1.5 m.)		2 324		2.50	
AUTRES		16 478		17.71	
TOTAL MRC		93 065		100.00	

Tableau 10: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge,
par densité et par type de peuplement

MRC Avignon

Type de peuplement	Densité	Ind.	Classe d'âge								total (ha)
			10 (ha)	30 (ha)	50 (ha)	70 (ha)	90 (ha)	120 (ha)	jin (ha)	vin (ha)	
Feuillus											
	a		243	567	2 793	521	8	0	522	57	4 711
	b		450	808	3 280	1 960	116	0	2 000	3 079	11 693
	c		335	175	510	556	18	0	676	965	3 235
	d		55	6	157	335	0	0	143	90	786
	ind.	12	568	0	0	0	0	0	0	0	580
	Total	12	1 651	1 556	6 740	3 372	142	0	3 341	4 191	21 005
Mélangés											
	a		255	239	1 134	270	0	0	133	14	2 045
	b		478	1 072	8 056	5 752	371	0	4 138	1 142	21 009
	c		565	933	3 735	3 821	466	0	3 446	1 613	14 579
	d		116	67	402	376	50	20	632	31	1 694
	ind.	28	1 364	0	0	0	0	0	0	0	1 392
	Total	28	2 778	2 311	13 327	10 219	887	20	8 349	2 800	40 719
Résineux											
	a		83	102	103	44	70	0	22	0	424
	b		381	706	901	1 482	572	17	171	102	4 332
	c		587	461	551	1 173	504	3	344	45	3 668
	d		469	78	43	102	0	0	6	0	698
	ind.	2 260	1 157	0	0	0	0	0	0	0	3 417
	Total	2 260	2 677	1 347	1 598	2 801	1 146	20	543	147	12 539
En régénération (0 - 1.5 mètres)											2 324
Terrain forestier productif											76 587

< ***Les données de volume***

Le volume marchand brut total toutes essences est de 8 777 075 mètres cubes solides répartis à 38% en essences résineuses et 62% en essences feuillues. Les volumes pour chacun des groupes d'essences sont distribués à 30% en sapin-épinette, 8% en autres résineux (mélèze, cèdre), à 28% en essences intolérantes (bouleau à papier et peuplier) et 34% en essences tolérantes dont l'érable à sucre, l'érable rouge et le bouleau jaune sont les essences principales.

La figure 3 permet de constater que le volume de sapin-épinette est réparti à 67% dans les strates mélangées. On remarque aussi que 57% du volume total est inclus dans ces mêmes strates. Les strates feuillues contiennent près du tiers du volume marchand brut de la MRC. Quant aux strates résineuses, elles ne contiennent que 11% du volume total.

L'analyse du volume selon les classes d'âges nous permet de constater que :

- < Cinquante et un pour cent du volume se situe dans la classe 50 ans.
- < Quant aux classes de 30 ans et 70 ans, elles contiennent respectivement 5% et 27% du volume résineux et feuillu.

Le volume des classes matures (70 ans et +) représente 3,8 millions de mètres cubes solides, soit 43% du volume total. La productivité à l'hectare varie selon le type de peuplement. Sur l'ensemble du territoire, elle atteint 114,6 mètres cubes solides à l'hectare pour toutes les essences.

Si on analyse le volume par groupe d'essences, on obtient les résultats suivants :

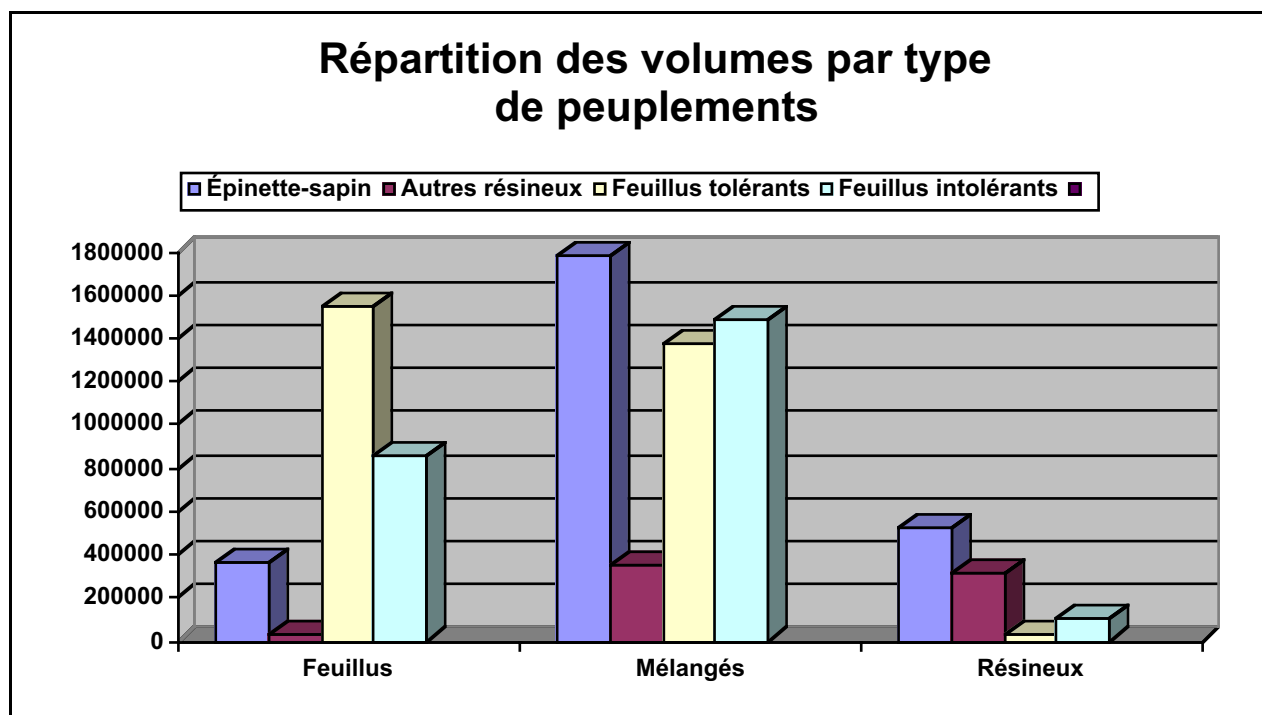
- Les strates résineuses : 77,3 m³/hectare toutes essences
- Les strates mélangées : 123,1 m³/hectare toutes essences
- Les strates feuillues : 133,1 m³/hectare toutes essences

**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR TYPE DE PEUPELEMENTS (mcs)
MRC AVIGNON**

Tableau 11

Type de peuplement	Superficie forestière (ha)	Épinette-sapin (m_s)	Autres résineux (m_s)	Feuillus tolérants (m_s)	Feuillus intolérants (m_s)	Total (m_s)
En régénération	2 324	---	---	---	---	0
Feuillus	20 993	359 719	31 718	1 542 679	862 296	2 796 412
Mélangés	40 691	1 787 461	354 588	1 379 192	1 490 020	5 011 261
Résineux	10 279	520 452	315 144	35 002	98 804	969 402
Non classé	2 300	---	---	---	---	0
Total	76 587	2 667 632	701 450	2 956 873	2 451 120	8 777 075
%		29%	12%	29%	30%	100%

Figure 3



RÉPARTITION DES VOLUMES PAR CLASSE D'ÂGE MRC AVIGNON

Tableau 12

	Classe d'âge	Superficie (ha)	Résineux (m ³ s)	Feuillus (m ³ s)	Total (m ³ s)
Feuillus	10 ans	1 651	1 870	8 224	10 094
	30 ans	1 556	24 610	115 074	139 684
	50 ans	10 081	208 500	1 224 804	1 433 304
	70 ans	3 372	70 263	456 172	526 435
	90 ans	4 333	86 194	600 701	686 895
	Non classé	12	---	---	---
	Total	21 005	391 437	2 404 975	2 796 412
Mélangés	10 ans	2 778	5 791	6 228	12 019
	30 ans	2 311	101 064	91 385	192 449
	50 ans	21 676	1 184 899	1 626 817	2 811 716
	70 ans	10 219	603 727	816 785	1 420 512
	90 ans	3 707	246 569	327 996	574 565
	Non classé	28	---	---	---
	Total	40 719	2 142 050	2 869 211	5 011 261
Résineux	10 ans	2 677	14 365	2 719	17 084
	30 ans	1 347	62 118	8 391	70 509
	50 ans	2 141	218 249	52 035	270 284
	70 ans	2 801	351 391	60 381	411 772
	90 ans	1 313	189 475	10 278	199 753
	Non classé	2 260	---	---	---
	Total	12 539	835 598	133 804	969 402
Total	En régénération	2 324	---	---	---
	10 ans	7 106	22 026	17 171	39 197
	30 ans	5 214	187 792	214 850	402 642
	50 ans	33 898	1 611 648	2 903 656	4 515 304
	70 ans	16 392	1 025 381	1 333 338	2 358 719
	90 ans	9 353	522 238	938 975	1 461 213
	Non classé	2 300	---	---	---
	Total	76 587	3 369 085	5 407 990	8 777 075
%		41 %	59 %	100%	

Note : Les peuplements de 50 ans incluent les peuplements JIN.
Les peuplements de 90 ans incluent les peuplements VIN et 120 ans.

5.2.2.2 MRC Bonaventure

< *La contenance*

La superficie forestière productive du territoire privé de la MRC totalise 81 711 hectares, soit 79% de la superficie totale. Ce territoire forestier privé est caractérisé aussi par une nette dominance des peuplements mélangés (55%) suivi par les peuplements résineux (24%) et des peuplements feuillus (17%). Les jeunes peuplements en voie de régénération (0 - 1.5 mètres) occupent près de 4% avec 3 159 hectares.

Le relief du territoire de tenure privée est peu accidenté sauf dans la partie ouest de la MRC. En effet, la majorité des quelque 2 884 hectares de forêt productive inaccessible est localisée dans les municipalités de New Richmond, Grande-Cascapédia et Saint-Jules.

On retrouve dans la partie est de la MRC une proportion de sites avec un drainage déficient. Quelque 2 329 hectares localisés entre Bonaventure et Hopetown présentent des sites humides (classe 5) colonisés par de nombreuses mélèzins et cédrières.

< *Les peuplements mélangés*

Les peuplements mélangés sont omniprésents et totalisent 44 685 hectares. Ils sont composés à 56% de peuplements à tendance feuillue. Les principaux groupements d'essences présents sont les peupleraies *PES* et *PER*, les feuillus intolérants à sapin *FIS* et les bétulaies à sapin *BBS*. On dénombre aussi quelques bétulaies jaunes à sapin *BJR* sur près de 2 000 hectares.

Quant aux peuplements mélangés à tendance résineuse, ils occupent 45% de la superficie des peuplements mélangés. Ils sont composés de sapinières *SBB*, *SFI*, *SPE* et de peuplements résineux avec essences intolérantes *RFI*. On remarque que le peuplier faux-tremble et le bouleau blanc sont très présents en territoire privé.

Tableau 13 : Répartition de la superficie MRC Bonaventure (050)

Municipalité : Toutes

Tenure : Petite forêt privée (20-21) et Grande forêt privée (22-23-24-25)

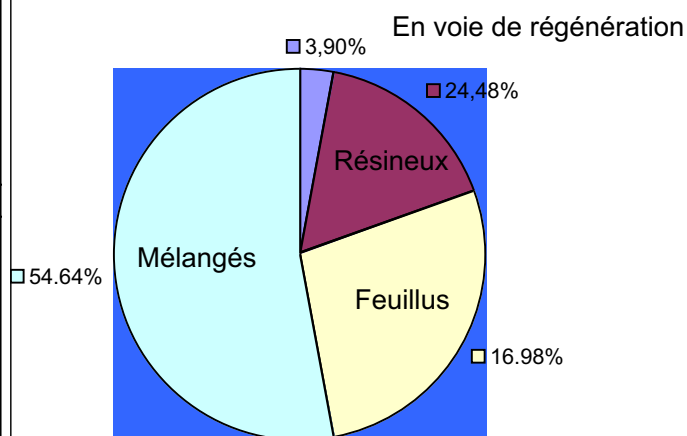
TERRAINS FORESTIERS PRODUCTIFS

Pente %	Couverture forestière en hectare				Superficie forestière productive	%
	Résineux	Mélangés	Feuillus	En voie de régénération (0 - 1,5 mètres)		
0 - 30 %	19 007	41 138	13 142	3 145	76 432	73,72
31 - 40 %	420	1 586	388	1	2 395	2,31
Sous-total	19 427	42 724	13 530	3 146	78 827	76,03
41% et +	587	1 961	323	13	2 884	2,78
Sous-total	587	1 961	323	13	2 884	2,78
Total	20 014	44 685	13 853	3 159	81 711	78,81

TERRAINS NON FORESTIERS		
	Hectare	%
Eau	1 464	1,41
Agricole	16 236	15,66
Ligne Transport-Énergie	365	0,35
Autres	2 935	2,83
Gravière	37	0,04
Total	21 037	20,29

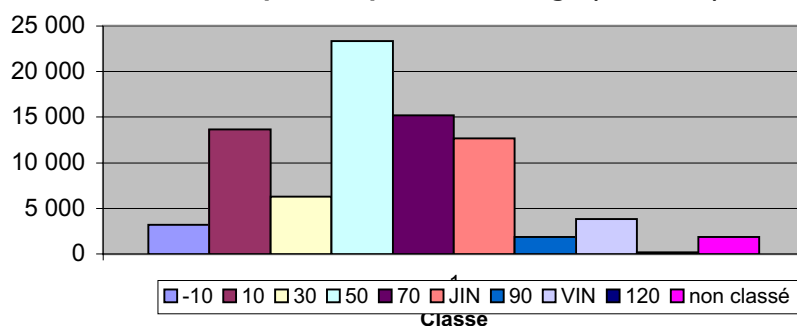
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		
Aire d'ébranchage		
Camp forestier		
Coupe-feu		
DEF	14	0,01
Aulnaie	532	0,51
Dénudé sec		
Dénudé humide	384	0,37
Total	930	0,89
Total MRC	103 678	100%

Superficie par type de couvert



Terrains forestiers productifs Répartition de la superficie selon l'âge	
Classe	Superficie (ha)
-10	3 159
10	13 617
30	6 229
50	23 334
70	15 179
JIN	12 660
90	1 822
VIN	3 780
120	116
non classé	1 815
Total	81 711

Superficie par classe d'âge (hectares)



Source : Inventaire du 3^{ème} décennal MRN.

< ***Les peuplements feuillus***

Les peuplements feuillus occupent 13 853 hectares. Les peupleraies *PE*, les feuillus intolérants *FI* totalisent près de la moitié des peuplements feuillus productifs avec 6 866 hectares. Les autres peuplements présents sont les érablières *ER* (10%) et les érablières avec essences compagnes *ERBJ*, *ERBB*, *ERFI*, *ERPE* (15%) localisées à chacune des extrémités de la MRC.

< ***Les peuplements résineux***

Ce sont les cédrières (32%) et les sapinières (20%) qui occupent la majeure partie des 20 014 hectares de peuplements résineux. Les plantations résineuses composées principalement d'épinettes blanches, d'épinettes noires et d'épinettes de Norvège représentent près de 20% du territoire résineux de la MRC.

Le tableau 15 présente les peuplements forestiers par classe d'âge et par classe de densité. L'analyse de ces données nous permet de constater que :

- < Les jeunes peuplements (10 ans et en voie de régénération) totalisent 16 776 hectares, soit 20% du territoire forestier productif. Les superficies aptes à un traitement précommercial sont localisées dans les peuplements mélangés.
- < Les peuplements âgés de 30 ans représentent à peine 7% du territoire.
- < Plus de 70% des peuplements sont âgés de 50 ans et plus.
- < Les peuplements inéquienness sont essentiellement situés dans les peuplements mélangés.

Tableau 14: Groupement d'essences - MRC Bonaventure

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
FEUILLUS	BB	458	3.31	0.44
	BJ	130	0.94	0.13
	EO	730	5.27	0.70
	ER	1 628	11.75	1.57
	ERBB	568	4.10	0.55
	ERBJ	778	5.62	0.75
	ERFI	269	1.94	0.26
	ERPE	61	0.44	0.06
	FH	10	0.07	0.01
	FI	2 016	14.55	1.94
	FNC	14	0.10	0.01
	FT	16	0.12	0.02
	PE	4 850	35.01	4.68
	Plantation feuillue	14	0.10	0.01
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	2 311	16.68	2.23
	TOTAL FEUILLUS		13 853	100.00
MÉLANGÉS	BBE	65	0.15	0.06
	BBR	387	0.87	0.37
	BBS	2 818	6.31	2.72
	BJ+R	1 444	3.23	1.39
	BJ-R	571	1.28	0.55
	EBB	37	0.08	0.04
	EFI	152	0.34	0.15
	EOR	1 872	4.19	1.81
	EPE	92	0.21	0.09
	ERR	610	1.36	0.59
	FHR	8	0.02	0.01
	FIE	68	0.15	0.07
	FIR	2 831	6.33	2.73
	FIS	4 788	10.71	4.62
	PEE	168	0.38	0.16
	PER	4 972	11.13	4.80
	PES	4 296	9.61	4.14
	RBB	550	1.23	0.53
	RBJ-	349	0.78	0.34
	RBJ+	149	0.33	0.14
	REO	528	1.18	0.51
	RER	8	0.02	0.01
	RFH	7	0.02	0.01
	RFI	3 609	8.08	3.48
	RPE	1 413	3.16	1.36
	SBB	1 995	4.47	1.93
	SFI	1 395	3.12	1.35
	SPE	373	0.83	0.36
	Plantation mélangée	272	0.61	0.02
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	8 858	19.82	8.54
TOTAL MÉLANGÉS		44 685	100.00	43.10

Tableau 14 (suite)

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
RÉSINEUX	CC	1 415	7.07	1.36
	CE	1 118	5.59	1.08
	CME	1 477	7.38	1.42
	CS	2 443	12.21	2.36
	EC	403	2.01	0.39
	EE	673	3.36	0.65
	EME	89	0.44	0.09
	ES	434	2.16	0.42
	MEC	741	3.70	0.71
	MEE	79	0.39	0.08
	MEME	659	3.29	0.64
	MES	241	1.20	0.23
	PBS	16	0.08	0.02
	PGPG	10	0.05	0.01
	RC	1 177	5.88	1.14
	RE	145	0.72	0.14
	RES	26	0.13	0.03
	RME	255	1.27	0.25
	RPB	10	0.05	0.01
	RS	206	1.03	0.20
	SC	1 764	8.81	1.70
	SE	409	2.04	0.39
	SME	139	0.69	0.13
	SPB	60	0.30	0.06
	SS	1 599	7.99	1.54
	Plantation résineuse	3 266	16.32	3.15
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	1 160	5.80	1.12
TOTAL RÉSINEUX		20 014	100.00	19.30
SOUS-TOTAL PEUPEMENT (4 m. et plus et plantation)		78 552		75.77
PEUPEMENT EN VOIE DE RÉGÉNÉRATION (0 - 1.5 m.)		3 159		3.05
AUTRES		21 967		21.18
TOTAL MRC		103 678		100.00

Tableau 15: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplement

MRC Bonaventure

Type de peuplement	Densité	Ind.	Classe d'âge								total (ha)	
			10 (ha)	30 (ha)	50 (ha)	70 (ha)	90 (ha)	120 (ha)	jin (ha)	vin (ha)		
Feuillus												
	a		413	329	1 112	109	0	0	53	0	2 016	
	b		1 042	821	3 187	749	32	0	627	646	7 104	
	c		498	291	1 283	405	29	0	479	283	3 268	
	d		84	13	241	168	92	0	217	128	943	
	ind.		522	0	0	0	0	0	0	0	522	
	Total		2 559	1 454	5 823	1 431	153	0	1 376	1 057	13 853	
Mélangés												
	a		271	128	246	115	0	0	0	0	760	
	b		1 783	929	5 127	2 808	174	0	1 278	680	36 185	
	c		3 154	1 679	8 003	3 972	155	32	5 317	1 094	23 406	
	d		363	253	1 301	937	4	0	1 363	232	4 453	
	ind.	15	3 272	0	0	0	0	0	0	0	3 287	
	Total	15	8 843	2 989	14 677	7 832	333	32	7 958	2 006	44 685	
Résineux												
	a		13	36	53	522	96	11	10	0	741	
	b		175	540	990	2 428	775	50	883	261	6 102	
	c		392	849	1 397	2 574	446	10	2 099	421	8 188	
	d		318	361	394	392	19	13	334	35	1 866	
	ind.	1 800	1 317	0	0	0	0	0	0	0	3 117	
	Total	1 800	2 215	1 786	2 834	5 916	1 336	84	3 326	717	20 014	
En régénération											3 159	
Terrain forestier productif		Total	1 815	13 617	6 229	23 334	15 179	1 822	116	12 660	3 780	81 711

< *Les données de volume*

Le volume marchand brut toutes essences est estimé à 8 138 495 mètres cubes solides répartis à 53% en essences résineuses et 47% en essences feuillues.

La distribution du volume total par groupe d'essences révèle que le volume résineux est principalement partagé entre deux essences, soit le sapin baumier et le cèdre. En effet, le groupe sapin-épinette représente 30% du volume total alors que les autres résineux totalisent 23%.

Les essences intolérantes dont le peuplier faux-tremble et le bouleau à papier occupent 32% de ce volume.

Quant aux essences tolérantes, ce sont le bouleau jaune et l'érable à sucre qui présentent les volumes les plus élevés.

La figure 4 et le tableau 16 permettent de constater que plus de la moitié du volume de sapin-épinette est située dans les strates mélangées de la MRC. On constate aussi que 46% du volume forestier présent est localisé dans ces strates. Les strates feuillues et résineuses contiennent approximativement le même volume avec respectivement 29% et 24 %.

L'analyse du volume en fonction des classes d'âge nous révèle que :

- C La moitié du volume total sur pied est situé dans la classe d'âge de 50 ans.
- C À peine 11% du volume total est localisé dans la classe d'âge de 90 ans et plus.
- C Les classes d'âge de 30 ans et 70 ans contiennent chacune 6% et 26% du volume total de la MRC.

La productivité à l'hectare sur l'ensemble du territoire est évaluée à 99,6 mètres cubes toutes essences. Après analyse, selon les trois groupes de strates, on obtient les résultats suivants :

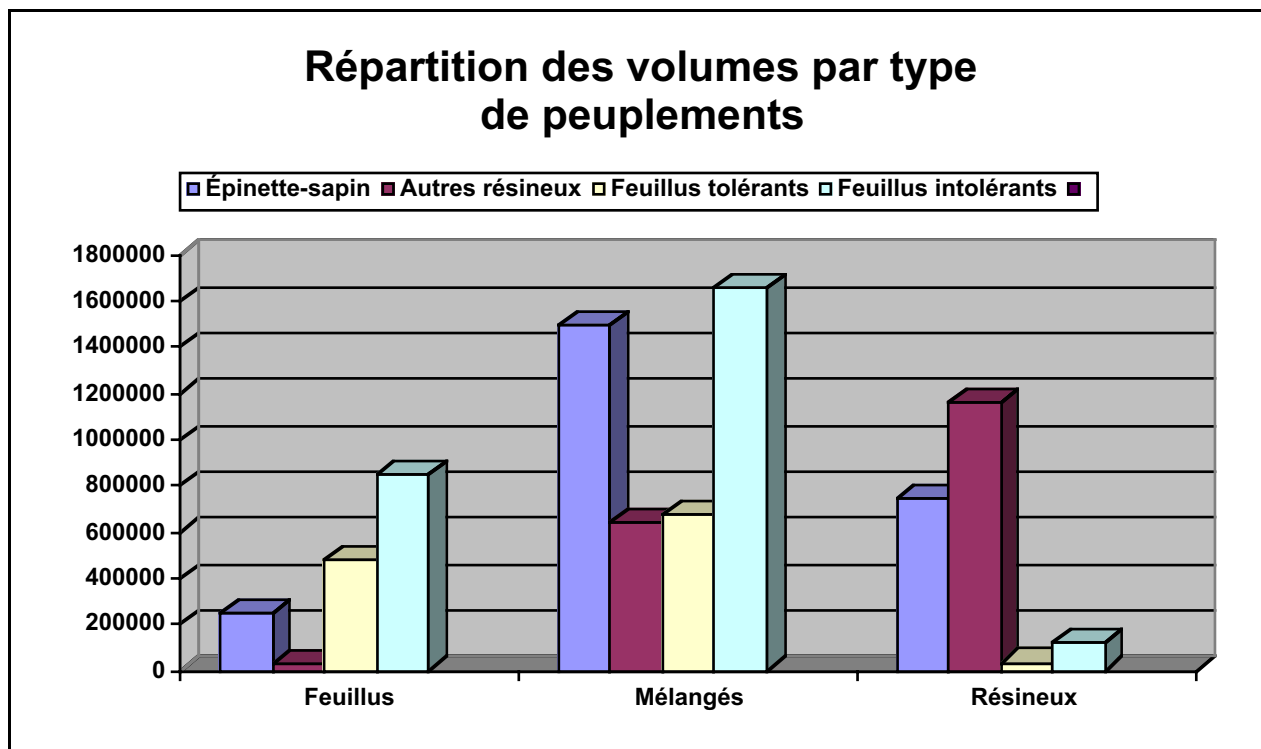
- Les strates résineuses : 103,3 mètres cubes/hectare
- Les strates mélangées : 99,8 mètres cubes/hectare
- Les strates feuillues : 116,2 mètres cubes/hectare

**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR TYPE DE PEUPELEMENTS (mcs)
MRC BONAVENTURE**

Tableau 16

Type de peuplement	Superficie forestière (ha)	Épinette-sapin (m_s)	Autres résineux (m_s)	Feuillus tolérants (m_s)	Feuillus intolérants (m_s)	Total (m_s)
En régénération	3 159	---	---	---	---	---
Feuillus	13 853	253 320	31 275	479 522	846 188	1 610 305
Mélangés	44 670	1 490 346	645 547	670 383	1 654 444	4 460 720
Résineux	18 214	747 997	1 161 019	34 480	123 974	2 067 470
Non classé	1 815	---	---	---	---	---
Total	81 711	2 491 663	1 837 841	1 184 385	2 624 606	8 138 495
%		30%	23%	17%	30%	100%

Figure 4



**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR CLASSE D'ÂGE
MRC BONAVENTURE**

Tableau 17

	Classe d'âge	Superficie (ha)	Résineux (m ³ s)	Feuillus (m ³ s)	Total (m ³ s)
Feuillus	10 ans	2 559	882	10 813	11 695
	30 ans	1 454	24 188	102 738	126 926
	50 ans	7 199	180 251	894 857	1 075 108
	70 ans	1431	42890	180 954	223 844
	90 ans	1210	36384	136 348	172 732
	Non classé	---	---	---	---
	Total	13 853	284 595	1 325 710	1 610 305
Mélangés	10 ans	8 843	248	245	493
	30 ans	2 989	134 055	98 759	232 814
	50 ans	22 635	1 304 240	1 459 454	2 763 694
	70 ans	7 832	497 123	598 516	1 095 639
	90 ans	2 371	200 230	167 850	368 080
	Non classé	15	---	---	---
	Total	44 685	2 135 896	2 324 824	4 460 720
Résineux	10 ans	2 215	0	0	0
	30 ans	1 786	144 699	10 593	155 292
	50 ans	6 160	706 994	48 674	755 668
	70 ans	5 916	741 828	79 378	821 206
	90 ans	2 137	315 495	19 809	335 304
	Non classé	1 800	---	---	---
	Total	20 014	1 909 016	158 454	2 067 470
Total	En régénération	3 159			
	10 ans	13 617	1 130	11 058	12 188
	30 ans	6 229	302 942	212 090	515 032
	50 ans	35 994	2 191 485	2 402 985	4 594 470
	70 ans	15 179	1 281 841	858 848	2 140 689
	90 ans	5 718	552 109	324 007	876 116
	Non classé	1 815	0	0	0
	Total	81 711	4 329 507	3 808 988	8 138 495
%		53%	47%	100%	

Note : Les peuplements de 50 ans incluent les peuplements JIN.
Les peuplements de 90 ans incluent les peuplements VIN et 120 ans.

5.2.2.3 MRC Rocher-Percé

< *La contenance*

La superficie forestière productive du territoire privé de la MRC représente 83%, soit 63 366 hectares.

La forêt privée du territoire est caractérisée par une dominance des strates mélangées (51%) suivi des peuplements résineux (28%) et des peuplements feuillus (15%). Les jeunes peuplements en voie de régénération (0 - 1.5 mètres) occupent à eux 6% de la forêt productive de la MRC.

Comparativement à certaines MRC de la région, le territoire privé présente un relief assez plat. Seulement 2 405 hectares sont classés inaccessibles (pentes > 40%) et occupent les versants des principales rivières de la région. Cependant, ce relief plat a peu d'influence sur la proportion de sites présentant un mauvais drainage car seulement 291 hectares sont classés déficients (classe 5).

< *Les peuplements mélangés*

Les peuplements mélangés totalisent 32 597 hectares. Ils sont composés de peuplements mélangés à tendance résineuse sur près de 60% de la superficie. Les principaux groupements d'essences présents sont les peuplements composés de sapins et de feuillus intolérants *SBB*, *SFI* et *BBS* et les peuplements résineux avec bouleau blanc *RBB*.

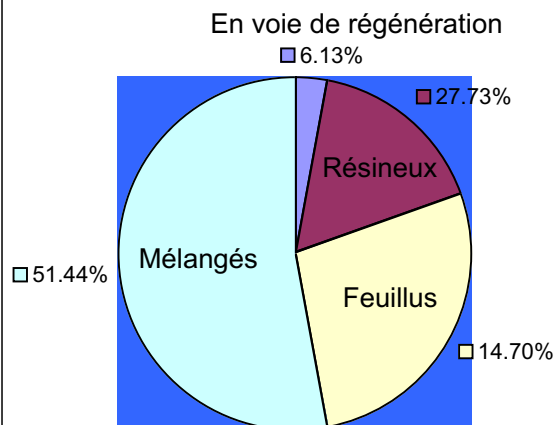
Tableau 18 : Répartition de la superficie MRC Rocher-Percé (020)
Municipalité : Toutes
Tenure : Petite forêt privée (20-21) et Grande forêt privée (22-23-24-25)

TERRAINS FORESTIERS PRODUCTIFS

Pente %	Couverture forestière en hectare				Superficie forestière productive	%
	Résineux	Mélangés	Feillus	En voie de régénération (0 - 1,5 mètres)		
0 - 30 %	16 902	29 742	8 398	3 795	58 837	77,23
31 - 40 %	275	1 288	541	20	2 124	2,79
Sous-total	17 177	31 030	8 939	3 815	60 961	80,02
41% et +	405	1 567	375	58	2 405	3,16
Sous-total	405	1 567	375	58	2 405	3,16
Total	17 582	32 597	9 314	3 873	63 366	83,18

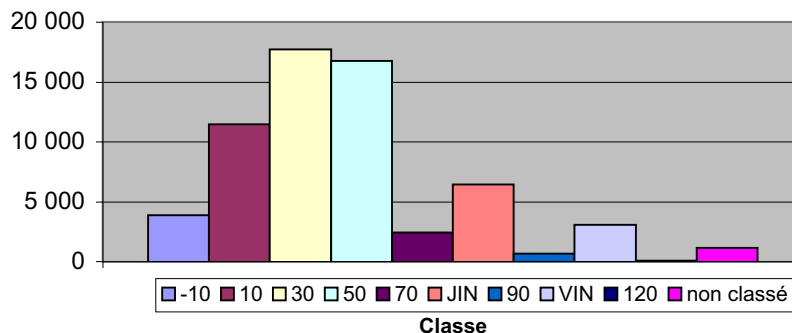
TERRAINS NON FORESTIERS		
	Hectare	%
Eau	2 085	2,74
Agricole	6 197	8,13
Ligne Transport-Énergie	323	0,42
Autres	3 027	3,97
Gravière		
Total	11 632	15,26
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		
Aire d'ébranchage		
Camp forestier		
Coupe-feu		
DEF		
Aulnaie	552	0,72
Dénué sec	138	0,18
Dénué humide	495	0,65
Total	1 185	1,55
Total MRC	76 183	30%

Superficie par type de couvert



Terrains forestiers productifs	
Répartition de la superficie selon l'âge	
Classe	Superficie (ha)
-10	3 873
10	11 467
30	17 700
50	16 727
70	2 382
JIN	6 416
90	619
VIN	3 039
120	30
non classé	1 113
Total	63 366

Superficie par classe d'âge (hectares)



Source : Inventaire du 3^{ème} décennal MRN.

< ***Les peuplements feuillus***

Les peuplements feuillus sont moins nombreux dans la MRC avec 9 314 hectares. Ce sont les érablières à bouleau jaune *ERBJ* (18%), le bétulaies blanches *BB* (17%) et les érablières *ER* (15%) qui composent essentiellement la partie forestière colonisée par les peuplements feuillus.

< ***Les peuplements résineux***

Ce sont les sapinières *SS*, *SE*, *SC*, qui occupent plus de 40% de la superficie résineuse estimée à 17 582 hectares.

On retrouve aussi la présence de cédrières avec près de 15% du territoire résineux et les pessières avec 5%. Quant aux plantations résineuses composées surtout d'épinettes blanches et d'épinettes noires, elles occupent près de 17% de cette forêt résineuse.

Le tableau 20 présente les peuplements forestiers par classe d'âge et par classe de densité. L'analyse de ces données nous permet de constater que :

- < Les jeunes peuplements (10 ans et en voie de régénération) représentent 15 339 hectares, soit près du quart de la superficie forestière productive.
- < Plus de la moitié des peuplements forestiers sont regroupés dans les classes de 30 et 50 ans.
- < Les peuplements âgés de 70 ans représentent 4% du territoire forestier productif incluant les peuplements inéquiennes totalisant près de 10 000 hectares.

Tableau 19: Groupement d'essences - MRC Rocher-Percé

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
FEUILLUS	BB	1 611	17.33	2.12
	BJ	214	2.29	0.28
	EO	570	6.10	0.75
	ER	1 439	15.45	1.89
	ERBB	889	9.53	1.17
	ERBJ	1 682	18.04	2.21
	ERFI	27	0.29	0.04
	FI	478	5.13	0.63
	PE	576	6.17	0.76
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	1 828	19.66	2.41
TOTAL FEUILLUS		9 314	100.00	12.26
MÉLANGÉS	BBE	446	1.36	0.58
	BBEPL	20	0.06	0.03
	BBR	1 050	3.22	1.38
	BBRES	13	0.04	0.02
	BBS	4 190	12.88	5.53
	BJ+R	175	0.54	0.23
	BJ-R	564	1.73	0.74
	EBB	341	1.04	0.45
	EFI	77	0.24	0.10
	EOR	1 490	4.56	1.96
	EPE	13	0.04	0.02
	ERR	461	1.42	0.61
	FIE	104	0.32	0.14
	FIR	983	3.01	1.29
	FIS	1 820	5.57	2.39
	PEE	63	0.19	0.08
	PER	430	1.32	0.56
	PES	969	3.00	1.29
	RBB	1 463	4.48	1.92
	RBJ-	325	0.99	0.43
	RBJ+	72	0.22	0.09
	REO	362	1.11	0.48
	RESFI	36	0.11	0.05
	RFI	1 172	3.59	1.54
	RPE	180	0.55	0.24
	SBB	4 439	13.65	5.86
	SFI	1 656	5.08	2.18
	SPE	334	1.02	0.44
	Plantation mélangée	836	2.56	1.10
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	8 513	26.10	11.20
TOTAL MÉLANGÉS		32 597	100.00	42.91

Tableau 19 (suite)

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
RÉSINEUX	CC	1 021	5.82	1.35
	CE	329	1.87	0.43
	CME	31	0.18	0.04
	CS	1 227	6.99	1.62
	EC	286	1.62	0.38
	EE	753	4.27	0.99
	ES	705	4.00	0.93
	MEC	51	0.29	0.07
	MEE	33	0.19	0.04
	MEME	16	0.09	0.02
	MES	24	0.14	0.03
	RC	82	0.47	0.11
	RE	258	1.46	0.34
	RES	57	0.32	0.07
	RME	46	0.26	0.06
	RS	224	1.27	0.29
	SC	816	4.63	1.07
	SE	741	4.22	0.98
	SME	15	0.09	0.02
	SS	5 717	32.52	7.52
	Plantation résineuse	3 003	17.08	3.95
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	2 147	12.20	2.82
TOTAL RÉSINEUX		17 582	100.00	23.12
SOUS-TOTAL PEUPEMENT (4 m. et plus et plantation)		59 493		71.5
PEUPEMENT EN VOIE DE RÉGÉNÉRATION (0 - 1.5 m.)		3 873		5.08
AUTRES		12 817		16.82
TOTAL MRC		76 183		100.00

Tableau 20: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplement

MRC Rocher-Percé

Type de peuplement	Densité	Ind. (ha)	Classe d'âge								total (ha)
			10 (ha)	30 (ha)	50 (ha)	70 (ha)	90 (ha)	120 (ha)	jin (ha)	vin (ha)	
Feuillus											
	a		109	306	744	0	0	0	372	82	1 613
	b		283	295	1 324	39	0	0	920	619	3 480
	c		142	332	699	155	7	0	650	317	2 302
	d			119	249	84	0	0	230	79	761
	ind.		1 127	31	0	0	0	0	0	0	1 158
	Total		1 661	1 083	3 016	278	7	0	2 172	1 097	9 314
Mélangés											
	a		188	727	277	0	0	0	0	28	1 220
	b		1 353	2 806	3 103	177	10	0	361	110	7 920
	c		1 409	4 585	5 572	380	28	0	1 745	291	14 010
	d		319	2 806	1 300	192	20	0	548	120	5 305
	ind.		4 126	16	0	0	0	0	0	0	4 142
	Total		7 395	10 940	10 252	749	58	0	2 654	549	32 597
Résineux											
	a		27	157	13	42	0	0	0	134	373
	b		487	1 866	828	494	108	0	120	431	4 334
	c		336	2 826	1 869	636	184	25	1 193	712	7 781
	d		169	828	749	183	262	5	277	116	2 589
	ind.	1 113	1 392	0	0	0	0	0	0	0	2 505
	Total	1 113	2 411	5 677	3 459	1 355	554	30	1 590	1 393	17 582
En régénération	Total										3 873
Terrain forestier productif	Total	1 113	11 467	17 700	16 727	2 382	619	30	6 416	3 039	63 366

< *Les données de volume*

Le volume marchand brut total toutes essences est estimé à 4 034 312 mètres cubes solides répartis à 58% en essences résineuses et 42% en essences feuillues. Ces volumes par groupe d'essences sont distribués à 43,3% en sapin-épinette, 14,9% en autres résineux (essentiellement du cèdre), 24,6% en essences intolérantes (bouleau à papier et peuplier) et 16,7% en essences tolérantes composées principalement de bouleau jaune et d'érable rouge et érable à sucre.

La figure 5 permet de visualiser la répartition du volume par groupe d'essences. Le groupe sapin-épinette est réparti à 50% dans les strates mélangées. C'est le sapin qui est le plus présent avec le tiers du volume contenu dans ces strates. Ce groupe occupe plus de 43,8% de l'ensemble du volume total de la MRC.

C'est le feuillu intolérant qui domine dans les strates feuillues. En effet, le peuplier faux-tremble représente 38% du volume sur pied suivi des bouleaux jaunes (14%), du bouleau blanc (12%), de l'érable à sucre (10%). Les essences résineuses réparties à l'intérieur de ces peuplements représentent 27% du volume.

On constate à l'analyse du volume selon les classes d'âge que :

- < Plus de 78% du volume toutes essences est situé dans les strates de 30 ans et 50 ans.
- < Seulement 852 382 mètres cubes solides sont âgés de 70 ans et plus et sont principalement constitués à 75% d'essences résineuses.

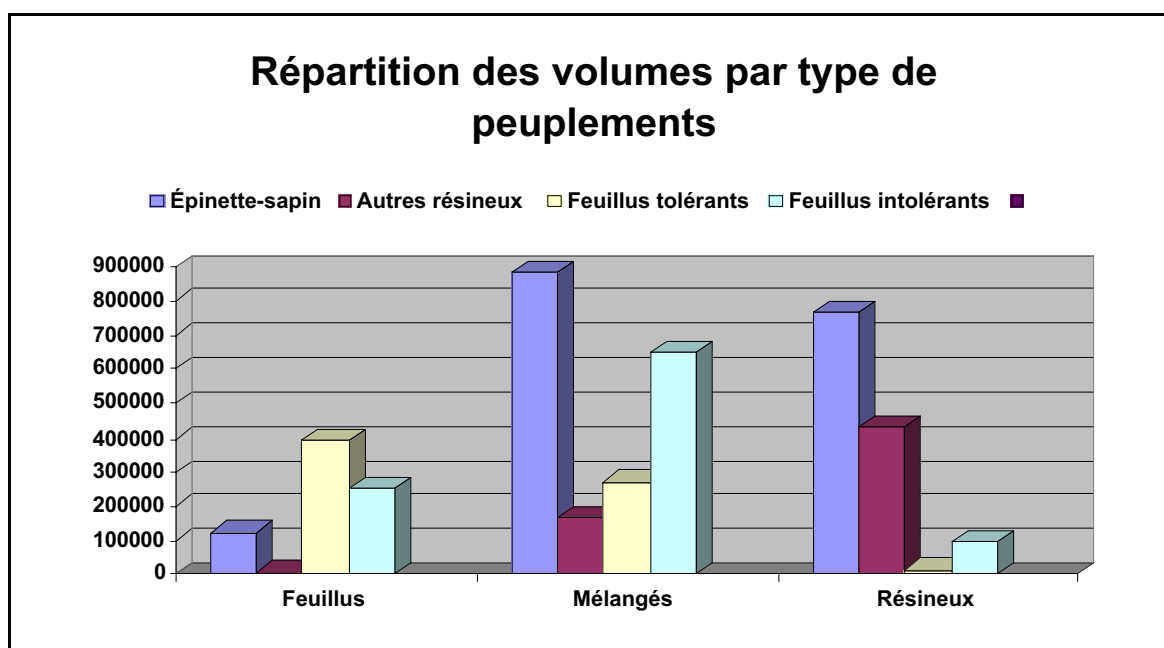
La productivité à l'hectare est variable sur le territoire. Sur l'ensemble du territoire forestier productif, elle atteint pour les strates mélangées 60,1 m³/hectare, pour les strates feuillues 82,6 m³/ha et pour les strates résineuses 79,3 m³/ha. On peut considérer que ces rendements à l'hectare sont peu élevés dans la MRC, ce qui peut être expliqué par la présence de jeunes forêts dans la MRC Rocher-Percé.

**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR TYPE DE PEUPELEMENTS (mcs)
MRC ROCHER-PERCÉ**

Tableau 21

Type de peuplement	Superficie forestière (ha)	Épinette-sapin (m_s)	Autres résineux (m_s)	Feuillus tolérants (m_s)	Feuillus intolérants (m_s)	Total (m_s)
En régénération	3 873	---	---	---	---	---
Feuillus	9 314	121 885	5 597	392 220	249 697	769 399
Mélangés	32 597	883 306	161 018	267 335	646 770	1 958 429
Résineux	16 469	762 788	432 947	14 510	96 241	1 306 486
Non classé	1 113	---	---	---	---	---
Total	63 366	1 767 979	599 562	674 065	992 708	4 034 314
%		43,8%	14,9%	16,7%	24,6%	100%

Figure 5



**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR CLASSE D'ÂGE
MRC ROCHER-PERCÉ**

Tableau 22

	Classe d'âge	Superficie (ha)	Résineux (m ³ s)	Feuillus (m ³ s)	Total (m ³ s)
Feuillus	10 ans	1 661	0	0	0
	30 ans	1 083	11 699	39 098	50 797
	50 ans	5 188	89 899	440 181	530 080
	70 ans	278	4363	37 196	41 559
	90 ans	1104	21521	125 442	146 963
	Non classé	---	---	---	0
	Total	9 314	127 482	641 917	769 399

Mélangés	10 ans	7 395	0		0
	30 ans	10 940	329 217	238 832	568 049
	50 ans	12 906	623 962	599 612	1 223 574
	70 ans	749	51 717	43 821	95 538
	90 ans	607	39 428	31 840	71 268
	Non classé	---	---	---	---
	Total	32 597	1 044 324	914 105	1 958 429

Résineux	10 ans	2 411	0	0	0
	30 ans	5 677	258 510	33 556	292 066
	50 ans	5 049	462 028	55 461	517 489
	70 ans	1 355	158 721	9 174	167 895
	90 ans	1 977	316 476	12 560	329 036
	Non classé	1 113	---	---	---
	Total	17 582	1 195 735	110 751	1 306 486

Total	En régénération	3 873	---	---	---
	10 ans	11 467	0	0	0
	30 ans	17 700	599 426	311 486	910 912
	50 ans	23 143	1 175 889	1 095 254	2 271 143
	70 ans	2 382	214 801	90 191	304 992
	90 ans	3 688	377 425	169 842	547 267
	Non classé	1 113	0	0	---
	Total	63 366	2 367 541	1 666 773	4 034 314
	%		0	0	100%

Note : Les peuplements de 50 ans incluent les peuplements JIN.
Les peuplements de 90 ans incluent les peuplements VIN et 120 ans.

5.2.2.4 MRC Côte-de-Gaspé

< *La contenance*

La superficie forestière productive du territoire privé de la MRC représente 86%, soit 46 289 hectares.

La même tendance se répète soit l'omniprésence des peuplements mélangés avec 59,7% du territoire suivi des peuplements résineux, soit 22% et des peuplements feuillus totalisant 18,3% du territoire forestier productif. Quant aux peuplements en voie de régénération (0 - 1.5 mètres), ils colonisent 2 430 hectares, soit environ 5% de la forêt productive de la MRC.

La superficie forestière inaccessible est de 3 598 hectares localisés principalement dans les forêts privées à proximité des parois escarpées que l'on retrouve le long du littoral du golfe de Saint-Laurent entre le Parc Forillon et Grande-Vallée.

Les sites à drainage déficient représentent une faible proportion de la forêt privée avec à peine 76 hectares de forêt productive accessible sur l'ensemble de la MRC.

< *Les peuplements mélangés*

Les peuplements mélangés totalisent 24 923 hectares. Ils sont composés à 46,7% de peuplements à dominance feuillue représentés surtout par les bétulaies blanches à sapin *BBS*, les peupleraies à sapin *PES*, les peupleraies à résineux *PER* et les feuillus intolérants avec sapin *FIS*.

Quant aux peuplements mélangés à tendance résineuse, ils occupent environ 53,3% de la superficie forestière mélangée du territoire. Ce sont les sapinières avec feuillus intolérants *SBB*, *SFI*, *SPE* qui composent cette superficie avec plus de 5 700 hectares.

Tableau 23 : Répartition de la superficie MRC Côte-de-Gaspé (030)

Municipalité : Toutes

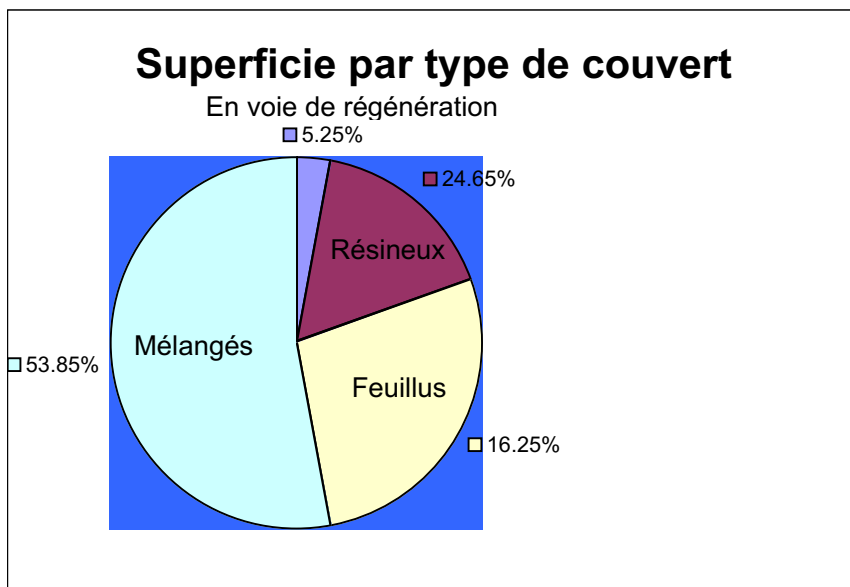
Tenure : Petite forêt privée (20-21) et Grande forêt privée (22-23-24-25)

TERRAINS FORESTIERS PRODUCTIFS

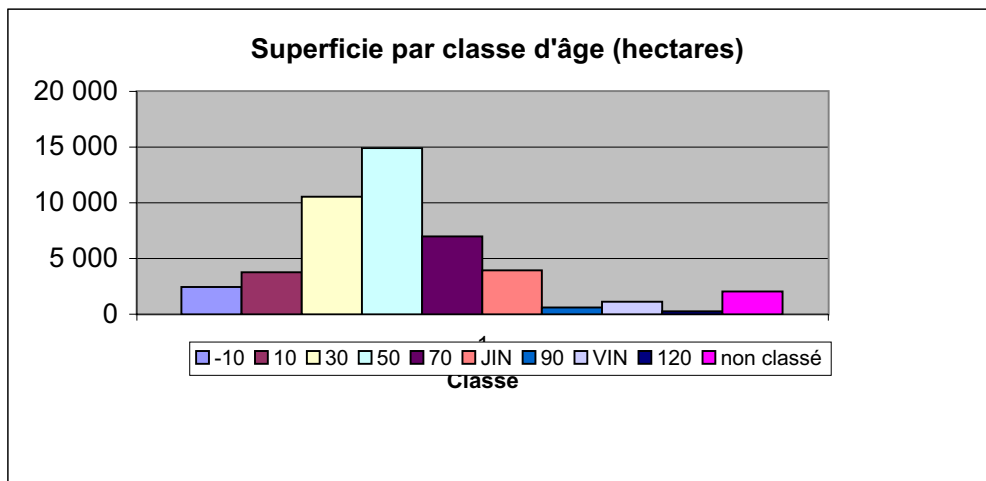
Pente %	Couverture forestière en hectare				Superficie forestière productive	%
	Résineux	Mélangés	Feuillus	En voie de régénération (0 - 1,5 mètres)		
0 - 30 %	10 550	21 267	5 827	2 058	39 702	74,12
31 - 40 %	374	1 983	614	18	2 989	5,57
Sous-total	10 924	23 250	6 441	2 076	42 691	79,69
41% et +	487	1 673	1 084	354	3 598	6,72
Sous-total	487	1 673	1 084	354	3 598	6,72
Total	11 411	24 923	7 525	2 430	46 289	86,41

TERRAINS NON FORESTIERS		
	Hectare	%
Eau	1 024	1,91
Agricole	2 058	3,84
Ligne Transport-Énergie	26	0,05
Autres	2 969	5,54
Gravière	120	0,22
Total	6 197	11,56

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		
Aire d'ébranchage		
Camp forestier		
Coupe-feu		
DEF		
Aulnaie	283	0,53
Dénudé sec	417	0,78
Dénudé humide	382	0,71
Total	1 082	2,02
Total MRC	53 568	100%



Terrains forestiers productifs	
Répartition de la superficie selon l'âge	
Classe	Superficie (ha)
-10	2 430
10	3 731
30	10 496
50	14 870
70	6 957
JIN	3 889
90	601
VIN	1 092
120	233
non classé	1 990
Total	46 289



Source : Inventaire du 3^{ième} décennal MRN.

< ***Les peuplements feuillus***

Les peuplements feuillus occupent la superficie la plus restreinte des MRC du territoire avec 7 525 hectares. Ces peuplements sont composés d'essences intolérantes : les peupleraies *PE* représentent le tiers des peuplements, les bétulaies blanches *BB* (22%) et les feuillus intolérants *FI* (10%). Pour leur part, les érablières *ER*, *ERBJ*, *ERFI* sont présentes sur 10% de la superficie forestière productive occupée par les peuplements feuillus.

< ***Les peuplements résineux***

Les peuplements résineux sont composés de sapinières *SS*, *SE*, *SC* pour 40% de la superficie. On note aussi la présence de pessières *EE*, *ES* (15%) et de cédrière sur environ 5% de la superficie résineuse. Les plantations représentent 2 379 hectares, soit 20% du territoire résineux totalisant 11 411 hectares sur l'ensemble de la MRC.

Le tableau 25 présente les peuplements forestiers par classe d'âge et par classe de densité. L'analyse de ces données permet de préciser que :

- < Les jeunes peuplements (10 ans et en voie de régénération) représentent 6 161 hectares, soit 13% de la superficie forestière productive.
- < Les peuplements âgés de 70 ans et plus incluant les peuplements inéquiennes totalisent 12 772 hectares.
- < Les peuplements de densité C représentent plus du tiers de la superficie forestière productive de la MRC.

Tableau 24: Groupement d'essences - MRC Côte-de-Gaspé

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
FEUILLUS	BB	1 654	21.98	3.09
	BJ	135	1.79	0.25
	EO	687	9.13	1.28
	ER	255	3.39	0.48
	ERBB	216	2.87	0.40
	ERBJ	148	1.97	0.28
	ERFI	111	1.48	0.21
	ERPE	14	0.19	0.03
	FI	759	10.09	1.42
	PE	2 523	33.53	4.71
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	1 023	13.59	1.91
TOTAL FEUILLUS		7 525	100.00	14.04
MÉLANGÉS	BBE	177	0.71	0.33
	BBR	267	1.07	0.50
	BBS	4 318	17.32	8.06
	BJ+R	17	0.07	0.03
	BJ-R	234	0.94	0.44
	EBB	234	0.94	0.44
	EFI	100	0.40	0.19
	EOR	888	3.57	1.66
	EPE	144	0.58	0.27
	FIE	64	0.26	0.12
	FIR	607	2.43	1.13
	FIS	1 963	7.87	3.66
	PEE	236	0.95	0.44
	PER	1 522	6.10	2.84
	PES	2 442	9.79	4.56
	RBB	388	1.56	0.72
	RBJ-	136	0.55	0.25
	REO	524	2.10	0.98
	RER	21	0.08	0.04
	RFI	194	0.78	0.36
	RPE	483	1.94	0.90
	SBB	3 552	14.24	6.63
	SFI	1 157	4.64	2.16
SPE	988	3.96	1.84	
	Plantation mélangée	294	1.18	0.55
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	3 973	15.98	7.44
TOTAL MÉLANGÉS		24 923	100.00	46.54

Tableau 24 (suite)

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
RÉSINEUX	CC	101	0.89	0.19
	CE	40	0.35	0.07
	CME	37	0.32	0.07
	CS	316	2.77	0.59
	EC	92	0.81	0.17
	EE	899	7.88	1.68
	EPB	22	0.19	0.04
	ES	824	7.22	1.54
	MEC	31	0.27	0.06
	MEME	52	0.46	0.10
	MES	33	0.29	0.06
	PBS	31	0.27	0.06
	RC	11	0.10	0.02
	RE	12	0.11	0.02
	RPR	11	0.10	0.02
	RS	89	0.78	0.17
	SC	611	5.35	1.14
	SE	1 014	8.89	1.89
	SPB	20	0.18	0.04
	SS	2 995	26.25	5.59
	Plantation résineuse	2 379	20.85	4.44
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	1 791	15.70	3.34
TOTAL RÉSINEUX		11 411	100.00	21.30
SOUS-TOTAL PEUPEMENT (4 m. et plus et plantation)		43 859		81.88
PEUPEMENT EN VOIE DE RÉGÉNÉRATION (0 - 1.5 m.)		2 430		4.54
AUTRES		7 279		13.58
TOTAL MRC		53 568		100.00

Tableau 25: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplement

MRC Côte-de-Gaspé

Type de peuplement	Densité	Ind.	Classe d'âge								total (ha)
			10 (ha)	30 (ha)	50 (ha)	70 (ha)	90 (ha)	120 (ha)	jin (ha)	vin (ha)	
Feuillus											
	a		57	883	1 102	118	0	0	174	0	2 334
	b		86	461	600	128	0	1	262	12	1 550
	c		202	281	796	646	43	63	230	102	2 363
	d		67	71	289	324	28	0	49	18	846
	ind.		432	0	0	0	0	0	0	0	432
	Total		844	1 696	2 787	1 216	71	64	715	132	7 525
Mélangés											
	a		106	1 381	1 697	68	0	0	123	0	3 375
	b		132	2 256	2 943	732	0	0	755	145	6 963
	c		344	2 429	4 334	1 923	140	24	931	318	10 443
	d		69	283	967	854	20	0	422	71	2 686
	ind.		1 456	0	0	0	0	0	0	0	1 456
	Total		2 107	6 349	9 941	3 577	160	24	2 231	534	24 923
Résineux											
	a		8	116	157	24	0	0	0	0	305
	b		19	919	692	428	82	8	231	30	2 409
	c		9	1 074	1 022	1 291	239	106	460	351	4 552
	d		33	330	271	421	49	31	252	45	1 432
	ind.	1 990	711	12	0	0	0	0	0	0	2 713
	Total	1 990	780	2 451	2 142	2 164	370	145	943	426	11 411
En régénération	Total										2 430
Terrain forestier productif	Total	1 990	3 731	10 496	14 870	6 957	601	233	3 889	1 092	46 289

< *Les données de volume*

Le volume marchand brut total toutes essences est estimé à 3 596 778 mètres cubes solides répartis à 56% en essences résineuses et 44% en essences feuillues. Le groupe sapin-épinette regroupe 48% du volume total. Les autres résineux, 8% de cèdre principalement et les feuillus tolérants représentés par l'érable à sucre et le bouleau jaune contiennent chacun 10% du volume global. Quant aux volumes de peuplier faux-tremble et de bouleau à papier, ils sont estimés à 1 225 136 mètres cubes.

Le tableau 26 représente le volume distribué selon les groupes d'essences et les types de peuplements. On constate que 60% du volume est distribué dans les strates mélangées. Les volumes contenus dans ces strates mélangées incluent 48% de sapins et d'épinettes, 37% de peupliers et de bouleaux à papier, 10% d'érables et de bouleaux jaunes. Quant aux strates feuillues, le volume est concentré dans les peupliers et les bétulaies blanches (20%). À noter que le volume résineux à l'intérieur de ces strates représente 20% du volume total de ces strates.

Le volume des strates résineuses est distribué entre le sapin baumier, l'épinette blanche, l'épinette noire et le cèdre. D'autres essences feuillues complètent ce volume.

L'analyse du tableau 27 identifiant la répartition des volumes par classe d'âge révèle que le portrait de la MRC Côte-de-Gaspé est sensiblement semblable à celui de la MRC Rocher-Percé soit :

< La majorité des volumes situés dans les classes de 30 et 50 ans.

< Un faible volume contenu dans les strates de 70 ans et plus.

La productivité toutes essences de l'ensemble des strates du territoire se situe à 77,7 mètres cubes solides à l'hectare. Cette productivité diffère selon les trois grands groupes de strates du territoire.

- Les strates résineuses : 69,6 mètres cubes/hectare
- Les strates mélangées : 88,3 mètres cubes/hectare
- Les strates feuillues : 87,3 mètres cubes/hectare

Tableau 26: Répartition des volumes par type de peuplements (m³s) - MRC Côte-de-Gaspé

Figure 6: Répartition des volumes par type de peuplements (m³s) - MRC Côte-de-Gaspé

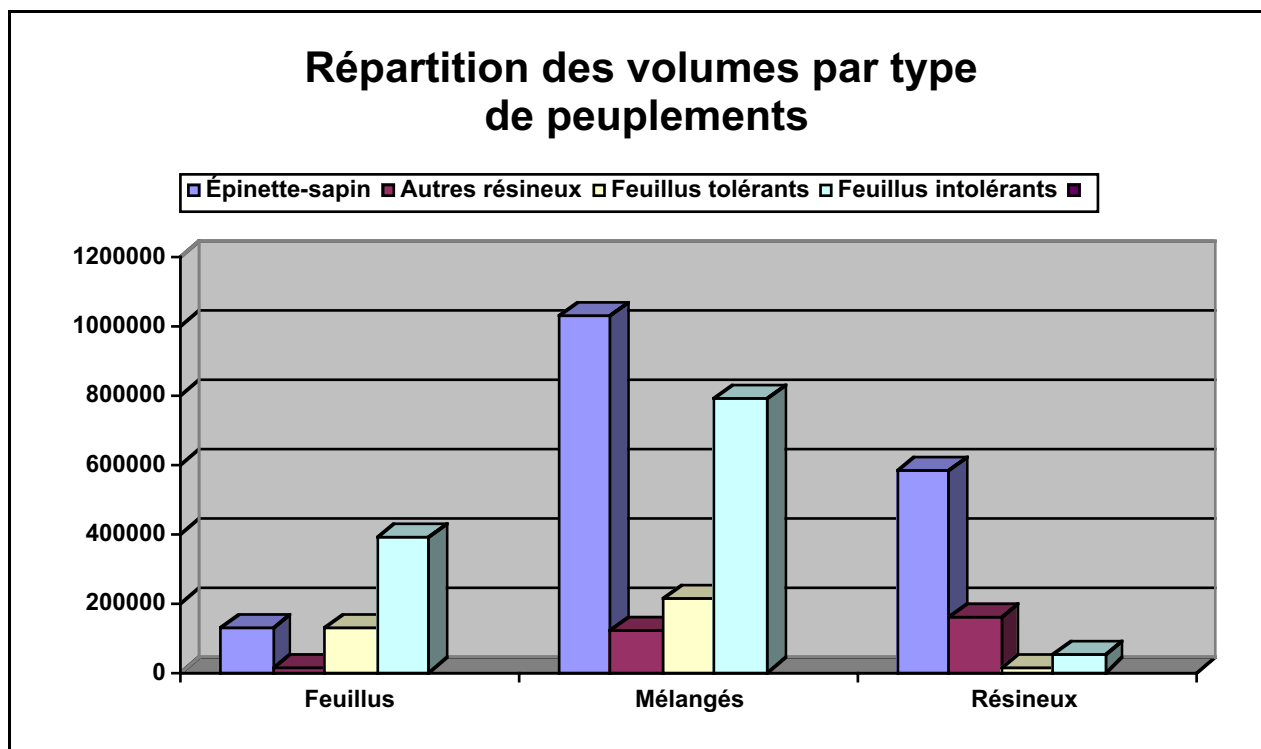
**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR TYPE DE PEUPELEMENTS (mcs)
MRC CÔTE-DE-GASPÉ**

Tenure 20 et 22

Tableau 26

Type de peuplement	Superficie forestière (ha)	Épinette-sapin (m_s)	Autres résineux (m_s)	Feuillus tolérants (m_s)	Feuillus intolérants (m_s)	Total (m_s)
En régénération	2 430	---	---	---	---	---
Feuillus	7 525	128 621	11 105	130 379	386 775	656 880
Mélangés	24 923	1 024 301	118 996	210 829	791 882	2 146 008
Résineux	9 421	579 743	155 338	12 331	46 478	793 890
Non classé	1 990	---	---	---	---	0
Total	46 289	1 732 665	285 439	353 539	1 225 135	3 596 778
%		53%	9%	9%	29%	100%

Figure 6



**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR CLASSE D'ÂGE
MRC CÔTE-DE-GASPÉ**

Tableau 27

	Classe d'âge	Superficie (ha)	Résineux (m ³ s)	Feuillus (m ³ s)	Total (m ³ s)
Feuillus	10 ans	844	150	480	630
	30 ans	1 696	26 290	63 422	89 712
	50 ans	3 502	77 833	287 039	364 872
	70 ans	1 216	31 101	138 192	169 293
	90 ans	267	4 352	28 021	32 373
	Non classé	---	---	---	---
	Total	7 525	139 726	517 154	656 880
Mélangés	10 ans	2 107	0	0	0
	30 ans	6 349	183 098	183 308	366 406
	50 ans	12 172	701 020	559 329	1 260 349
	70 ans	3 577	211 328	222 164	433 492
	90 ans	718	47 849	37 912	85 761
	Non classé	---	---	---	---
	Total	24 923	1 143 295	1 002 713	2 146 008
Résineux	10 ans	780	0	0	0
	30 ans	2 451	90 127	9 478	99 605
	50 ans	3 085	295 833	19 112	314 945
	70 ans	2 164	203 855	22 550	226 405
	90 ans	941	145 266	7 669	152 935
	Non classé	1 990	---	---	---
	Total	11 411	735 081	58 809	793 890
Total	En régénération	2 430	---	---	---
	10 ans	3 731	150	480	630
	30 ans	10 496	299 515	256 208	555 723
	50 ans	18 759	1 074 686	865 480	1 940 166
	70 ans	6 957	446 284	382 906	829 190
	90 ans	1 926	197 467	73 602	271 069
	Non classé	1 990	---	---	---
	Total	46 289	2 018 102	1 578 676	3 596 778
%		62 %	38%	100%	

Note : Les peuplements de 50 ans incluent les peuplements JIN.
Les peuplements de 90 ans incluent les peuplements VIN et 120 ans.

5.2.2.5 MRC Denis-Riverin

< *La contenance*

La superficie forestière productive du territoire privé de la MRC représente 86% du territoire, soit 49 306 hectares. Cette forêt privée est encore caractérisée par une présence accrue des strates mélangées totalisant la moitié de la superficie. Les peuplements résineux (30%), les peuplements feuillus (20%) complètent le territoire forestier productif de la MRC.

La MRC Denis-Riverin présente un territoire privé accidenté. En effet, près du tiers de la superficie présente des pentes supérieures à 30%. Ces superficies sont en bonne partie localisées à l'extrémité est de la MRC. Le secteur ouest (Cap-Chat à Tourelle) présente un relief plus plat.

On retrouve très peu de superficies forestières présentant des déficiences au niveau du drainage, à peine 15 hectares de drainage (classe 5) sont cartographiés dans la MRC.

< *Les peuplements mélangés*

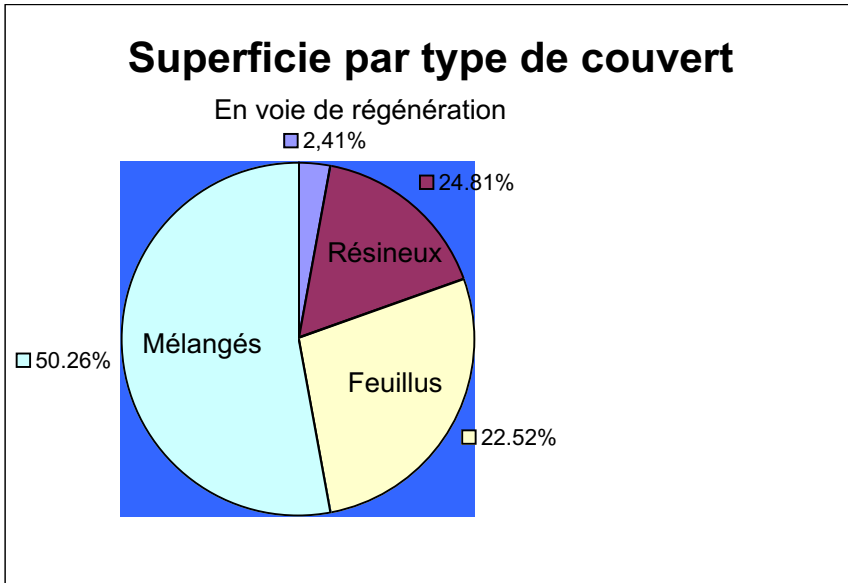
Les peuplements mélangés totalisent 24 779 hectares. Ils sont composés de peuplements mélangés à tendance résineuse dont les principaux peuplements rencontrés sont les sapinières *SBB*, *SFI*, *SPE* avec 40% de la superficie. Quant aux peuplements mélangés à tendance feuillue, ils sont surtout composés de bétulaies à sapin *BBS*, de peupleraies à sapin *PES* et de feuillus intolérants à sapin *FIS*.

Tableau 28 : Répartition de la superficie MRC Denis-Riverin (040)
Municipalité : Toutes
Tenure : Petite forêt privée (20-21) et Grande forêt privée (22-23-24-25)

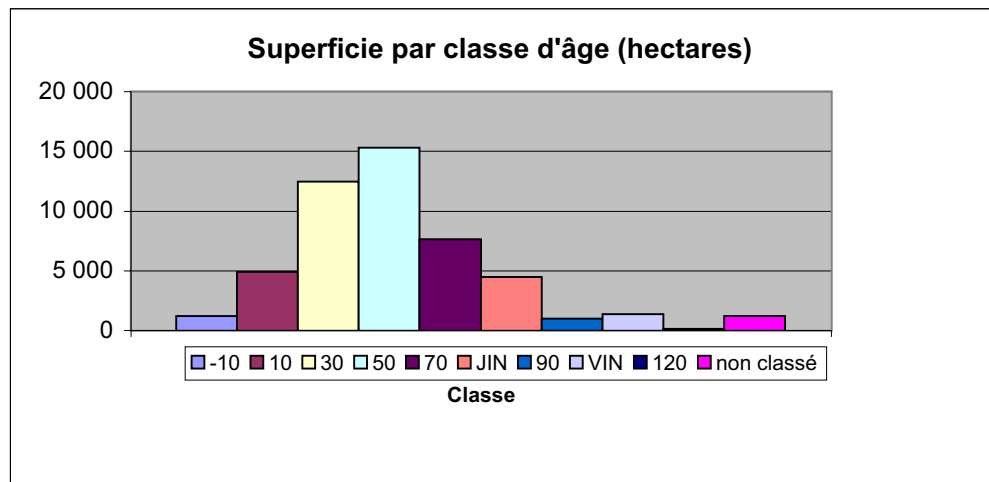
TERRAINS FORESTIERS PRODUCTIFS						
Pente %	Couverture forestière en hectare				Superficie forestière productive	%
	Résineux	Mélangés	Feillus	En voie de régénération (0 - 1,5 mètres)		
0 - 30 %	8 194	16 494	7 519	868	33 075	57,73
31 - 40 %	1 408	3 838	1 728	6	6 980	12,18
Sous-total	9 602	20 332	9 247	874	40 055	69,91
41% et +	2 630	4 447	1 858	316	9 251	16,15
Sous-total	2 630	4 447	1 858	316	9 251	16,15
Total	12 232	24 779	11 105	1 190	49 306	86,06

TERRAINS NON FORESTIERS		
	Hectare	%
Eau	653	1,14
Agricole	4 422	7,72
Ligne Transport-Énergie	160	0,28
Autres	2 235	3,90
Gravière	20	0,03
Total	7 490	13,07

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		
	Hectare	%
Aire d'ébranchage		
Camp forestier		
Coupe-feu		
DEF		
Aulnaie	129	0,23
Dénudé sec	334	0,58
Dénudé humide	36	0,06
Total	499	0,87
Total MRC	57 295	100%



Terrains forestiers productifs	
Répartition de la superficie selon l'âge	
Classe	Superficie (ha)
-10	1 190
10	4 890
30	12 426
50	15 256
70	7 599
JIN	4 434
90	942
VIN	1 324
120	81
non classé	1 164
Total	49 306



Source : Inventaire du 3^{ème} décennal MRN.

< ***Les peuplements feuillus***

Les peuplements feuillus occupent 11 105 hectares. Ce sont les peupleraies *PE* (29%), les feuillus intolérants *FI* (17%), les érablières *ER* (10%) et les érablières avec essences compagnes *ERBJ*, *ERFI* (15%) qui dominent.

< ***Les peuplements résineux***

Les peuplements résineux représentés essentiellement par les sapinières *SS*, *SE*, *SC* (79%), quelques cédrières (4%) et les plantations résineuses (14%) totalisent 12 231 hectares.

Le tableau 30 présente la superficie forestière productive pour les peuplements forestiers par classes d'âge et de densité. L'analyse de ces données révèle que :

- < Les jeunes peuplements (10 ans et en voie de régénération) représentent 6 080 hectares, soit 12% de la superficie forestière productive.
- < Les peuplements âgés de 30 ans et 50 ans représentent 56% de l'ensemble des peuplements forestiers.
- < Les peuplements matures âgés de 70 ans et plus totalisent près de 9 000 hectares.
- < Les peuplements inéquiennes représentent 11% du territoire localisés à part égale dans les strates mélangées et feuillues.

Tableau 29: Groupement d'essences - MRC Denis-Riverin

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
FEUILLUS	BB	1 450	13.06	2.53
	BJ	65	0.59	0.11
	EO	41	0.37	0.07
	ER	1 185	10.67	2.07
	ERBB	643	5.79	1.12
	ERBJ	398	3.58	0.69
	ERFI	421	3.79	0.73
	ERPE	165	1.49	0.29
	FI	1 864	16.79	3.25
	FNC	8	0.07	0.01
	PE	3 197	28.79	5.58
		Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	1 668	15.02
TOTAL FEUILLUS		11 105	100.00	19.38
MÉLANGÉS	BBS	2 689	10.85	4.69
	BJ+R	193	0.78	0.34
	BJ-R	631	2.55	1.10
	EOR	226	0.91	0.39
	ERR	991	4.00	1.73
	FHR	14	0.06	0.02
	FIR	121	0.49	0.21
	FIS	1 904	7.68	3.32
	PER	400	1.61	0.70
	PES	2 045	8.25	3.57
	RBB	81	0.33	0.14
	RBJ-	441	1.78	0.77
	RBJ+	59	0.24	0.10
	REO	351	1.42	0.61
	RER	278	1.12	0.49
	RFI	28	0.11	0.05
	RPE	306	1.23	0.53
	SBB	6 955	28.07	12.14
	SFI	1 482	5.98	2.59
	SPE	1 514	6.11	2.64
	Plantation mélangée	108	0.44	0.02
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	3 962	15.99	6.92
TOTAL MÉLANGÉS		24 779	100.00	43.25

Tableau 29 (suite)

Type de peuplement	Groupement d'essences	Superficie (hectares)	% p/r au type de peuplement	% p/r superficie totale de la MRC
RÉSINEUX	CC	96	0.78	0.17
	CME	2	0.02	0.00
	CS	392	3.20	0.68
	RE	13	0.11	0.02
	RES	3	0.02	0.01
	SC	593	4.85	1.04
	SE	103	0.84	0.18
	SS	8 957	73.23	15.63
	Plantation résineuse	1 664	13.61	2.90
	Peuplement 1.5 - 4 mètres : BR, CT, ES, FR	409	3.34	0.71
TOTAL RÉSINEUX		12 232	100.00	21.35
SOUS-TOTAL PEUPEMENT (4 m. et plus et plantation)		48 116		83.98
PEUPEMENT EN VOIE DE RÉGÉNÉRATION (0 - 1.5 m.)		1 190		2.08
AUTRES		7 989		13.94
TOTAL MRC		57 295		100.00

Tableau 30: Répartition de la superficie forestière productive par classe d'âge, par densité et par type de peuplement

MRC Denis-Riverin

Type de peuplement	Densité	Ind. (ha)	Classe d'âge								total (ha)
			10 (ha)	30 (ha)	50 (ha)	70 (ha)	90 (ha)	120 (ha)	jin (ha)	vin (ha)	
Feuillus											
	a		95	400	684	0	0	0	269	0	1 448
	b		332	1 962	838	79	0	0	637	287	4 135
	c		223	1 556	829	99	0	0	525	204	3 436
	d		26	419	453	98	34	0	196	34	1 260
	ind.		826	0	0	0	0	0	0	0	826
	Total		1 502	4 337	2 804	276	34	0	1 627	525	11 105
Mélangés											
	a		0	1 446	826	65	0	0	113	0	2 450
	b		964	2 344	3 781	1 755	55	0	664	110	9 673
	c		526	1 935	3 612	1 764	181	12	1 145	425	9 600
	d		40	537	571	278	141	0	169	77	1 813
	ind.		1 243	0	0	0	0	0	0	0	1 243
	Total		2 773	6 262	8 790	3 862	377	12	2 091	612	24 779
Résineux											
	a		0	232	193	30	0	0	12	0	467
	b		92	758	2 029	1 432	177	18	199	21	4 726
	c		67	655	1 253	1 623	316	51	459	166	4 590
	d		4	182	187	376	38	0	46	0	833
	ind.	1 164	452	0	0	0	0	0	0	0	1 616
	Total	1 164	615	1 827	3 662	3 461	531	69	716	187	12 232
En régénération											1 190
Terrain forestier productif	Total	1 164	4 890	12 426	15 256	7 599	942	81	4 434	1 324	49 306

< *Les données de volume*

Le volume marchand brut total toutes essences est estimé à 4 397 189 mètres cubes solides répartis à 60% en essences résineuses et 40% en essences feuillues. Comme dans la MRC Côte-de-Gaspé, le volume en sapin-épinette occupe plus de la moitié (53%) du volume total de la MRC. Le volume est complété par les autres résineux (7%), des feuillus intolérants: peuplier et bouleau (26%) et des feuillus tolérants (13%).

Le figure 7 permet de visualiser la répartition du volume selon les groupes d'essences. Encore là, la moitié du volume sapin-épinette est localisée dans les strates mélangées.

Le volume des strates mélangées est distribué entre le sapin (40%), l'épinette blanche (10%), le bouleau à papier (13%), le peuplier (12%), l'érable (12%) et le cèdre (6%).

Dans les strates feuillues, 46% du volume est composé d'essences intolérantes (peuplier et bouleau), 30% d'essences tolérantes (érable et bouleau jaune) et 24% d'essences résineuses (sapin, épinette blanche et cèdre).

La proportion de feuillus dans les strates résineuses est assez faible (7%).

On constate à l'analyse du tableau 32 identifiant la répartition des volumes par classes d'âge que :

- < Les classes 30 ans et 70 ans contiennent approximativement le même volume, 21% et 22% respectivement.
- < Trente pour cent du volume est âgé de 70 ans et plus. Ce volume est constitué à 68% de sapins-épinettes.

La productivité de l'ensemble du territoire s'élève à 89,2 mètres cubes solides à l'hectare. Les trois grands groupes de strates du territoire présentent les productivités suivantes :

- Les strates résineuses : 108,7 mètres cubes/hectare
- Les strates mélangées : 88,6 mètres cubes/hectare
- Les strates feuillues : 78,6 mètres cubes/hectare

Tableau 31: Répartition des volumes par type de peuplements (m³s) - MRC Denis-Riverin

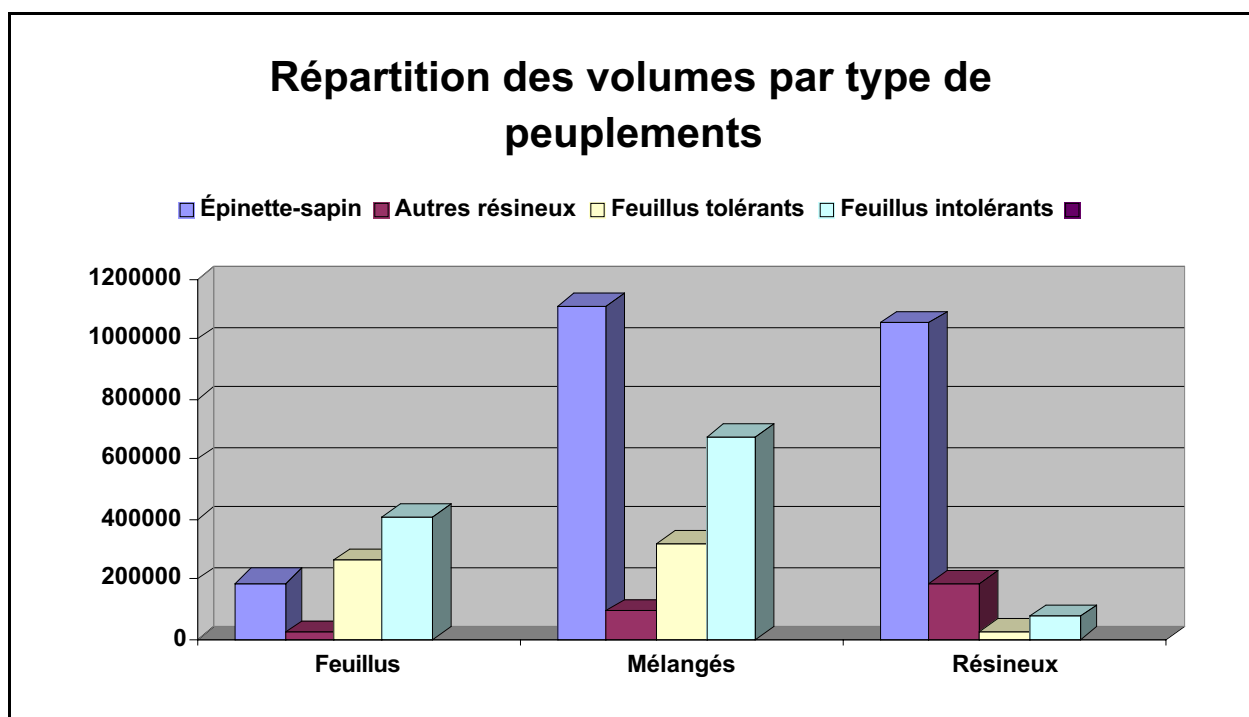
Figure 7: Répartition des volumes par type de peuplements (m³s) - MRC Denis-Riverin

**RÉPARTITION DES VOLUMES PAR TYPE DE PEUPELEMENTS (mcs)
MRC DENIS-RIVERIN**

Tableau 31

Type de peuplement	Superficie forestière (ha)	Épinette-sapin (m_s)	Autres résineux (m_s)	Feuillus tolérants (m_s)	Feuillus intolérants (m_s)	Total (m_s)
En régénération	1 190					0
Feuillus	11 105	187 880	18 992	260 918	405 256	873 046
Mélangés	24 779	1 110 450	91 059	315 755	677 242	2 194 506
Résineux	11 068	1 054 265	181 697	20 902	72 773	1 329 637
Non classé	1 164	---	---	---	---	0
Total	49 306	2 352 595	291 748	597 575	1 155 271	4 397 189
%		53%	8%	13%	26%	100%

Figure 7



5.3 LES INSECTES ET LES MALADIES

5.3.1 L'histoire

Le suivi des insectes et maladies dans la péninsule gaspésienne est effectué depuis plus de 50 ans, soit par le gouvernement du Canada, par son Service d'inventaire depuis 1936 ou par le Service de protection du gouvernement du Québec depuis 1938. D'innombrables relevés ont été faits en forêt tant pour les insectes que pour les maladies; les résultats ont été publiés dans de nombreux rapports annuels ou autres.

L'examen des données de la situation entre 1936 et 1987 a permis de donner une idée de l'importance et de la fréquence d'apparition des principaux ravageurs et de faire connaître ceux qui sont relativement peu ou pas nuisibles.

Nous vous présentons un portrait pour les principales essences résineuses et les feuillus de la région.

Les essences résineuses :

Sapin (insectes)

Tordeuse des bourgeons de l'épinette (*TBE*), *Choristoneura fumiferana* (*clem.*)

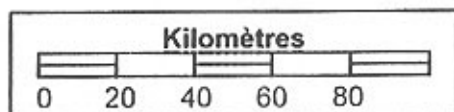
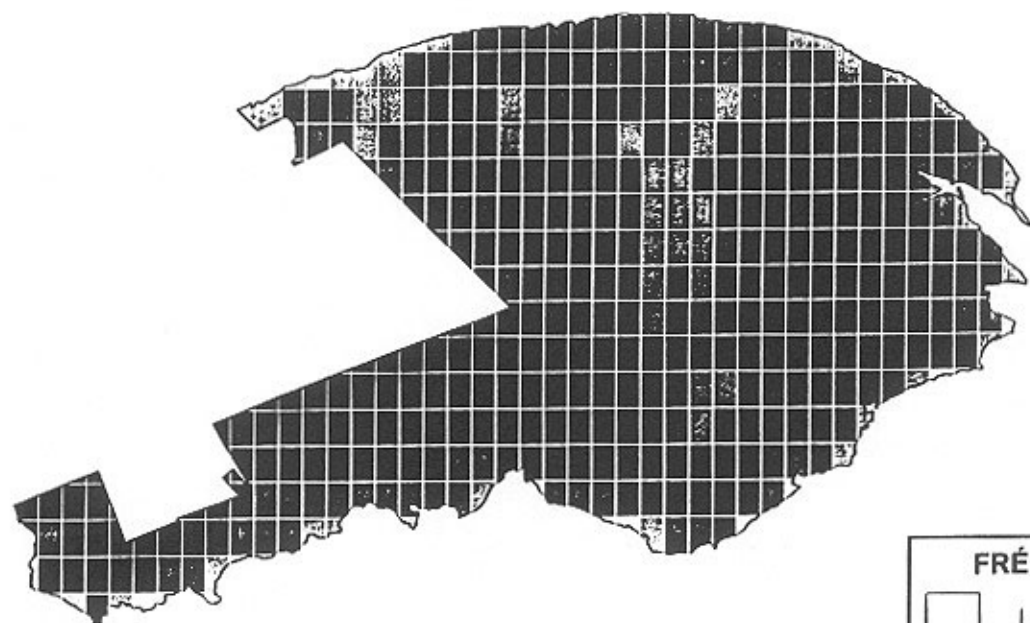
Depuis 1938, deux épidémies de TBE ont touché la région, soit au début des années cinquante et vers la fin des années 70. C'est un insecte indigène reconnu comme le plus grand ravageur des forêts de l'Est de l'Amérique du Nord. Les populations de cet insecte doivent être constamment suivies pour éviter qu'elles n'atteignent un niveau épidémique.

Arpenteuse de la pruche, *Lambdina fuscicornis* (*GN*)

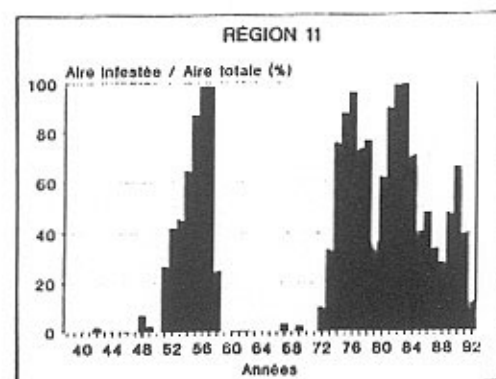
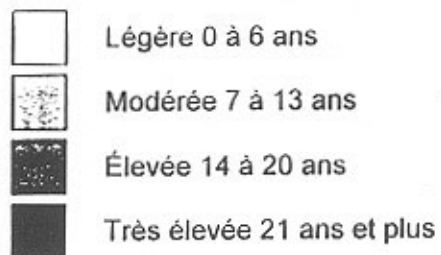
Par ses défoliations, cet insecte peut causer la mortalité rapide des arbres sur de grandes étendues dans les peuplements de sapins baumiers. Toutefois, les épidémies ne durent que 2 à 3 ans en raison des facteurs naturels qui la contrôlent. On mentionne une infestation en 1948 entre Rivière-à-Claude et Rivière-au-Renard sur la rive nord de la Gaspésie. De plus, en 1996, on a dénombré des populations importantes dans le même secteur qui ont été contrôlées principalement par des agents naturels et la récolte des peuplements.

Figure 8 : Fréquence des épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette de 1938 à 1992
Région II

Figure 8 : FRÉQUENCE DES ÉPIDÉMIES DE LA TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE
DE 1938 À 1992
RÉGION 11



FRÉQUENCE DES ÉPIDÉMIES



- Autres insectes rencontrés :
- La tordeuse à tête noire de l'épinette - *Acleris Vaviana* (Fern);
 - Le puceron Lanigère du sapin - *Adelge Picae* (Ratz);
 - Le puceron des pousses du sapin - *Mindarus abietenus* (Koch);
 - La cécidomye du sapin Paradiplosis - *Tumifex* (Gagne);
 - La chenille à Houppes rousse - *Orgyia antiqua* (L.).

Sapin (maladies)

Ces maladies ont peu d'importance économique mais elles sont relativement communes dans les jeunes peuplements de sapins :

- < Le chancre derméen - *Dermea balsamea* (Peck),
- < Le chancre thyronectrien - *Thyronectria balsamea* (Cooke et Peck),
- < La rouille-balai-de-sorcière - *Melampsorella, Caryophylacearum* (Schroet),
- < La rouille des aiguilles - *Pucciniastrum epilobei* (Oth).

Il faut cependant noter la présence de la carie rouge du sapin et du champignon pourridié agaric - (*Armillaria mellea*) qui entraînent des pertes dans les peuplements surannés ou fortement décimés. Le champignon pourridié agaric - (*Armillaria mellea*) s'incruste dans les plantations.

Épinette

Tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)

Cette essence est l'hôte de la TBE bien que cet insecte préfère le sapin baumier. Lors d'infestations graves, la mortalité chez les épinettes est moindre mais les défoliations sont toutefois élevées.

Dendroctone de l'épinette - *Dendroctonus rufipennis* (Kby)

Cet insecte indigène profite des épinettes décadentes ou stressées suite à une épidémie ou un chablis pour augmenter ses populations. Par la suite, il attaque aussi les arbres sains et peut occasionner des dégâts considérables sur de vastes étendues. Entre 1928-1934, une épidémie sévère a été signalée dans les bassins des rivières Cascapédia, Marsoui et York. On a évalué la perte de bois à 18 millions de mètres cubes.

Diprion européen de l'épinette - *Gilpinia hercyniae* (HTG)

Cet insecte a fait des ravages entre 1930 et 1940. Il semble qu'une maladie virale contrôle les populations. En 1983, on a retrouvé des niveaux moyens à Cap-Seize et dans une plantation de St-Alphonse.

Tenthrede à tête jaune - *Pikinema alaskensis* (Roh) et tordeuse de l'épinette - *Zeiraphera canadensis* (Mut, Free)

Ce sont *deux insectes* s'attaquant aux plantations d'épinettes. Les populations ont oscillé durant les dernières décennies.

Mélèze

Trois principaux insectes attaquent cette essence :

Tenthrede du mélèze - *Pristiphora erochsonii* (Hrg)

Insecte qui vit en colonies lorsque les populations sont élevées; cela peut entraîner une mortalité élevée des arbres du peuplement. Des dégâts élevés ont été observés en 1966 et 1968 dans la Baie-des-Chaleurs.

Porte-case du mélèze - *Coleophora laricella* (Hbn)

Cet insecte provoque une diminution de la croissance. Les infestations ne durent que quelques années. On a relevé des populations abondantes en 1949 à New Carlisle.

Tordeuse du mélèze - *Zeiraphera improbana* (Wlk)

C'est un insecte peu dommageable. On a noté des signes de sa présence entre 1977 et 1980 dans la Baie-des-Chaleurs.

Pin (insectes)

Cette essence se retrouve rarement en peuplements homogènes en région. On a identifié trois insectes qui sont à l'état endémique.

- S Le charançon du tronc des pins - *Pissodes approximatus* (Hopk);
- S Le nodulier du pin gris - *Petrova albicapitana* (BSK);
- S Le nématode du pin gris - *Bursaphelenchus xylophilus* (Steinier, Buhrer).

La présence de ces insectes a surtout été enregistrée dans des plantations.

Pin (maladie)

Une des principales maladies répandues chez les pins, particulièrement le pin rouge, le pin sylvestre et le pin gris est le chancre sclérotérien du pin - *Gremmeniella abietina* (Lagerb). Cette maladie est présente partout sur le territoire. Les derniers dégâts sévères ont été observés en 1982 et 1983 dans Matapédia, Matane, Bonaventure et Gaspé-Est.

On retrouve aussi trois autres maladies présentes dans la péninsule :

- S La rouille des aiguilles - *Coleosporium asterum* (Diet);
- S La rouille-tumeur globuleuse du pin - *Endocronnetium harknessii* (J.P.Moore);
- S La rouille-vésiculeuse du pin blanc - *Cronartium Ri bicola* (J.C.Fisher).

Cette dernière, introduite au Canada au début du siècle, a provoqué l'arrêt de la culture du pin blanc dans plusieurs régions. Les gadeliers, groseilliers, sauvages ou cultivés, sont également des hôtes favorables à la propagation de cette maladie.

LES FEUILLUS :

Bouleau (insectes)

Porte-case du bouleau - *Coleophora serratella* (L)

Les défoliations graves causées par ce porte-case occasionnent du dépérissement pouvant aller jusqu'à la mortalité du bouleau à papier.

D'autres insectes affectent aussi cette essence :

S La petite mineuse du bouleau - *Fenusa pusilla* (Lep);

S La squelletteuse du bouleau - *Bucculatrix caroadensisella* (Chun);

S La tenthrède du bouleau - *Arge pectoralis* (Leach);

S La tenthrède mineuse de thompson - *Profinusa Thomsoni* (Konow).

Bouleau (maladie) - dépérissement du bouleau

Le dépérissement du bouleau se caractérise par la mortalité graduelle de la cime. Les causes précises ne sont pas connues. Dans les années 1943 et 1944, ce phénomène est devenu très important en Gaspésie. En 1948, la mortalité maximale est observée dans la région de la Baie-des-Chaleurs pour le bouleau à papier et dans la région de Gaspé pour le bouleau jaune. Depuis 1966, ce problème a pratiquement disparu.

Les autres feuillus

Les autres essences telles l'érable, le peuplier faux-tremble ont été l'hôte d'insectes qui causent des dégâts mineurs aux arbres. En 1980, la mineuse serpentine du tremble a infesté les peuplements de peupliers de la Gaspésie sur de vastes étendues. Les dommages aux arbres sont restreints et la croissance est peu réduite. Seule la maladie hollandaise *ACeratocystis ulmi* (Buism)@ de l'orme trouvée pour la première fois au Québec en 1944 en Mauricie est fatale pour les ormes de la région.

Le premier signalement remonte en 1973 à Grande-Cascapédia. La maladie est toujours présente sur le territoire.

La situation en 1998

Le MRN de la région effectue des inventaires annuels des insectes et maladies présents sur le territoire. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principaux problèmes entomologiques et pathologiques pour le secteur de la Baie-des-Chaleurs et la rive nord gaspésienne.

Baie des Chaleurs :

- < Les populations de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sont toujours à l'état endémique. Aucune hausse des populations n'est prévisible pour 1998;
- < L'arpenreuse de la pruche a causé des défoliations importantes dans le canton Dunière;
- < Les mélèzins du secteur de Carleton ont été sévèrement affectés par la porte-case du mélèze;
- < La maladie hollandaise de l'orme continue de faire mourir des ormes d'Amérique dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs;
- < La rouille vésiculeuse du pin blanc touche le quart des arbres d'une plantation près de Bonaventure;
- < Les populations de la tenthrède à tête jaune de l'épinette affectent plus d'un million de plants dans un reboisement situé à la tête du ruisseau Jérôme;
- < Le nodulier du pin gris affecte particulièrement le pin Lodgepole de la source de semences améliorées.

Secteur Gaspé

Forêt naturelle

- < Le maintien à un niveau endémique des populations de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.
- < La chute de l'épidémie de l'arpenreuse de la pruche.
- < La présence de dégâts importants du dendroctone de l'épinette pour une deuxième année consécutive sur l'île Bonaventure.
- < La présence de dégâts de gel sur le sapin baumier.
- < Augmentation des dégâts causés par la mineuse serpentine du tremble.
- < Détection d'un foyer d'infestation causé par la larve du Papillon satiné.

Plantation

- < Les dégâts occasionnés par le charançon du pin blanc demeurent importants dans deux reboisements de pin blanc suivis annuellement.
- < Augmentation de la maladie du chancre scléroderrien dans une plantation d'épinettes faisant partie du réseau de surveillance des plantations.
- < La présence de la Gelure printanière dans 78% des reboisements en épinettes faisant partie du réseau de surveillance des plantations.

Secteur St-Anne-des-Monts

Les insectes et les maladies en forêt naturelle

- < Les populations de TBE sont toujours à un niveau endémique.
- < Aucune défoliation due à l'arpenteuse de la pruche n'a été observée dans ce secteur en 1998; cependant on a signalé la présence de mortalité dans des zones les plus fortement défoliées en 1996 et 1997 près du Lac Mont-Louis.
- < Une nette diminution du porte-case du bouleau dont les populations étaient à l'état épidémique depuis les quatre dernières années.

Les insectes et les maladies en plantation

- < Légère augmentation de la tordeuse de l'épinette dans une plantation du secteur de Cap-Chat.
- < Aucune augmentation des populations du charançon du pin blanc dans les plantations d'épinette de Norvège de la région. Le charançon semble confiné à la vallée de la petite rivière Cap-Chat.
- < Le chancre scléroderrien est toujours présent dans quelques plantations de pin gris et de pin rouge. Le taux d'infestation est très bas et semble stable.
- < Les populations de tenthrède à tête jaune de l'épinette sont en baisse et à l'état de traces.

5.4 LES INCENDIES FORESTIERS

La Gaspésie n'est pas considérée comme une région à haut risque. Très peu d'incendies se sont déclarés depuis les 25 dernières années en forêt privée (1972-1998).

Durant cette période, la dimension des feux a toujours été inférieure à 10 hectares. Deux régions ont été plus affectées, soit :

- C Le secteur Port-Daniel/Douglastown
- C Le secteur Rivière-au-Renard/Grande-Vallée; ce dernier a fait l'objet de nombreux incendies criminels depuis les dix dernières années.

Il est à noter que des incendies majeurs ont sévi dans la péninsule gaspésienne depuis le début du siècle. Les principaux feux de forêt principalement localisés sur forêt publique sont :

< Le feu de la Bonaventure (1924)	76 500 hectares
< Le feu des rivières York et St-Jean (1941)	40 000 hectares
< Le feu de Chandler/Grande-Rivière (1960)	14 200 hectares
< Le feu de la Bonaventure (1995)	30 000 hectares

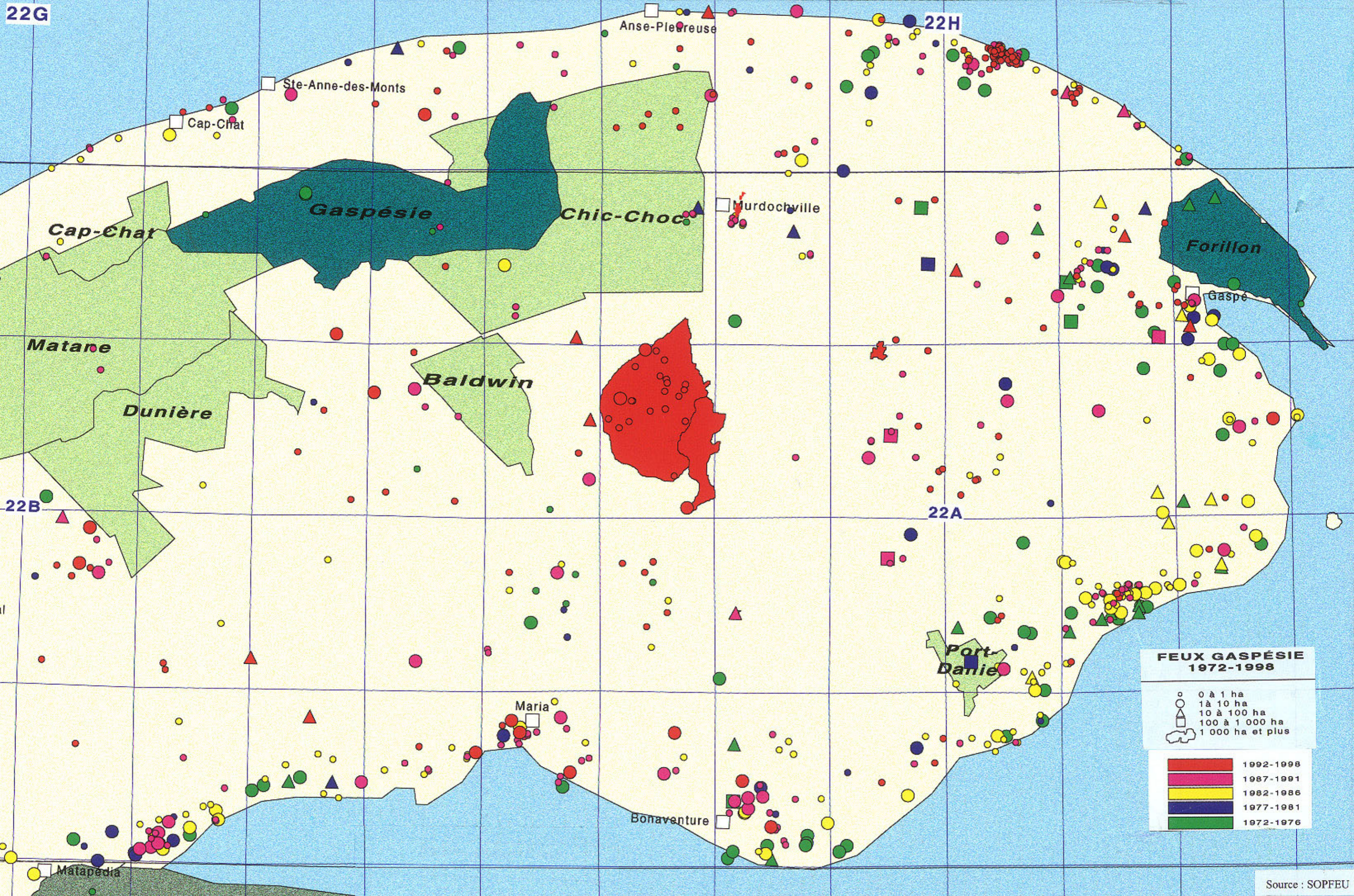
Une cartographie des feux enregistrés entre 1941 et 1998 est en cours et sera disponible sous format numérique en 1999 pour l'ensemble de la péninsule gaspésienne à la Société de protection contre le feu (SOPFEU).

22G

22H

22B

22A



**FEUX GASPÉSIE
1972-1998**

○ 0 à 1 ha
 ○ 1 à 10 ha
 □ 10 à 100 ha
 □ 100 à 1 000 ha
 □ 1 000 ha et plus

■ 1992-1998
 ■ 1987-1991
 ■ 1982-1986
 ■ 1977-1981
 ■ 1972-1976

5.5 LA RÉCOLTE DE LA MATIÈRE LIGNEUSE

5.5.1 L'historique de la mise en marché

La naissance du syndicalisme forestier en Gaspésie date de 1957. Une étude effectuée en 1955 par les syndicats de l'UCC démontre que le prix payé pour le bois de la forêt privée se situait entre 7 \$ et 10 \$ la corde.

< En 1956, l'Assemblée nationale vote une Loi de mise en marché des produits agricoles; en même temps le gouvernement crée un organisme gouvernemental qui va régir cette nouvelle loi, il s'agit de l'Office des marchés agricoles du Québec.

En 1963, le projet de loi 13 vient modifier la législation de la mise en marché et supprimer l'Office des marchés agricoles du Québec et crée la *Régie des marchés agricoles du Québec*.

À la fin des années cinquante, les producteurs de bois livraient uniquement du bois de pulpe (4 pieds) aux compagnies suivantes :

- ! New Brunswick International Paper de Dalhousie (NBIP);
- ! Gaspesia Sulphite de Chandler;
- ! Cascapedia Manufacturing and Trading de New Richmond.

En 1958, la première entente de plus de 50 000 cordes de bois était signée entre la compagnie Gaspésia Sulphite et l'Office des producteurs de bois de la Gaspésie. Par la suite, des nouvelles ententes furent signées avec les compagnies Consolidated Bathurst, NBIP, Gaspésia Sulphite, CIP de Matane et Consolidated Bathurst de la Baie au Saguenay.

De 1960 à 1990, le bois de la forêt privée a été essentiellement dirigé aux usines de pâtes de la région.

5.5.2 Le fonctionnement de la mise en marché des bois de la forêt privée

Chacun des Syndicats des producteurs de bois du Québec est assujéti à la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (I.R.q., chapitre M-35.1.) Cette loi établit des règles permettant d'organiser de façon ordonnée la production et la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, et que ces opérations soient faites à des fins de vente ou non.

Un organisme a été créé, la Régie des Marchés Agricoles et Alimentaires du Québec (RMAAQ), afin de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles et alimentaires, le développement des relations harmonieuses entre les différents intervenants, le règlement de litiges qui surviennent dans le cadre de la production des différents produits.

Dans le cadre de cette loi, les producteurs forestiers se sont donnés des outils tels les Plans conjoints identifiant le territoire, le type de produit visé, le type de producteurs et l'organisme chargé d'appliquer ce plan.

Sur le territoire, deux organismes regroupent les propriétaires de boisés privés localisés sur le territoire d'AFOGÎM. Ces organisations possèdent des règlements qui peuvent varier d'un Plan conjoint à l'autre dépendamment de la volonté des propriétaires.

5.5.2.1 Les organismes impliqués

Le territoire des plans conjoints présents sur le territoire d'AFOGÎM sont :

- * *Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie* : Municipalités de Cap-Chat à Restigouche Sud-Est inclusivement.
- * *Syndicat des producteurs de bois du Bas St-Laurent* : Municipalités de Capucins, Matapédia, St-Alexis, St-François, l'Ascension et St-André.

Les principaux **règlements** qui régissent ces organisations de mise en marché des bois du secteur privé sont :

- * ***Le règlement sur la contribution des producteurs de bois pour l'administration de leur Plan conjoint***

Tout producteur doit payer au syndicat, une contribution par unité de volume du produit visé mise en marché. Les contributions perçues servent à payer les dépenses encourues pour l'application et l'administration du plan et des règlements.

- * ***Le règlement sur le fonds forestier***

Tout producteur doit payer au syndicat, une contribution par unité de volume mise en marché. Ces contributions et les intérêts provenant de son administration servent principalement à financer des projets et activités dans les domaines suivants : formation, éducation et promotion en aménagement, des recherches appliquées en forêt privée, au financement d'un journal d'informations destiné aux producteurs de bois.

- * ***Le règlement sur la mise en marché des bois (agence centrale de vente)***

Ce règlement confère l'exclusivité de la mise en marché du bois tel que défini par ledit règlement. Certains bois peuvent être exclus du règlement, c'est le cas du bois de chauffage et du bois de sciage feuillu et déroulage feuillu dans le Plan conjoint du Syndicat de la Gaspésie. Pour le Syndicat du Bas St-Laurent, ce sont les bois à pâte et panneaux qui sont visés par ce règlement, les bois de sciage résineux et feuillu sont exclus. Le syndicat désigne un agent acheteur et décide des modalités entourant la transaction, soit le moment où il prend le bois, l'endroit où il est dirigé et le transporteur qui effectue la livraison. Le Syndicat effectue le paiement aux producteurs, aux transporteurs ou cas échéant à son représentant (agent) en établissant pour chacun le prix net qui lui revient. Un producteur visé par le Plan conjoint ne peut mettre en marché son bois autrement que par l'entremise de son syndicat.

Ces organismes fixent les conditions, les modalités, le prix de vente de transport du produit visé, les normes de qualité et la durée des contrats avec les usines.

Selon la volonté des propriétaires, d'autres outils sont disponibles afin de gérer efficacement la mise en marché des bois.

* ***Le règlement du contingentement***

Les contingents limitent la production individuelle en fonction d'un volume global négocié par le syndicat. Il répartit équitablement ce volume entre chaque producteur désireux de mettre en marché du bois. Le producteur se verra attribuer un permis l'autorisant à récolter un maximum de bois sans l'obliger à en couper la totalité. La plupart du temps, le contingent est fixé en fonction de la superficie forestière détenue par le producteur. Ce règlement s'applique dans les deux syndicats pour le bois à pâte.

* ***Le règlement de la péréquation des coûts de transport***

Un syndicat peut, par règlement, établir une procédure pour faire en sorte que les producteurs reçoivent, déduction faite des frais de mise en marché, un même prix pour un produit identique, quelque soit sa localisation à l'intérieur du territoire.

À noter que ce règlement n'est pas en vigueur actuellement en Gaspésie, mais s'applique pour le bois à pâte au Syndicat des producteurs de bois du Bas St-Laurent.

Deux autres règlements sont obligatoires pour tous les syndicats.

* ***Le règlement sur le fichier des producteurs de bois***

Ce règlement précise le contenu et les modalités de conservation du fichier indiquant la liste des producteurs visés par le Plan conjoint.

* ***Le règlement sur l'accès et la conservation des documents***

Ce règlement précise les règles de consultation de certains documents (procès-verbaux, etc.) ainsi que les modalités de conservation de certains documents.

5.5.3 L'analyse régionale

5.5.3.1 Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie

< La quantité et le type de production

La production forestière des producteurs gaspésiens a passablement changé dans ce secteur depuis la dernière décennie. Elle est passée d'un marché orienté uniquement sur le bois à pâte (4') à un marché plus diversifié où le bois de sciage occupe une place de plus en plus importante comme le démontre les figures suivantes :

Graphique 1 : Feuillus - pâte et sciage

Graphique 2 : Résineux - pâte et sciage

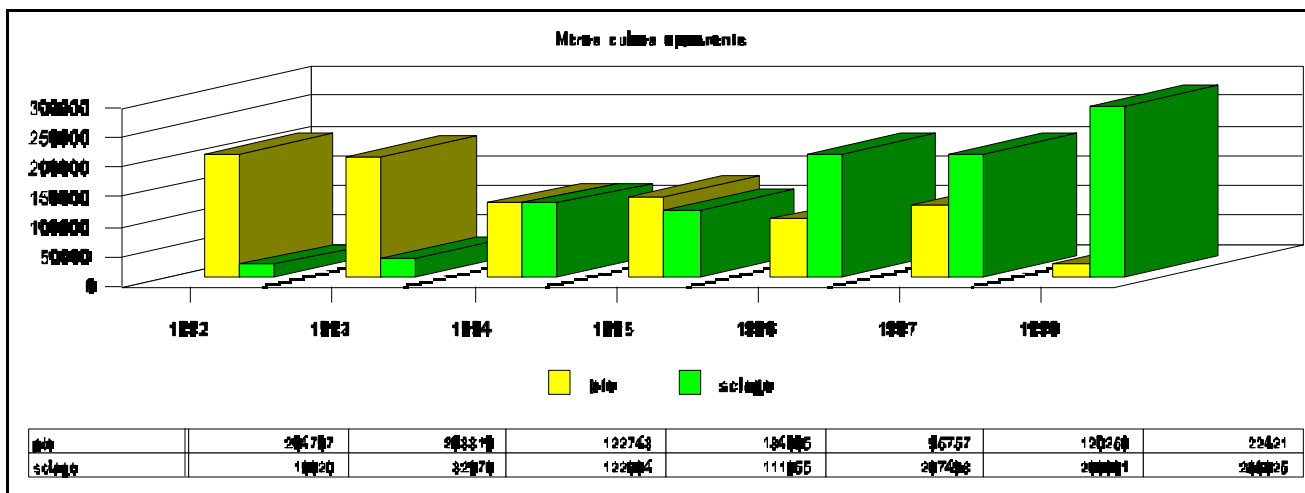
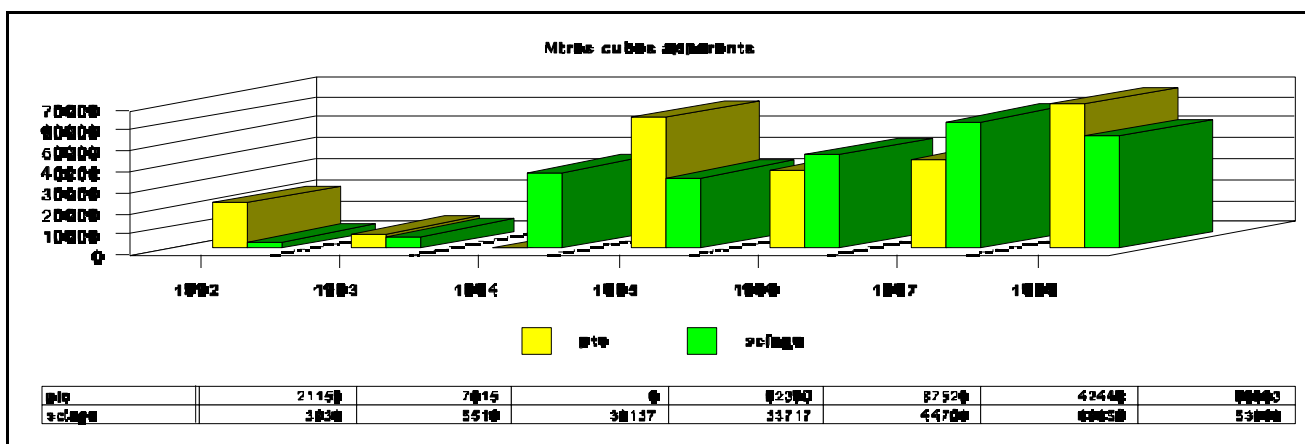


Tableau 33 : La mise en marché de la forêt privée

MRC	Volume mis en marché (mètres cubes apparents)						Nombre de producteurs		
	1998		1997		1996		1998	1997	1996
	<i>Résineux</i>	<i>Feuillus</i>	<i>Résineux</i>	<i>Feuillus</i>	<i>Résineux</i>	<i>Feuillus</i>			
<i>MRC Avignon (partie)</i>	42 932	30 500	45 304	24 326	56 439	19 681	225	287	207
<i>MRC Bonaventure</i>	72 602	39 671	82 420	33 997	78 532	40 336	470	817	602
<i>MRC du Rocher-Percé</i>	47 479	3 413	46 991	4 297	40 848	765	231	455	292
<i>MRC Côte-de-Gaspé</i>	30 447	23 595	44 196	22 909	40 184	12 745	177	283	171
<i>MRC Denis-Riverin (Capucins non inclus)</i>	116 471	24 467	108 399	17 294	87 247	8 704	403	489	353
Total	309 931	121 646	327 310	102 823	303 250	82 231	1 506	2 331	1 625

Source : SPB Gaspésie - Cahiers assemblées annuelles 1996 - 1997 - 1998.

Volume en mètre cube apparent

MUNICIPALITÉ	PÂTE		SCIAGE		TOTAL		Nombre de producteurs
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	
Cap-Chat	149	6 687	31 216	114	31 365	6 801	85
Ste-Anne-des-Monts		11 725	28 796	222	28 796	11 946	139
Tourelle	0	1 037	9 002	114	9 002	1 151	72
La Martre	0	59	5 167	56	5 167	115	10
Marsoui	0	338	2 958	44	2 958	382	12
Rivière-à-Claude	0	617	1 247	61	1 247	678	7
Mont St-Pierre	0	0	140	0	140	0	1
Mont-Louis	378	2 467	14 575	530	14 953	2 997	69
Madeleine	155	231	22 688	166	22 843	397	8
Total MRC Denis-Riverin	682	23 161	115 789	1 306	116 471	24 467	403
Grande-Vallée	1 229	763	1 826	604	3 054	1 367	48
Petite-Vallée	0	817	9 047	292	9 047	1 109	20
Cloridorme	0	347	1 122	673	1 122	1 019	13
Grand Étang	67	0	2 927	133	2 993	133	2
Gaspé	3 857	4 885	10 374	15 082	14 231	19 967	94
Total MRC Côte-de-Gaspé	5 152	6 811	25 296	16 783	30 447	23 595	177
Percé	3 135	0	7 219	104	10 354	104	57
Ste-Thérèse-de-Gaspé	516	0	1 433	23	1 949	23	10
Grande-Rivière	1 581	136	11 661	146	13 242	282	30
St-François-de-Pabos	263	0	2 538	117	2 801	117	10
Pabos	0	0	31	235	31	235	14
Chandler	88	227	1 226	583	1 314	810	13
Pabos Mills	51	0	55	0	106	0	4
Newport	906	0	1 006	57	1 912	57	16
Gascons	119	0	1 691	0	1 810	0	11
Port-Daniel	1 627	424	12 333	1 362	13 959	1 786	66
Total MRC Rocher-Percé	8 286	787	39 193	2 626	47 479	3 413	231
Shigawake	315	163	2 489	342	2 804	505	16
Saint-Godefroi	630	0	1 881	799	2 511	799	32
Hopetown	1 251	0	1 560	265	2 811	265	13
Hope	608	3 589	2 802	764	3 410	4 353	7
Paspébiac	1 957	3 475	9 653	4 163	11 610	7 638	65
New Carlisle	484	821	2 449	2 331	2 933	3 152	30
Saint-Elzéar	503	2 549	10 233	3 768	10 735	6 317	33
Bonaventure	617	1 175	3 796	2 426	4 414	3 601	62
Saint-Siméon	510	629	1 025	469	1 536	1 098	16
Saint-Alphonse	493	1 746	8 666	2 417	9 159	4 162	62
Caplan	130	679	1 632	961	1 762	1 640	34
New Richmond	405	2 329	12 434	3 135	12 838	5 464	80
Grande-Cascapédia	63	0	4 042	608	4 105	608	12
Saint-Jules	0	68	1 975	0	1 975	68	8
Total MRC Bonaventure	7 966	17 224	64 637	22 448	72 602	39 671	470
Maria	194	345	2 366	1 500	2 560	1 846	21
Carleton	231	1 053	2 085	1 000	2 316	2 053	16
Saint-Omer	0	1 601	2 417	2 104	2 417	3 705	31
Nouvelle	68	2 285	21 590	2 501	21 658	4 786	84
Escuminac	0	347	1 592	519	1 592	867	9
Pointe-à-la-Croix	0	9 188	4 960	2 318	4 960	11 506	45
Ristigouche Sud-Est	0	4 732	7 429	1 006	7 429	5 737	19
Total MRC Avignon (partie)	493	19 552	42 440	10 948	42 932	30 500	225
Total	22 578	67 535	287 354	54 111	309 931	121 646	1 506
Total de la mise en marché du bois en 1998			431 577 mca				

Les usines de transformation utilisent le bois de la forêt privée en provenance du Plan conjoint du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie. En 1998, trente-sept usines ont utilisé du bois de la forêt privée. Le nombre d'usines n'a cessé d'augmenter depuis les dernières années.

Le bois à pâte

Le bois à pâte est dirigé vers 4 usines :

- C Gaspésia Limitée de Chandler
- C Cartons St-Laurent inc. Matane
- C Donohue Matane inc.
- C Uniboard inc. de Sayabec

Les prix varient selon les essences et les distances de livraison.

Tableau 35 : Évolution des prix nets payés aux producteurs

Évolution des prix nets payés aux producteurs							
Année	1998	1997 *	1996	1995	1994	1993	1992
<i>Bois à pâte (sapin/épinette) mca</i>	28,74	28,29	28,30	25,89	21,04	21,06	21,33
<i>Bois à pâte (tremble) tmh</i>	23,88	22,00	25,74	27,77			

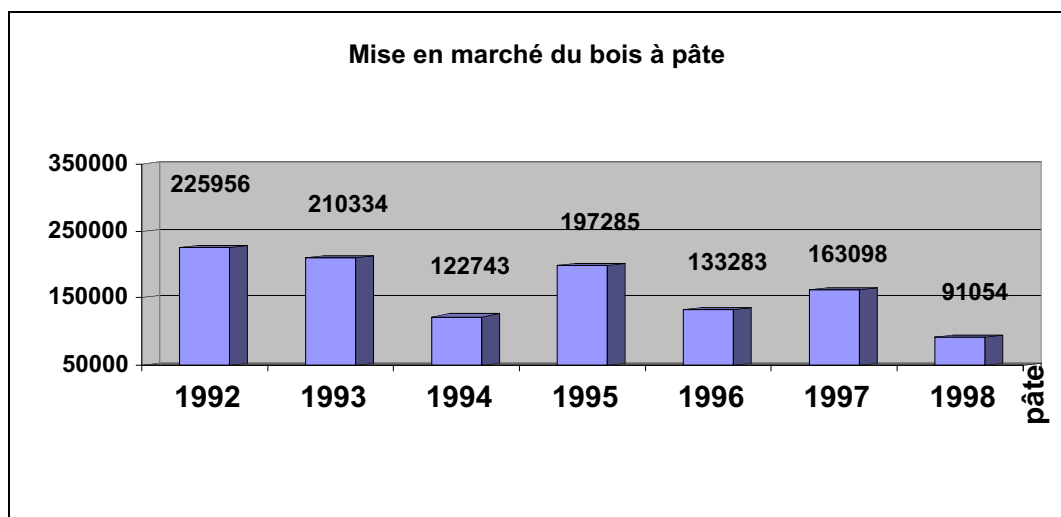
* Territoire sous péréquation seulement.

Comme mentionné précédemment, le marché du bois à pâte a connu une baisse drastique depuis les sept dernières années qui s'explique en partie par la diminution d'achat de bois rond par la compagnie Gaspésia.

Tableau 36 : La mise en marché du bois à pâte 1998

Usines	Sapin- épinette	Tremble	Feuillus durs	Total MCA
Cartons St-Laurent - Matane		6 965	17 248	24 213
Donohue Matane inc.		42 960		42 960
Gaspésia Chandler ltée	22 421			22 421
Uniboard inc. Sayabec			1 460	1 460

Année	Sapin- épinette	Tremble	Feuillus durs	Total MCA
1998	22 421	49925	18 708	91 054
1997	120 259	37215	5 624	163 098
1996	95 757	21 787	15 739	133 283
1995	134 895	61 821	569	197 285
1994	122 743	0	0	122 743
1993	203 319	5 612	1 403	210 334
1992	204 797	17 395	3 764	225 956



Le bois de sciage

Quant au *bois de sciage*, trente-trois usines localisées en Gaspésie et dans le Nord du Nouveau-Brunswick se sont partagées en 1998 près de 340 000 m³ apparents. Les essences résineuses représentaient 84% du volume livré. Le peuplier faux-tremble totalise 90% du volume total des essences feuillues destinées au sciage.

Quatre essences principales sont mises en marché par les propriétaires au niveau du bois de sciage.

Sapin-épinette (sciage) :

En 1998, plus de vingt usines ont mis en marché près de 270 000 m³ en provenance de la forêt privée. La production du bois en longueur de 8 pieds étant la plus en demande avec 81% de la production.

Depuis 1992, cette production a connu une expansion considérable comme le démontre le tableau et le graphique ci-dessous.

Tableau 37 : La mise en marché du sapin-épinette sciage

Année	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992
8 pieds	219 321	156 727	180 821	97 202	110 365	30 344	11 339
10 à 16 pieds	45 994	46 693	20 304	14 372	11 499	2 099	8 157
Long	4 787						
Total MCA	270 102	203 420	201 125	111 574	121 864	32 443	19 496

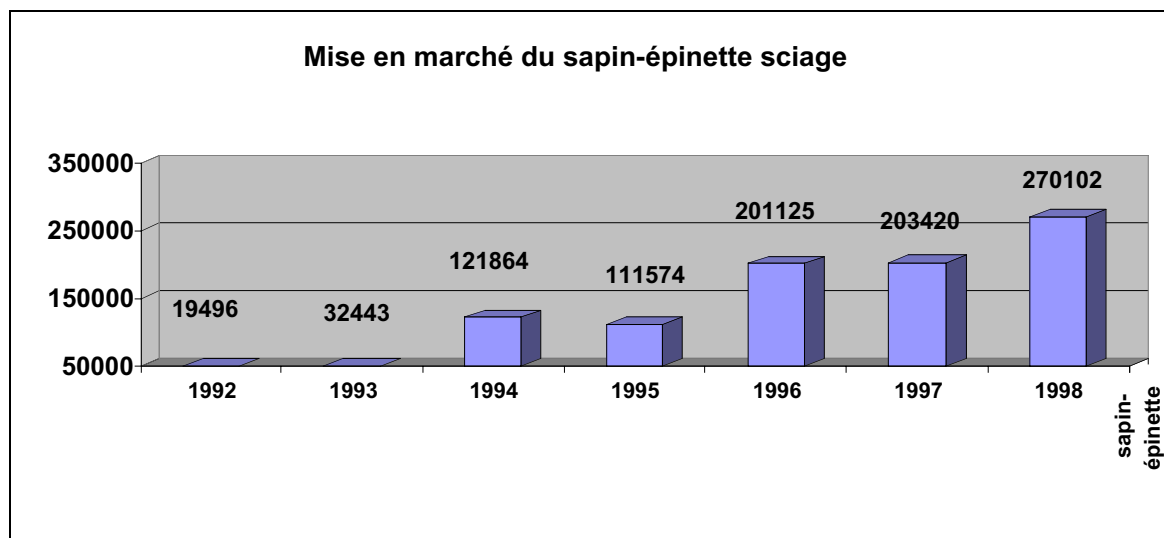


Tableau 38 : La mise en marché du sapin-épinette aux usines de sciage en 1998

Usine	8 Pieds	10 à 16 Pieds	Long	Total MCA
Ass. Coop St-Elzéar	5 283	12 714	1 837	19 834
Bois Granval GDS inc.	51 488			51 488
Bois Marsoui GDS inc.	309	3 962		4 271
Bois Oscar Bélanger inc. (N.B.)		3 823		3 823
Coprofor GDS Grande-Rivière	30 921			30 921
Deniso Lebel inc. Cap-Chat	40 736	4 646		45 382
Industrie GDS inc.	18 906			18 906
Moulin à scie Gaspésien inc.		1 367		1 367
N.A.F.P. (Division Bélanger)(N.B.)		2 434		2 434
N.A.F.P. (Division St-Quentin)(N.B.)	11 551			11 551
Production JAS inc. St-Alphonse	608	882		1 490
Prod. For. LMC inc. La Martre	12 805			12 805
Prod. For. St-Alphonse inc.	1 972	9 213	2 950	14 135
Rosario Poirier inc.	13 822			13 822
Scierie Aimé Gaudreau (N.B.)		193		193
Scierie Adrien Arsenault (N.B.)		2 705		2 705
Scierie Causap inc.	3 093			3 093
Scierie Chaleurs Belledune (N.B.)		58		58
Scierie E.& C. Boulay		326		326
Scierie Pékan inc.	23 469	91		23 560
Autres	4 358	3 580		7 938

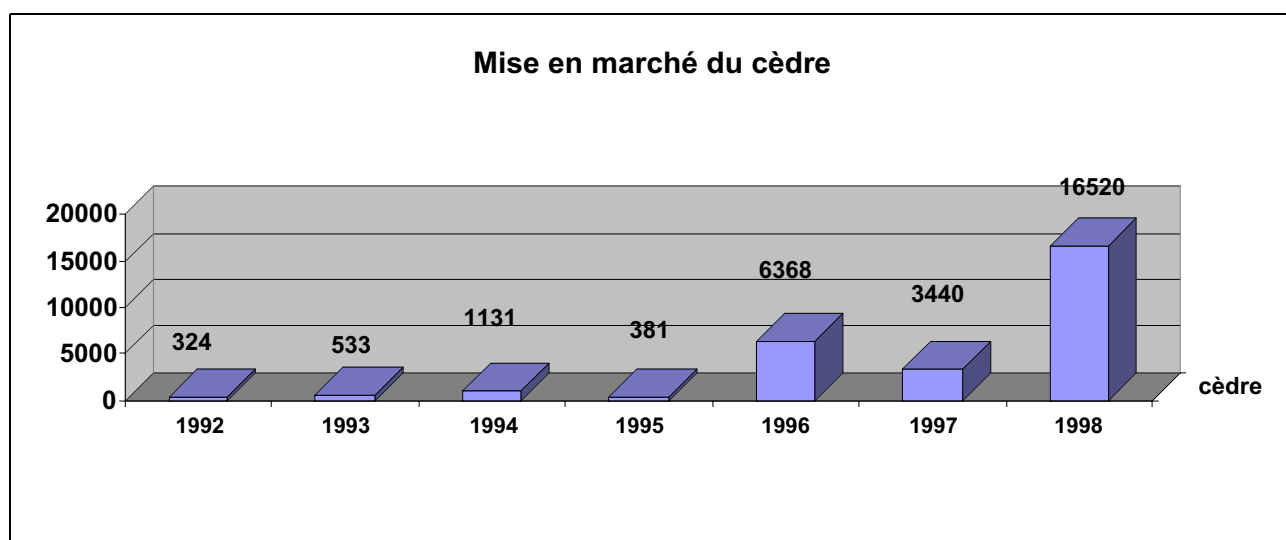
Les six usines localisées au Nouveau-Brunswick ont consommé environ 10% du volume total livré aux usines; le groupe G.D.S. à Grande-Vallée et le groupe Deniso-Lebel étant les plus actives au niveau des achats.

Cèdre sciage et bardeaux

Ce marché est en plein développement. En effet, cette essence est de plus en plus recherchée par les industriels de la région. En 1998, 16 500 m³a ont été livrés à neuf usines de la péninsule et du Nouveau-Brunswick.

Tableau 39 : La mise en marché du cèdre

Année	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992
Total MCA	16 520	3 440	6 368	381	1 131	533	324



Les principales usines consommatrices de cette essence en 1998 étant :

- Moulin à scie Gaspésien (Hope) 8 pieds et 12 pieds
- Pabaced G.D.S. (Port-Daniel) 8 pieds
- Ty-Ben Forestier (Grande-Rivière) 8 pieds et 12 pieds
- Scierie Des Chênes (Gaspé) 8 pieds
- Pabacec G.D.S. (New Richmond) Bardeaux
- Écoced G.D.S. (Grande-Vallée) Bardeaux

De plus, deux usines du Nouveau-Brunswick ont acheté un petit volume, soit Cèdre Balmoral et Arco Lumber Limited.

- Scierie Des Chênes (Gaspé) 8 pieds
- Pabacec G.D.S. (New Richmond) Bardeaux
- Écoced G.D.S. (Grande-Vallée) Bardeaux

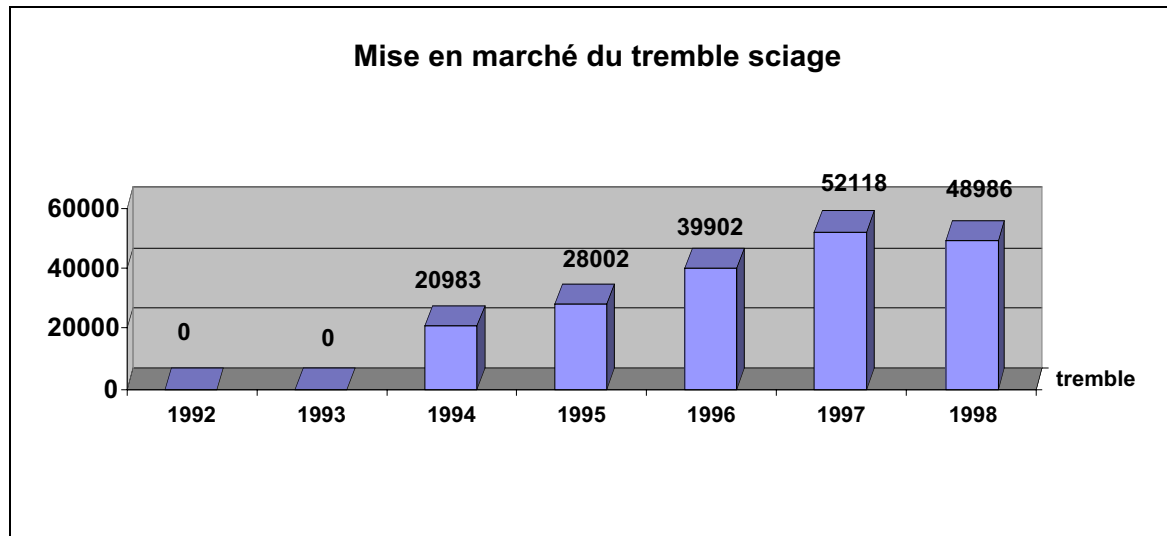
De plus, deux usines du Nouveau-Brunswick ont acheté un petit volume, soit Cèdre Balmoral et Arco Lumber Limited.

Tremble sciage

C'est un marché qui semble se maintenir, depuis les deux dernières années. C'est près de 50 000 mètres cubes apparents (mca) qui sont transformés par huit usines du secteur.

Tableau 40 : La mise en marché du tremble destiné au sciage

Année	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992
Total MCA	48 986	52 118	39 902	28 022	20 983	0	0



Usines s'approvisionnant en forêt privée (1998)	Volume MCA
Bois Granval GDS inc.	13 588
Coprofor GDS Grande-Rivière	7 777
Industrie GDS Pointe-à-la-Croix	8 989
Nelson Forest Products (N.B.)	1 377
N.A.F.P. Division Bélanger (N.B.)	42
Rosario Poirier inc.	16 575
Scierie Adrien Arsenault (N.B.)	405
Scierie Pékan inc.	233
Scierie St-Adelme	0

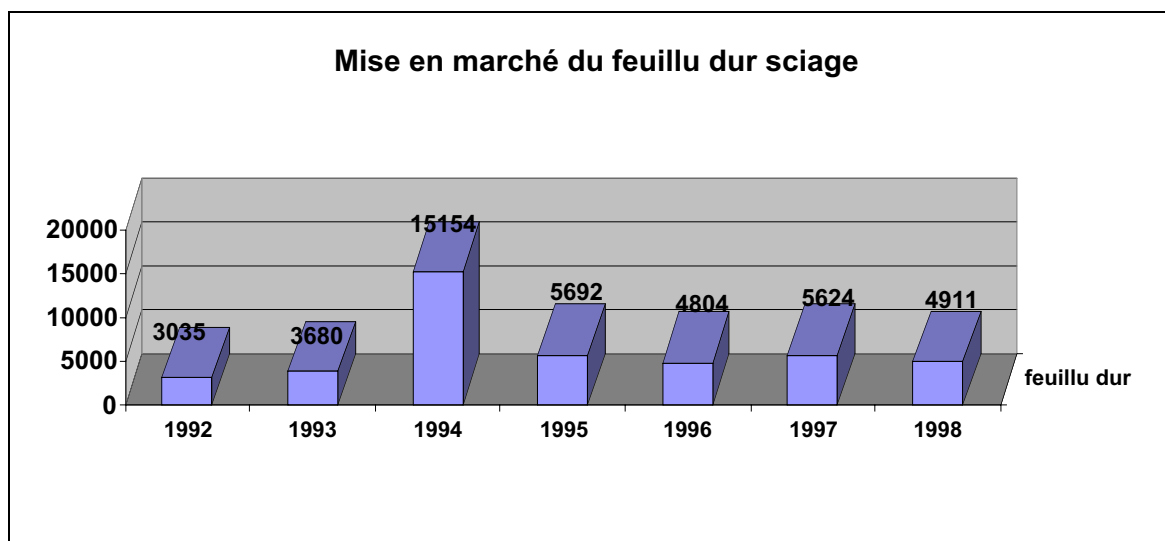
Feuillu dur sciage

Un faible volume est mis en marché annuellement. Le bois provient principalement de l'Ouest de la MRC Bonaventure et de la MRC Avignon.

Depuis les quatre dernières années, c'est un volume d'environ 5 000 mca qui est livré à cinq usines. La principale industrie étant Félix Huard Inc. de Luceville avec plus de 2/3 des achats en 1998.

Tableau 41 : La mise en marché du feuillu dur destiné au sciage

Année	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992
Total MCA	4 911	5 624	4 804	5 692	15 154	3 680	3 035



Source : Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie.

Les autres usines achetant des volumes sont :

- _ Bois Franc de la Vallée (Amqui)
- _ Industries manufacturières Mégantic (Mégantic)
- _ Coprofor G.D.S. inc. (Grande-Rivière)
- _ Scierie Arbotek Inc. (St-Juste de Bretenières)

Les prix du bois de sciage fluctuent d'année en année. Vous trouverez ci-dessous un tableau identifiant les prix nets moyens obtenus par les producteurs pour les différentes essences livrées aux usines de sciage.

Tableau 42: Les prix du bois de sciage de 1995 à 1998

Essences	Longueur	Prix aux producteurs			
		1998	1997	1996	1995
Sapin-épinette	8 pieds (mca)	27,54 \$	26,55 \$	25,44 \$	27,06 \$
	12 pieds et 16 pieds (mcs)	49,88 \$	50,22 \$	49,85 \$	---
Tremble	8 pieds (mca)	15,93 \$	15,75 \$	16,62 \$	17,25 \$
Cèdre	8 pieds (mca)	34,50 \$			
	12 pieds et 16 pieds (mcs)	57,00 \$ à 64,00 \$			

Note : Pour plus d'informations sur les prix en vigueur, vous pouvez contacter le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie.

Le bois de chauffage

Peu de données sont disponibles pour évaluer la quantité de bois de chauffage en provenance de la forêt privée. Une recherche effectuée par le MRN en 1995 estimait la consommation de bois de chauffage à 85 500 m³ solides sur le territoire dont environ 70% proviendrait de la forêt privée, soit 59 850 m³ solides. Les essences les plus utilisées sont l'érable à sucre, l'érable rouge, le bouleau jaune et le bouleau blanc.

5.5.3.2 Le Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent

Ce syndicat opère sur la partie ouest de la région 11; dans cinq municipalités ainsi que dans la municipalité de Capucins.

Siège social : 284, rue Potvin
Rimouski (Québec)
G5L 5P5

Conseil d'administration : Nombre de membres : 15
Nombre de propriétaires Plan conjoint : environ 9 500
Mise en marché annuelle : environ 1 300 000 mca

Le syndicat est impliqué au niveau de trois types de production sur ce territoire :

1. *Le bois à pâte*
2. *Le bois de sciage*
3. *Le bois de déroulage*

Le Plan conjoint et la réglementation en vigueur du syndicat font en sorte que le suivi du volume de bois à pâte sur ce territoire est facilité par l'application du règlement d'exclusivité. Par contre, ce règlement n'est pas appliqué de la même façon pour le bois de sciage feuillus et résineux. Le syndicat négocie un prix plancher avec les usines de la région et les producteurs vendent leurs produits à l'usine de leur choix. Le suivi des volumes transigé est réalisé à l'aide des rapports des différentes usines fournies au Syndicat des producteurs de bois du Bas St-Laurent.

Le bois à pâte

Ce type de production est soumis à un règlement d'exclusivité. Le syndicat met en marché principalement du bois à pâte d'essences feuillues aux usines de Uniboard de Sayabec, Donohue de Matane et de Cartons Saint-Laurent de Matane.

Depuis les quatre dernières années, un volume de 25 000 mca est mis en marché annuellement dans ces usines. Essentiellement, ce sont des essences feuillues (tremble, bouleau à papier, érable) qui sont livrées à ces usines.

Tableau 43 : Mise en marché des bois à pâte - Forêt privée (m.c.a.) 1992-1998
S.P.B. Bas Saint-Laurent

MRC Avignon (partie)

Municipalité	Année	Résineux pâte	Feuillus pâte	Total	Producteurs inscrits
<i>Matapédia</i>	1992	651,21	1 273,10	1 924,31	
	1993	0,00	681,72	681,72	
	1994	0,00	866,67	866,67	
	1995	0,00	4 587,15	4 587,15	
	1996	0,00	1 935,32	1 935,32	
	1997	0,00	1 448,46	1 448,46	
	1998	0,00	2 506,20	2 506,20	
	moyenne	93,03	246,10	1 992,83	44
<i>Saint-André-de-Restigouche</i>	1992	1 336,40	2 030,32	3 366,72	
	1993	0,00	984,91	984,91	
	1994	0,00	1 103,05	1 103,05	
	1995	0,00	12 248,11	12 248,11	
	1996	0,00	4 367,37	4 367,37	
	1997	0,00	8 919,96	8 919,96	
	1998	0,00	5 605,90	5 605,90	
	moyenne	84,32	720,47	5 228,00	47
<i>Saint-Alexis-de-Matapédia</i>	1992	1 517,34	1 874,07	3 391,41	
	1993	0,00	766,77	766,77	
	1994	0,00	800,24	800,24	
	1995	74,09	4 562,12	4 636,21	
	1996	0,00	1 103,73	1 103,73	
	1997	0,00	1 995,92	1 995,92	
	1998	0,00	2 452,15	2 452,15	
	moyenne	89,12	265,36	2 163,78	99
<i>Saint-François d'Assise</i>	1992	3 158,53	4 703,04	7 861,57	
	1993	0,00	882,94	882,94	
	1994	0,00	583,15	583,15	
	1995	126,45	13 835,78	13 962,23	
	1996	132,48	7 450,25	7 582,73	
	1997	0,00	12 092,38	12 092,38	
	1998	0,00	6 499,66	6 499,66	
	moyenne	157,66	869,65	7 066,38	122
<i>L'Ascension-de-Patapédia</i>	1992	1 363,86	4 439,13	5 802,99	
	1993	0,00	875,70	875,70	
	1994	0,00	235,64	235,64	
	1995	0,00	3 591,01	3 591,01	
	1996	0,00	5 219,50	5 219,50	
	1997	0,00	1 656,14	1 656,14	
	1998	0,00	2 336,95	2 336,95	
	moyenne	268,31	459,30	2 816,85	58
Total	1992	8 027,34	14 319,66	22 347,00	
	1993	0,00	4 192,04	4 192,04	
	1994	0,00	3 588,75	3 588,75	
	1995	200,54	38 824,17	39 024,71	
	1996	132,48	20 076,17	20 208,65	
	1997	0,00	26 112,86	26 112,86	
	1998	0,00	19 400,86	19 400,86	

Source : Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent

Le bois de sciage et de déroulage

< Mise en situation

Le syndicat ne peut nous renseigner de façon précise sur le volume mis en marché par municipalité dans ce secteur. Les chiffres dont il dispose sont compilés par usine car le propriétaire peut vendre son bois à l'industriel de son choix. Depuis l'instauration des agences (1996) les industriels ont l'obligation de payer une redevance de 1,45 \$/mcs aux agences du territoire.

Nous estimons qu'un volume de 25 000 à 30 000 mca de résineux est dirigé principalement vers les usines de Cédrico, Scierie Causaps, G.D.S. Pointe-à-la-Croix et aux usines du Nouveau-Brunswick.

Quant à la production du bois de sciage feuillus, l'estimation est de 8 000 à 10 000 mca qui sont dirigés principalement chez Félix Huard de Luceville. Des recherches supplémentaires sont en cours afin de déterminer de façon plus précise le volume de bois destiné au sciage en provenance du secteur des plateaux.

Le bois de chauffage

Aucune comptabilité forestière ne fait état du volume récolté.

5.6 LES PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

5.6.1 L'historique et l'implantation

Au début des années 1960, le bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) a reçu le mandat de favoriser le remembrement des municipalités dans le Bas Saint-Laurent/Gaspésie afin de rendre les deux régions plus viables socio-économiquement. Les études ont duré de 1963 à 1966.

À la fin des années 1960, une dizaine de municipalités sont fermées. À la même époque, un mouvement régional de protestation (Opération Dignité I et II) se crée et a comme objectif de favoriser et développer l'aménagement des ressources forestières et agricoles par les gens du milieu. Le mouvement de fermeture systématique des municipalités est interrompu. À la suite des ententes avec le gouvernement, il y a eu formation de différents programmes d'aide entre 1965 et 1972 :

< Programme A.R.D.A. (Aménagement rural et développement agricole);

Ce programme consistait à subventionner des projets forestiers et agricoles, à favoriser la création de coopérative forestière et à former des travailleurs forestiers;

< Expérience des fermes forestières de Sainte-Paule;

< F.R.U.L. (Fonds de Recherche de l'Université Laval).

Le F.R.U.L. ayant comme objectifs d'expérimenter un programme forestier ainsi qu'établir des taux de subvention des travaux sylvicoles pour l'aménagement forestier.

La création des premiers groupements forestiers est issue de cette démarche. En effet, la création de ces organismes avait comme objectifs de réaliser la technique et l'exécution des travaux d'aménagement forestier. Les groupements ont pris la relève du F.R.U.L. qui agissait comme représentant technique auprès des propriétaires. Le groupement agricole et forestier de la Ristigouche fut le premier à être fondé en 1972.

Quatre autres organismes se sont implantés entre 1972 et 1977 sur l'ensemble de la péninsule gaspésienne. Ces entreprises sont connues sous le nom d'Entreprises Agricoles et Forestières, d'Organismes de Gestion en Commun et portent maintenant le nom de Groupement Forestier. Vous trouverez ci-dessous un tableau identifiant leurs coordonnées ainsi que l'année où ils ont débuté l'exécution de travaux sylvicoles en forêt privée.

Tableau 44 : Date d'implantation des Groupements Forestiers

Entreprises	Endroit	Début des activités forestières
Groupement agro-forestier de la Ristigouche	L_Ascension	1972
Groupement Forestier Baie-des-Chaleurs	New Richmond	1973
Les Entreprises Agricoles et Forestières de Percé inc.	Percé	1976
Les Entreprises Agricoles et Forestières de la Péninsule inc.	Gaspé	1977
Les Entreprises Agricoles et Forestières Shick-Shock inc.	Sainte-Anne-des-Monts	1977

5.6.2 Les travaux forestiers réalisés

< Période avant 1972

Durant cette période, la très grande majorité des travaux a été concentrée sur le reboisement des petites superficies improductives. En effet, entre 1947 et 1965, on estime à 240 000 le nombre de plants reboisés à 70% dans des terres agricoles abandonnées. Nous verrons une description plus détaillée à la section 5.6.3.

< Période de 1973 à 1983

La naissance des groupements forestiers a permis la création d'un volet forestier d'aide regroupée. Les propriétaires adhérents mettaient volontairement leurs lots sous-convention d'aménagement pour une période variant de cinq à quinze ans. En retour, le propriétaire avait l'option de travailler comme ouvrier sylvicole au sein de l'organisme ou de faire exécuter ces travaux par une équipe de travailleurs expérimentés supervisés par une équipe technique.

Entre 1973 et 1983, plus de 875 propriétaires se sont inscrits au programme enregistrant ainsi plus de 53 000 hectares de boisés privés. Les propriétaires avaient aussi l'option, durant cette période, d'obtenir des plants forestiers gratuitement du ministère des Terres et Forêts (MTF) de l'époque.

De 1972 à 1978, c'est le ministère des Terres et Forêts qui effectuait le suivi des opérations en forêt privée. Entre 1979 et 1986, le MTF confiait ce service technique au Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie. Depuis 1987, les Groupements Forestiers possèdent leur service technique et le MRN effectue une vérification durant la période des travaux.

Les données que nous avons compilées pour cette période nous permettent de constater que l'opération reboisement a constitué la majeure partie des efforts d'aménagement consacrés au territoire privé gaspésien. L'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette atteignant son apogée en 1976 a incité de nombreux propriétaires à récolter les peuplements affectés. Plusieurs de ces peuplements ont fait l'objet d'un reboisement par la suite.

À noter : Les statistiques qui vont suivre ont été compilées par territoire d'O.G.C. La majorité des statistiques disponibles étaient sous cette forme. De plus, cette délimitation de territoire correspond généralement aux quatre unités de sondage utilisées pour l'inventaire forestier effectué à l'été 1997.

< Période de 1984 à 1995

En 1984, le gouvernement fédéral décide d'investir en forêt privée dans l'Est du Québec. Le bureau régional situé à Rimouski délègue la livraison de l'aide individuelle aux trois représentants de propriétaires suivants :

- C Le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie;
- C Le Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent;*
- C L'Office des producteurs de bois de la Côte-du-Sud.

* *Le Syndicat du Bas Saint-Laurent dessert le territoire des municipalités suivantes : Matapédia, Saint-Alexis, L'Ascension, Saint-François, Saint-André et la municipalité de Capucins.*

Ce programme innovateur a permis de développer une aide axée sur les services forestiers aux propriétaires. Il a permis aussi d'expérimenter de nouvelles normes applicables à la forêt privée.

Cette aide gouvernementale s'est échelonnée de 1984 à avril 1996. Durant cette période, le programme d'aide regroupée s'est aussi poursuivi. Depuis 1989, les travaux sylvicoles reliés aux reboisements ont nettement diminué. En effet, depuis la dernière décennie, les travaux précommerciaux et commerciaux ont connu une hausse importante.

Tableau 45: Les travaux forestiers réalisés par les propriétaires ayant adhéré aux volets aide regroupée et individuelle 1984 - 1995

Territoire	Travaux préalables (ha)	Préparation de terrain (ha)	Reboisement (ha)	Entretien de plantation (ha)	Travaux d'éducation (ha)	Travaux de support voirie et arpentage de ligne de lots (km)	TOTAL KM	TOTAL HA
Cap-Chat à Rivière-Madeleine Shick-Shock (111)	917,7	1 195,0	2 273,6	1 739,6	545,7	218,78	218,78	6 671,6
Grande-Vallée à Gaspé Péninsule (112)	1 783,0	2 288,1	3 165,6	1 648,8	952,0	242,87	242,87	9 837,5
Îles-de-la-Madeleine (113)	—	—	—	—	—	—	—	0,0
Percé à Hope Percé (114)	1 038,5	1 920,4	2 692,0	2 759,5	1 407,4	133,98	133,98	9 817,8
Paspébiac à Escuminac Gaspésienne (115)	2 351,8	3 330,8	5 601,7	3 540,3	1 187,2	390,66	390,66	16 011,8
Pointe-à-la-Garde à L'Ascension-de-Matapédia Restigouche (129)	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir	à venir
TOTAL	6 091,0	8 734,3	13 732,9	9 688,2	4 092,3	986,29	986,29	42 338,7

Sources : Statistiques MRN - Volet aide regroupée
Statistiques SPB Gaspésie - Volet aide individuelle

< Période de 1996 à 1998

À l'automne 1996, à la suite du Sommet sur la forêt privée tenu à Québec, l'agence d'aménagement AFOGÎM prend la relève. Cette agence composée des principaux intervenants de la forêt privée a le mandat, dans une perspective d'aménagement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire.

L'agence offre donc aux propriétaires deux volets d'aide (aide regroupée et aide individuelle). Pour ce faire, elle a accrédité neuf conseillers forestiers (chapitre 1).

Depuis 1996, elle possède une grille de travaux et de taux unique à la région 11. Pour être admissible à ce programme, il faut détenir un statut de producteur forestier (4 ha et plus). Plus de 2 500 propriétaires sont présentement enregistrés comme producteurs forestiers.

Tableau 46: Le nombre de propriétaires inscrits au statut de producteur forestier (février 1999)

MRC	Nombre de producteurs	Superficie (ha)
Avignon (060)	482	29 805
Bonaventure (050)	628	23 662
Rocher-Percé (020)	445	22 025
Côte-de-Gaspé (030)	637	21 418
Denis-Riverin (040)	330	16 143
Îles-de-la-Madeleine (010)	26	à venir
Total	2 548	113 053

Source : MRN, bureau régional.

AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES GASPÉSIE - LES ÎLES (AFOGÎM)

LISTE DES TRAITEMENTS ADMISSIBLES AIDE REGROUPEE ET INDIVIDUELLE

Tableau 47

CODE DE PRODUCTION	CODE DE TRAVAUX	TRAITEMENTS
		A- PRÉPARATION DE TERRAIN (ha)
501	DMD	Débroussaillage (méc. et man.) + déblaiement
502	DMEL	Déblaiement avec tracteur à lame tranchante
504	DMED	Déchiquetage
507	RDMD	Récupération débroussaillage + déblaiement
510	PRDES	Désherbage mécanique ou manuel
511	SMED	Scarifiage -léger (TTS)
512	DMEPRH2	Hersage forestier
513	SMEBC	Scarifiage -moyen (barils et chaînes)
514	SMAT	Scarifiage-manuel (1000 m.) ou déblaiement manuel
516	DBD	Déblaiement mécanique
517	DBMAD	Débroussaillage + déblaiement manuel (-50% couv.)
518	DCT	Application de phytocides (terrestre)
519	DCA	Application de phytocides (aérien)
520	PRLH	Labourage et hersage agricole (pl. feuillus)
521	PRLHF	Labourage et hersage forestier
525	DMA	Débroussaillage manuel
526	RDMA	Récupération débroussaillage
		B- PLANTATION (1000 plants)
626	PMANR	Plantation manuelle - racines nues (résineux)
628	PFD	Plantation manuelle - P.F.D. rac.nues (résineux)
636	PMAF	Plantation manuelle - racines nues (feuillus)
630	PMARR6	Plantation manuelle - récipient 50 a 109cc (67 cav.)
632	PMARR4	Plantation manuelle - récipient 110 a 199 cc (45 cav.)
639	PMARR2	Plantation manuelle - récipient 200 a 299 cc
638	PMARR3	Plantation manuelle - récipient 300 cc et plus
634	PMERN	Plantation mécanique
		ENRICHISSEMENT MINI-BANDE (1000 plants)
626E	EMBR	Plantation manuelle - racines nues (résineux)
628E	EMBPFD	Plantation manuelle - P.F.D. rac.nues (résineux)
636E	EMBF	Plantation manuelle - racines nues (feuillus)
632E	EMBR4	Plantation manuelle - récipient 110 a 199 cc (45 cav.)
639E	EMB2	Plantation manuelle - récipient 200 a 299 cc
638E	EMB3	Plantation manuelle - récipient 300 cc et plus
		ENRICHISSEMENT - TROUÉES (1000 plants)
637	ETRRRC	Plantation manuelle : racines nues et récipient conv.
635	ETRPFD	Plantation manuelle - P.F.D. rac.nues (résineux)
633	ETR2	Plantation manuelle - récipient 200 a 299 cc
631	ETR3	Plantation manuelle - récipient 300 cc et plus
		REGARNI DE PLANTATION (1000 plants)
641	ERPRN	Plantation manuelle - racines nues (résineux)
643	ERPPFD	Plantation manuelle - P.F.D. rac.nues (résineux)
647	ERPF	Plantation manuelle - racines nues (feuillus)
645	ERPRR42	Plantation manuelle - récipient 110 a 199 cc (45 cav.)
642	ERP2	Plantation manuelle - récipient 200 a 299 cc
644	ERP3	Plantation manuelle - récipient 300 cc et plus
		REGARNI DE RÉGÉNÉRATION NATURELLE (1000 plants)
649	ERRNN	Plantation manuelle - racines nues (résineux)
653	ERRNPFD	Plantation manuelle - P.F.D. rac.nues (résineux)
652	ERRNF	Plantation manuelle - racines nues (feuillus)
651	ERRNR4	Plantation manuelle - récipient 110 a 199 cc (45 cav.)
648	ERN2	Plantation manuelle - récipient 200 a 299 cc
650	ERN3	Plantation manuelle - récipient 300 cc et plus
		TRANSPORT DE PLANTS (1000 plants)
695	TRAR	Plants en récipients (45-110 cc)
696	TRAPFD	Racines nues PFD
697	TRARN	Racines nues conventionnelles
698	TRA350	Récipient (25-350 cc)

CODE DE PRODUCTION	CODE DE TRAVAUX	TRAITEMENTS
		C- ENTRETIEN DE PLANTATION (ha)
754	EDES	Désherbage mécanique ou manuel
784	CIM	Protection contre les insectes, les maladies, les animaux
790	PAI	Paillis dégradable
755	ECME	Dégagement mécanique ou manuel
758	ECMAF	Dégagement manuel (friches embroussaillées)*
756	ECCT	Application de phytocides - terrestre
757	ECCA	Application de phytocides - aérien
		D-TRAITEMENTS NON-COMMERCIAUX
		DÉGAGEMENT DE LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE (ha)
858	DEGM	Dégagement mécanique ou manuel
859	DEGCT	Application de phytocides - terrestre
860	DEGCA	Application de phytocides - aérien
		ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE (Ha)
862	CPCR	Résineux
863	CPCFT	Feuillus d'ombre
864	CPCFI	Feuillus de lumière
		ÉCLAIRCIE INTERMÉDIAIRE (Ha)
865	ECIR	Résineux, mélangés et feuillus intolérants
		E- TRAITEMENTS COMMERCIAUX
		COUPE DE JARDINAGE AVEC MARTELAGE (ha)
970	RJR	Résineux
971	RJF	Feuille d'ombre
		COUPE DE PRÉJARDINAGE AVEC MARTELAGE (ha)
982	PRJR	Résineux
983	PRJF	Feuille d'ombre
		COUPE D'AMÉLIORATION (ha)
984	RAR	Résineux
985	RAF	Feuille d'ombre
		ÉCLAIRCIE COMMERCIALE AVEC MARTELAGE (ha)
966	CERM	Résineux
	CEFTM	Feuille d'ombre
967	CEFIM	Feuille de lumière
976		ÉCLAIRCIE COMMERCIALE SANS MARTELAGE (ha)
977	CER	Résineux
		COUPE DE SUCCESSION (ha)
968	CS	Feuille de lumière
		COUPE PROGRES. D'ENSEMENCEMENT AVEC MARTELAGE (ha)
973	RCPERM	Résineux
974	RCPEFM	Feuille d'ombre
		COUPE PAR BANDES (ha)
972	RBB	Coupe par bandes
		COUPE DE RÉCUPÉRATION (ha)
975	CRBA	Coupe de récupération
980	CPRS	Coupe avec protections de la régénération et des sols
		COUPE D'AMÉLIORATION D'ÉRABLIÈRE (ha)
990	CAE	Feuille d'ombre
991	CAEM	Feuille d'ombre avec martelage
		F- AUTRES
		DRAINAGE FORESTIER (km)
1081	PRDR	En terrain boisé
1080	NCDR	En terrain dénudé
		VOIRIE FORESTIERE (km)
1082	VFC	Construction de chemin
1083	VFA	Amélioration de chemin
		LIGNES DE LOTS (km) **
1090	LARP	Arpentage
1091	LDEG	Dégagement
		PLANS D'AMÉNAGEMENTS FORESTIERS (ha)
1185	PAF4	Propriété de 4 à 10 ha
1186	PAF11	Propriété de 11 à 20 ha
1187	PAF21	Propriété de 21 à 799 ha

* Dans les friches embroussaillées reboisées avec des plants en récipients conventionnels.

** Nouveaux adhérents.

L'analyse des informations contenues au tableau 48 révèle que depuis les trois dernières années les travaux d'éducation de peuplement représentent 30% des travaux forestiers effectués en région. En effet, 2 700 hectares de travaux d'éducation ont été réalisés en forêt privée depuis les trois dernières années.

L'éclaircie précommerciale est sans contredit le traitement le plus populaire avec 60% des superficies traitées suivie de l'éclaircie commerciale 9.5%, du dégagement de la régénération naturelle 6%, du jardinage 6.4% et de l'amélioration d'érablières 3%. D'autres travaux tels la coupe de succession, l'éclaircie intermédiaire, la coupe par bandes et la coupe d'ensemencement sont aussi inclus dans cette catégorie.

Durant cette période, 4,5 millions de plants ont été reboisés; 2 342 hectares de plantations ont profité d'un entretien et près de 200 kilomètres de travaux de support ont été réalisés principalement de la voirie forestière.

À l'heure actuelle, c'est environ 1 500 hectares⁽¹⁾ de forêt qui font l'objet de travaux d'aménagement, soit environ 0.5% de la superficie forestière productive accessible.

⁽¹⁾ Les superficies qui font l'objet d'une préparation de terrain, d'un reboisement de terrain et d'un entretien ont seulement été comptabilisées une seule fois.

Tableau 48: Les travaux forestiers réalisés entre 1996-1998 sur le territoire d'AFOGÎM

Territoire	Travaux préalables	Préparation de terrain	Reboisement	Entretien de plantation	Travaux d'éducation	Travaux de support <i>voirie et arpentage de ligne de lots</i>	TOTAL	TOTAL	BUDGET
	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(km)	KM	HA	\$
Cap-Chat à Rivière-Madeleine Shick-Shock (111)	64,8	303,9	287,2	463,0	191,1	49,35	49,35	1 310,0	1 040 178 \$
Grande-Vallée à Gaspé Péninsule (112)	—	382,0	463,8	640,3	616,5	40,82	40,82	2 102,6	1 727 434 \$
Îles-de-la-Madeleine (113)	1,0	6,9	2,6	—	6,8	—	0,00	17,3	14 607 \$
Percé à Hope Percé (114)	—	552,8	540,6	307,7	395,5	28,50	28,50	1 796,6	1 479 966 \$
Paspébiac à Escuminac Gaspésienne (115)	2,8	474,3	499,5	799,6	747,8	42,70	42,70	2 524,0	1 877 998 \$
Pointe-à-la-Garde à L'Ascension-de-Matapédia Restigouche (129)	31,2	95,4	138,4	131,90	749,0	37,47	37,47	1 145,9	1 120 244 \$
TOTAL	99,8	1 815,3	1 932,1	2 342,5	2 706,7	198,84	198,84	8 896,4	7 260 427 \$

Source : Statistiques AFOGÎM 1996-1997-1998

5.6.3 Le reboisement en forêt privée

Nous vous présentons une analyse plus détaillée du reboisement effectué en tenure privée étant donné l'importance de ce traitement au cours des quatre dernières décennies.

C'est plus de 50 millions de plants forestiers qui ont été mis en terre entre 1947 et 1998 et répartis de la façon suivante :

Année	Nombre de plants
avant 1965	240 800
1965-1975	4 530 400
1976-1983	10 800 560
1984-1995	30 863 600
1996-1998	4 519 500

Les reboisements en forêt privée se sont effectués en quatre grandes étapes associées à l'implantation des différents programmes d'aménagement offerts aux propriétaires de boisés.

< **Période avant 1965**

Les premiers reboisements effectués par des particuliers en forêt privée sont de petites dimensions. Généralement, ces plantations ont été mises en terre dans des champs abandonnés (friche) situés à proximité du milieu habité. Les essences résineuses (épinette, pin et mélèze) représentent la totalité de tous les plants reboisés.

Les premiers reboisements recensés datent de 1947. Entre 1947 et 1965, un nombre restreint de propriétaires ont mis en terre quelque 240 000 plants d'épinette blanche (85%), d'épinette de Norvège (11%), de pin rouge, de pin Sylvestre et mélèze laricin (4%).

Un inventaire réalisé en 1977 et 1978 par le MRN a démontré que plus de 65% de ces plants ont disparus. Ces plants avaient été reboisés dans des friches abandonnées par l'agriculture à plus de 70%.

Tableau 49 : Reboisement effectué avant 1965 par des propriétaires avec des plants en provenance du ministère des Terres et Forêts

Territoire	Essences					Total
	<i>EPB</i>	<i>EPN</i>	<i>EPO</i>	<i>MEL</i>	<i>AUTRES</i>	
Cap-Chat à Rivière-Madeleine Shick-Shock (111)	---	---	---	---	---	0
Grande-Vallée à Gaspé Péninsule (112)	1 200	---	---	---	---	1 200
Îles-de-la-Madeleine (113)	---	---	---	---	---	0
Percé à Hope Percé (114)	79 950	---	4 100	---	3 300	87 350
Paspébiac à Escuminac Gaspésienne (115)	122 300	---	23 000	---	6 963	152 263
Pointe-à-la-Garde à L=Ascension-de-Matapédia Restigouche (129)	---	---	---	---	---	0
TOTAL PAR ESSENCES	203 450	0	27 100	0	10 263	240 813

Source : Audet A., Bélanger P. Ministère des Terres et Forêts, Inventaire des plantations réalisé sur terrains privés en Gaspésie. Rapport final 1977-1979.

Pour la période avant 1965, les reboisements de 3 000 plants et moins ont constitué 85% de tous les reboisements pour cette période.

À noter qu'au milieu des années 1950, une nouvelle essence, l'épinette de Norvège (*Picea abies*) est introduite dans la région. On retrouve plusieurs plantations reboisées mécaniquement principalement dans la Baie-des-Chaleurs entre 1972 et 1974.

< Période de 1965 à 1975

De 1965 à 1975, c'est plus de 4,5 millions de plants qui ont été mis en terre en territoire privé dont une partie par les Groupements forestiers qui ont débuté leurs travaux sylvicoles en 1973.

Les essences les plus reboisées ont été les épinettes. L'épinette blanche occupe la première place avec 2 322 500 plants et un taux de survie de 65% suivie de l'épinette de Norvège avec 1 312 500 plants et un taux de survie de 49%. Ces deux essences constituent 91% de tous les reboisements effectués entre 1965 et 1975. Les pins (pin rouge, pin Sylvestre et pin gris) représentent 8% des reboisements alors que le mélèze et le sapin constituent environ 1% des plantations.

Le taux de survie général pour toutes les essences est de 58,4%. Ceci est attribuable au faible taux de réussite de l'épinette de Norvège dans le secteur à l'est de Port-Daniel. On a constaté aussi que les reboisements mécaniques avaient de meilleurs taux de survie ainsi que les reboisements effectués au printemps.

L'entretien de plantation durant cette période a été presque inexistant. Seulement 3,8% des plantations ont reçu un entretien alors que 96,2% n'ont reçu aucun entretien.

Durant cette période, 70 plantations sont disparues pour diverses raisons. Ce nombre représente environ 672 000 plants. Les principales causes d'insuccès ont été la compétition végétative avec 33% des cas, la qualité de la station (12,5%), le feu (11,5%), les facteurs climatiques et les animaux avec 6% respectivement ainsi que d'autres causes diverses (insectes, inondation, maladie cryptogamique, coupe). La majorité des plantations disparues sont de petits reboisements de 5 000 plants et moins, en plus d'une grande plantation de 119 000 plants d'épinettes de Norvège dans la Seigneurie de Grande-Rivière.

Tableau 50: Quantité plantée et taux de survie par année pour toutes les essences dans les reboisements de 1965 à 1975

Année	Quantité plantée			Taux de survie		
	Mode de plantation			Mode de plantation		
	MA	ME	MA + ME	MA	ME	MA + ME
1965	7 000	---	7 000	1.4%	---	1.4%
1966	---	---	---	---	---	---
1967	9 200	2 000	11 200	77.3%	72.7%	76.4%
1968	112 700	---	112 700	72.0%	---	72.0%
1969	283 550	160 360	443 910	58.7%	67.6%	61.9%
1970	443 100	448 000	891 100	76.0%	65.4%	70.6%
1971	490 000	175 000	665 000	48.9%	62.4%	52.5%
1972	315 525	124 000	439 525	31.2%	69.3%	42.0%
1973	152 000	141 425	293 425	12.9%	50,0%	30.8%
1974	168 575	332 925	501 500	58.1%	69.2%	65.5%
1975	184 400	449 893	634 293	38.9%	72.6%	62.8%

Source : Audet, A., Bélanger Pierre. Ministère des Terres et Forêts. Inventaire et cartographie des plantations réalisées sur terrains privés en Gaspésie. Rapport final 1977-1979.

Tableau 51 : Nombre de plantations, quantité de plants reboisés et taux de survie (5)
par catégorie de reboisement pour les plantations de 1965 à 1975

Dimension des reboisements	Nombre de plantations	Nombre de plants reboisés	Taux de survie %
0 - 1 000	136	116 761	57.3
1 000 - 2 000	65	121 432	59.0
2 000 - 3 000	41	120 125	54.6
3 000 - 4 000	16	58 380	63.2
4 000 - 5 000	31	152 327	58.6
5 000 - 6 000	16	90 839	74.2
6 000 - 7 000	10	68 385	60.3
7 000 - 8 000	13	101 055	72.0
8 000 - 9 000	3	26 000	64.2
9 000 - 10 000	17	169 252	62.6
10 000 - 11 000	8	84 025	65.3
11 000 - 12 000	3	36 000	85.6
12 000 - 13 000	4	50 506	72.5
13 000 - 14 000	2	28 000	74.8
14 000 - 15 000	6	89 500	71.9
15 000 - 20 000	23	419 345	70.0
20 000 - 25 000	4	93 000	79.0
25 000 - 30 000	6	173 921	71.6
30 000 - 100 000	12	858 775	49.5
100 000 et plus	7	1 142 025	51.3
TOTAL	423	3 999 653	58.4

Source : Audet, A., Bélanger Pierre. Ministère des Terres et Forêts. Inventaire et cartographie des plantations réalisées sur terrains privés en Gaspésie. Rapport final 1977-1979.

Comme le démontre le tableau suivant, la majorité des reboisements se sont effectués dans des terres abandonnées durant cette période.

Tableau 52 : Motifs du reboisement pour les plantations de 1965 à 1975

Motifs du reboisement	Nombre de plantations	%
Brûlis	26	6
Bûché	15	3,5
Terre abandonnée	349	81,5
Rideau protecteur	---	---
Regarnissement	31	7,2
Autres	7	1,6
Total	428	100%

Source : Audet, A., Bélanger Pierre. Ministère des Terres et Forêts. Inventaire et cartographie des plantations réalisées sur terrains privés en Gaspésie. Rapport final 1977-1979.

Les reboisements effectués de 1947 à 1975 possédaient une densité initiale variant entre 3 000 et 4 000 plants à l'hectare (4'X 4'). L'inventaire de 1977-1978 indique que la densité au moment de l'étude oscillait entre 2 900 et 3 000 plants/ha. Ce n'est qu'en 1976 que les normes de reboisement ont été modifiées pour atteindre un seuil de 2 500 plants/ha. Cette norme est toujours appliquée aujourd'hui.

La gestion, les quantités de plants et le service technique relevaient du MRN. De plus, le MRN disponibilisait des équipements pour la plantation mécanique.

Tableau 53: Reboisements effectués par type d'essence entre 1965 à 1975

Territoire	Essences					Total
	<i>EPB</i>	<i>EPN</i>	<i>EPO</i>	<i>MEL</i>	<i>AUTRES</i>	
Cap-Chat à Rivière-Madeleine Shick-Shock (111)	143 350	---	319 500	---	323 150	786 000
Grande-Vallée à Gaspé Péninsule (112)	3 100	---	26 000	---	10 350	39 450
Îles-de-la-Madeleine (113)	---	---	---	---	---	0
Percé à Hope Percé (114)	1 363 700	---	431 725	1 000	175 500	1 971 925
Paspébiac à Escuminac Gaspésienne (115)	360 900	---	368 500	22 750	163 250	915 400
Pointe-à-la-Garde à L'Ascension-de-Matapédia Restigouche (129)	615 875	100 750	74 500	---	26 500	817 625
TOTAL PAR ESSENCE	2 486 925	100 750	1 220 225	23 750	698 750	4 530 400

Source : Audet A., Bélanger P. Ministère des Terres et Forêts, Inventaire des plantations réalisé sur terrains privés en Gaspésie. Rapport final 1977-1979.

Statistiques annuels des reboisements. Bureau régional MRN.

< **Période de 1976 à 1983**

Durant cette période, l'opération reboisement s'est accentuée. C'est plus de 10 800 000 plants qui ont été reboisés par les cinq groupements du territoire et des propriétaires individuels. L'épinette blanche occupe toujours le premier rang suivie l'épinette noire et de l'épinette de Norvège.

Tableau 54 : Reboisements effectués entre 1976 et 1983 par les Groupements forestiers et des propriétaires individuels

Territoire	Essences					Total
	<i>EPB</i>	<i>EPN</i>	<i>EPO</i>	<i>MEL</i>	<i>AUTRES</i>	
Cap-Chat à Rivière-Madeleine Shick-Shock (111)	699 900	673 400	201 150	9 500	231 750	1 815 700
Grande-Vallée à Gaspé Péninsule (112)	104 100	540 000	89 500	65 900	102 400	901 900
Îles-de-la-Madeleine (113)	16 413	11 828	10 890	15 200	151 401	205 732
Percé à Hope Percé (114)	2 087 224	651 907	890 700	60 191	62 490	3 752 512
Paspébiac à Escuminac Gaspésienne (115)	418 356	312 458	416 600	316 815	260 800	1 725 029
Pointe-à-la-Garde à L=Ascension-de-Matapédia Restigouche (129)	1 156 730	97 865	758 125	70 325	316 639	2 399 684
TOTAL PAR ESSENCE	4 482 723	2 287 458	2 366 965	537 931	1 125 480	10 800 557

Source : Statistiques annuelles. Bureau régional du MRN.

< Période de 1984 à 1995

En 1984, un nouvel acteur s'ajoute en forêt privée. Ce programme d'aide individuelle (*Plan de l'Est*), initiative du gouvernement fédéral, a opéré d'avril 1984 au 31 mars 1996. De nombreux propriétaires ont bénéficié de cette aide financière afin de remettre en production des aires improductives. Plus de 11 millions de plants ont été reboisés en forêt privée dans le cadre de ce programme. À cette quantité, il faut ajouter 20 millions de plants reboisés par le volet d'aide regroupée.

Tableau 55 : Reboisements effectués entre 1984 et 1995 par les Groupements forestiers par le volet d'aide individuelle *Plan de l'Est* et des particuliers

Territoire	Essences					Total
	EPB	EPN	EPO	MEL	AUTRE S	
Cap-Chat à Rivière-Madeleine Shick-Shock (111)	1 078 366	1 670 259	1 426 921	69 639	79 416	4 324 601
Grande-Vallée à Gaspé Péninsule (112)	1 494 768	2 189 104	1 676 212	510 598	339 719	6 210 401
Îles-de-la-Madeleine (113)	385 317	136 551	98 514	111 106	500 063	1 231 551
Percé à Hope Percé (114)	1 238 429	1 881 461	1 586 904	143 094	118 362	4 968 250
Paspébiac à Escuminac Gaspésienne (115)	2 816 815	3 036 160	1 667 995	1 376 953	318 781	9 216 704
Pointe-à-la-Garde à L=Ascension-de-Matapédia Restigouche (129) ⁽¹⁾	835 617	2 233 743	1 172 707	224 683	445 371	4 912 121
TOTAL PAR ESSENCE	7 849 312	11 147 278	7 629 253	2 436 073	1 801 712	30 863 628

Source : Statistiques annuelles. Bureau régional MRN.
Statistiques annuelles. SPB de la Gaspésie.

⁽¹⁾ Les plants reboisés dans le cadre du volet aide individuelle dans ce territoire ne sont pas inclus. Des recherches sont en cours afin d'obtenir ces informations.

Durant cette période, l'épinette noire a été la plus populaire avec 36% de tous les reboisements. L'épinette blanche et l'épinette de Norvège représentent 25% respectivement et le mélèze laricin 8%. La quantité de plants reboisés a diminué depuis le début des années 1990, période où les efforts d'aménagement se sont orientés vers la régénération naturelle.

< Période de 1996 à 1998

Cette période coïncide avec la venue de l'agence d'aménagement AFOGÎM. On peut constater au tableau 56 le volume moyen de plants mis en terre annuellement au cours de cette période est de l'ordre de 1,5 millions de plants comparativement à 2,5 millions de plants entre 1984 et 1995.

On constate aussi que les reboisements actuels se concentrent à près de 80% sur l'épinette blanche et l'épinette noire. L'épinette de Norvège et le mélèze laricin ont connu une baisse marquée.

Tableau 56 : Plantations effectuées entre 1996 et 1998 sur le territoire d'AFOGÎM dans le cadre des volets d'aide regroupée et individuelle

Territoire	Essences					Total
	<i>EPB</i>	<i>EPN</i>	<i>EPO</i>	<i>MEL</i>	<i>AUTRES</i>	
Cap-Chat à Rivière-Madeleine Shick-Shock (111)	344 134	117 362	230 610	---	---	692 106
Grande-Vallée à Gaspé Péninsule (112)	315 830	462 094	294 444	25 220	11 440	1 109 028
Îles-de-la-Madeleine (113)	5 280	600	---	---	305	6 185
Percé à Hope Percé (114)	619 905	411 551	237 109	4 082	420	1 273 067
Paspébiac à Escuminac Gaspésienne (115)	418 690	571 424	106 960	8 734	1 300	1 107 108
Pointe-à-la-Garde à L=Ascension-de-Matapédia Restigouche (129)	145 460	182 945	---	---	3 600	332 005
TOTAL PAR ESSENCE	1 849 299	1 745 976	869 123	38 036	17 065	4 519 499

Source : Statistiques annuelles AFOGÎM.

5.6.4 Le constat général

Essentiellement, les plantations réalisées en forêt privée se sont concentrées sur les essences résineuses; les essences indigènes (épinette blanche et épinette noire) étant les plus populaires. Les pins (pin rouge, pin Sylvestre, pin gris), l'épinette de Norvège et le mélèze laricin complètent la gamme d'essences résineuses reboisées durant les cinquante dernières années.

Quant aux plantations feuillues, leur nombre est très restreint, à peine 100 000 plants, les principales essences reboisées étant le frêne d'Amérique, l'érable à sucre, le bouleau jaune, le chêne rouge et le peuplier hybride. La superficie de ces reboisements est petite et exige un suivi important des propriétaires.

À l'heure actuelle, les principaux traitements effectués dans ces reboisements se sont limités à des travaux d'entretien (dégagement, élagage) et à des traitements d'éclaircie commerciale dans quelques plantations.

Quant aux taux de survie des reboisements effectués après 1975, il a toujours augmenté. On évalue que ces plantations possèdent un taux de survie supérieur à 85%. La qualité des plants reboisés et l'entretien régulier font en sorte que les plantations sont de meilleure qualité.

5.7 LA RESSOURCE ACÉRICOLE

5.7.1 La mise en situation

Le Québec représente 80% de la production mondiale de sirop d'érable, on estime à 10 000 le nombre de producteurs acéricoles dans la province de Québec. Ces producteurs exploitent vingt-cinq millions d'entailles et ont produit, en 1998, 54,2 millions de litres. La production a doublé depuis les dix dernières années. Dans la même période, le volume des exportations a presque triplé tandis que leur valeur est cinq fois plus élevée.

Dans la région, on évalue à près de 100 propriétaires privés qui exploitent une érablière en forêt publique ou privée. Généralement, ces exploitations sont artisanales et de petites dimensions (moins de 3 000 entailles).

La région 11 ne compte que pour un faible pourcentage du nombre d'entailles du Québec, soit 2% seulement. La production par entaille est comparable à celle de la moyenne provinciale. Il n'y a pas de Syndicat de producteurs acéricoles en Gaspésie d'où la difficulté de retrouver des données comparables sans faire une recherche spécialisée⁽¹⁾.

Les intervenants ont comme objectif de doubler la production d'ici 2003.

Quelques statistiques

Le MRN gère l'attribution des entailles en forêt publique. En forêt privée présentement, il n'y a aucun organisme qui regroupe les acériculteurs en Gaspésie.

Vous trouverez dans le tableau suivant des statistiques que nous avons compilées par territoire de MRC, concernant les érablières louées en forêt publique.

⁽¹⁾ S.A.D.C. de Baie-des-Chaleurs. Profil de l'industrie acéricole.

Tableau 57 : Nombre d'érablières en location par MRC

MRC	Érablières en location		Superficie approximative (ha)	Nombre d'entailles potentielles (250 entailles/ha)
	Nombre	Année		
<i>Avignon</i>	9	1997	47.3	11 807
	1	1998	300	75 000
<i>Bonaventure</i>	13	1997	118	20 100
<i>Rocher-Percé</i>	4	1996	74	18 525
<i>Côte-de-Gaspé</i>	34	1997	201	50 250
<i>Denis-Riverin</i>	33	1997	283	70 725

Source : Plan de développement des ressources forestières des 5 MRC du territoire.

Pour le secteur privé, le potentiel le plus élevé est situé dans la partie ouest de la MRC Avignon. Il a été estimé à plus de 700 000 entailles en territoire privé dans ce secteur. Les autres MRC présentent des opportunités bien que le nombre d'érablières soit beaucoup plus restreint en forêt privée.

À l'aide de la banque de données forestières (3^{ième} décennal) mise à notre disposition, nous avons évalué les superficies d'érablières potentiellement exploitables selon certains critères utilisés par la firme DGR qui a effectué une étude en 1988 dans l'Est du Québec. Nous avons utilisé les critères suivants :

- Type de peuplement : ER (érablière pure)
ERBJ (érablière à bouleau)
ERFT (érablière à feuillu tolérant)
ERPE, ERFI, ERBB (érablière à feuillu intolérant)
- Densité A et B
- Classe de hauteur : > 17 mètres
> 12 à 17 mètres
- Pente inférieure à 40%

Vous trouverez les résultats des superficies identifiés au tableau suivant.

Tableau 58 : Superficie potentielle d'érablières exploitables pour la sève en fonction du groupement d'essences, de la densité et de la classe hauteur par territoire de MRC (hectares)

MRC	Érablière pure		Érablière à bouleau jaune et feuillus tolérants		Érablière à feuillus intolérants		Érablière rouge	
	> 17 m et plus	12 à 17 m	> 17 m et plus	12 à 17 m	> 17 m et plus	12 à 17 m	> 17 m et plus	12 à 17 m
<i>Avignon</i>	2 444	2 162	1 308	494	197	221	42	533
<i>Bonaventure</i>	488	306	137	314	40	162	12	217
<i>Rocher-Percé</i>	70	586	274	643	0	12	0	182
<i>Côte-de-Gaspé</i>	0	47	0	37	9	0	0	102
<i>Denis-Riverin</i>	77	264	29	84	29	196	0	9
TOTAL	3 079	3 365	1 748	1 572	275	591	54	1 043

À noter : Les érablières classées inaccessibles (pente supérieure à 40%) n=ont pas été comptabilisées.

Un exercice a été réalisé par M. Gaétan Guité, ing. f., dans le cadre de la confection du plan de développement des ressources forestières de la MRC Avignon, ceci afin de déterminer le nombre d'entailles possibles par groupement d'essences dans l'unité de sondage F (Ristigouche). Il est arrivé aux résultats que les érablières pures de densité B et de hauteur 2 avait un potentiel entre 190 et 200 entailles à l'hectare et que dans l'érablière à bouleau jaune, ce potentiel se situait à environ 125 entailles/ha.

Si on émet l'hypothèse que les premières érablières qui seront exploitées seront les peuplements de hauteur 17 mètres et plus et de densité A et B. Les peuplements de hauteur 12 à 17 mètres sont considérés comme des peuplements d'avenir.

En appliquant le nombre d'entailles estimé à l'hectare pour les différentes érablières de 17 mètres et plus cartographiées dans chacune des MRC, on obtient un nombre approximatif d'entailles en territoire privé.

Tableau 59 : Nombre d'entailles à l'hectare pour les érablières de 17 mètres et plus par MRC

Érablières de 17 mètres et plus	Avignon	Bonaventure	Rocher-Percé	Côte-de-Gaspé	Denis-Riverin
<i>Érablière (200 entailles/ha)</i>	488 800	97 600	14 000	0	15 400
<i>Érablière à bouleau jaune (125 entailles/ha)</i>	163 500	17 125	34 250	0	3 625
<i>Érablière à feuillus intolérants</i>	23 900	5 200	0	1 000	2 900
<i>Érablière rouge (100 entailles/ha)</i>	---	---	---	---	---
Total estimé	676 200	119 925	48 250	1 000	21 925
Superficie 12 à 17 mètres	3 410	999	1 423	186	553

Bien entendu, ces chiffres sont à titre indicatif. Un inventaire sur le terrain demeure indispensable afin de déterminer le nombre précis d'entailles de chacun des projets.

L'accessibilité de ces peuplements est un facteur qui peut venir influencer à la baisse le nombre d'entailles estimés.

Tel que mentionné, le territoire de la MRC Avignon présente un potentiel intéressant en acériculture. Il faut ajouter aussi le potentiel existant sur certains blocs de lots intramunicipaux et celui existant sur la forêt publique. Ceci peut permettre à des acériculteurs privés de développer leurs entreprises.

5.8 LES LOTS INTRAMUNICIPAUX

5.8.1 L'historique des lots intramunicipaux

En avril 1980, le MER et le MAPAQ annoncent la politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux. Cette politique se voulait une réponse à la demande de la population du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie qui réclamaient depuis une dizaine d'années l'accès à ces lots afin d'exploiter les principales ressources. Le gouvernement du Québec a donc remis aux propriétaires forestiers sous forme de vente ou de location, et aux groupements forestiers sous forme de convention d'aménagement, environ 50 000 hectares de territoire public situés à l'intérieur des limites municipales. C'est le MER, maintenant le ministère des Ressources naturelles, qui se voyait confier l'application de cette politique dans les secteurs à vocation forestière.

Vous trouverez à la page suivante, les résultats finals à la suite de cette démarche de rétrocession.

Tableau 60 : Description des blocs de lots

Description	Shick-Shock		Péninsule		Percé		Gaspésienne		Ristigouche		Total	
	<i>Nombre</i>	<i>HA</i>	<i>Nombre</i>	<i>HA</i>	<i>Nombre</i>	<i>HA</i>	<i>Nombre</i>	<i>HA</i>	<i>Nombre</i>	<i>HA</i>	<i>Nombre</i>	<i>HA</i>
Blocs de lots confiés aux groupements forestiers	127	4 752	54	1 593	172	5 968	243	8 555	180	7 055	776	27 923
Lots épars rétrocédés à des particuliers	87	3 081	45	1 412	83	3 030	88	3 006	65	2 442	368	12 971
Lots sous-bail avec MAPAQ ou OCAQ	---	---	---	---	11	389	34	1 231	11	382	56	2 002
Lots occupés sans titre	41	859	33	878	43	996	25	261	16	559	158	3 553
Lots conservés vacants au MER	76	1 254	1	29	14	495	15	311	27	628	133	2 717
TOTAL	331	9 946	133	3 912	323	10 878	405	13 364	299	11 066	1 491	49 166

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources. La rétrocession des lots intramunicipaux dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie. Rapport final, juin 1982.

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

OCAQ : L'Office du crédit agricole du Québec.

MER : Ministère de l'Énergie et des Ressources.

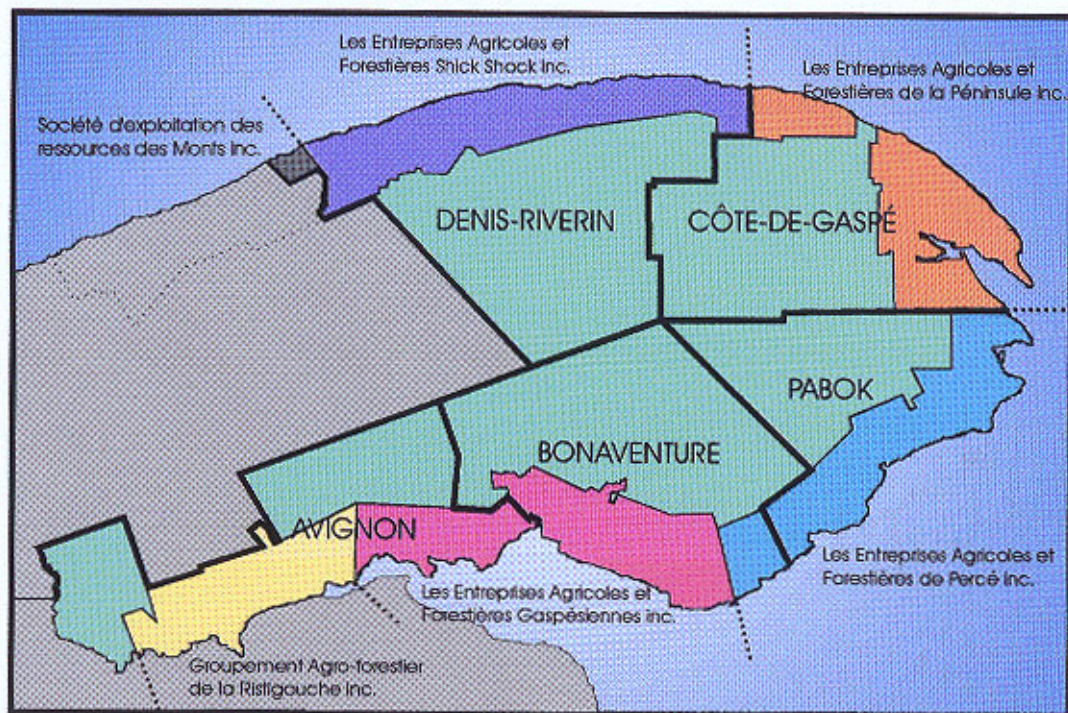
LOTS INTRAMUNICIPAUX

Figure 9 :

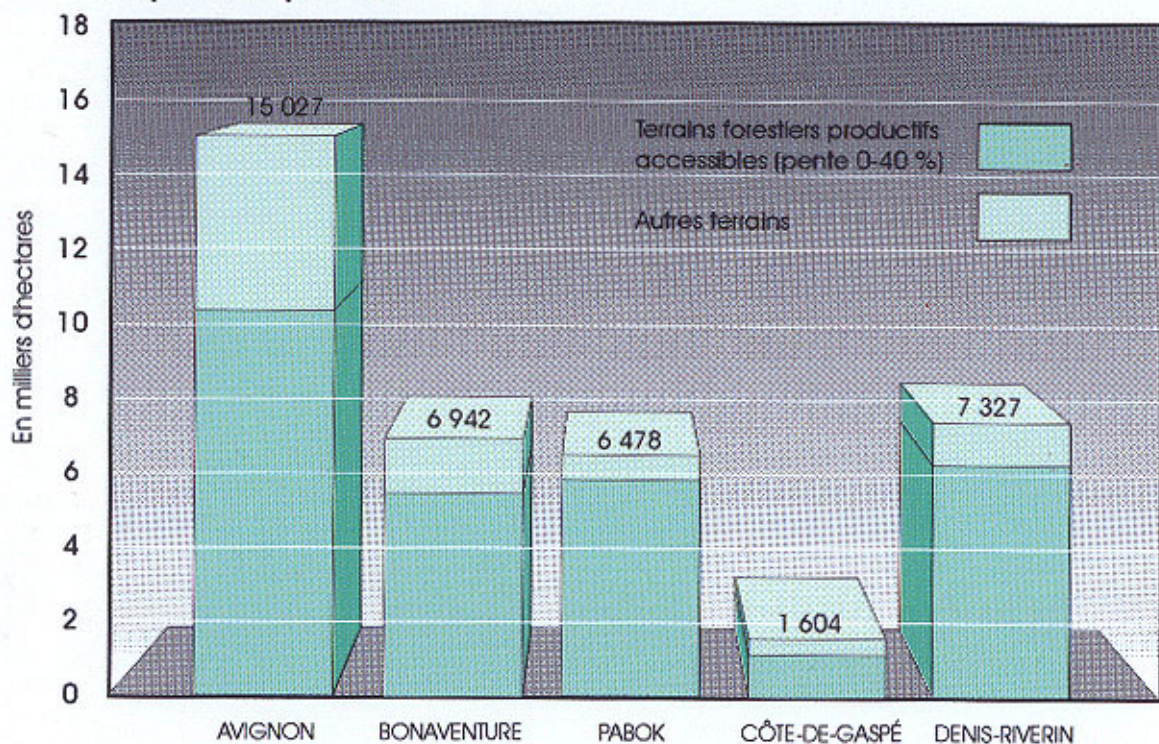
Superficie totale : 37 378 ha

Superficie totale des terrains forestiers productifs accessibles (pentes 0-40 %) : 29 313 ha

Localisation des MRC et des OGC



Superficies par MRC



5.8.2 Le résultat final de la rétrocession ⁽¹⁾

En Gaspésie, comme on peut le constater, le quart de la superficie a été remis à la forêt privée et près de 55% du territoire de l'époque ont été confiés aux cinq groupements forestiers de la Gaspésie.

En effet, en 1981, le MRN signa une convention de gestion d'une durée de quinze ans avec chacun des groupements. Depuis son échéance en 1996, des conventions annuelles sont signées afin de permettre la réalisation de travaux.

5.8.3 La superficie et le couvert forestier

Les informations qui vont suivre sont adaptées du bilan des lots intramunicipaux sous convention d'aménagement avec les O.G.C. produit en 1997 par la direction régionale du MRN Caplan.

L'inventaire du 2^{ième} décennal (1986) indique que la superficie totale de ces blocs totalisait 37 378 hectares, soit l'équivalent d'environ 10% de la forêt privée. La forêt productive accessible occupe plus de 75% de cette superficie. Le volume marchand était évalué à 1,9 million de mètres cubes répartis à 58% en feuillus et 42% en résineux.

< Classe d'âge des stocks sur pied

Le portrait de la superficie productive accessible en fonction des classes d'âge montre des particularités intéressantes. Une portion de 8% est en régénération, une autre de 47% se situe dans les classes de 10 et de 30 ans, une autre de 41% est couverte de peuplements mûrs et une dernière tranche de 3% est constituée de peuplements surmatures. La classe de 40 ans est généralement inexistante.

⁽¹⁾ Ministère de l'Énergie et des Ressources. La rétrocession des lots intramunicipaux dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie. Rapport final, juin 1982.

Une analyse plus approfondie dévoile que les MRC Avignon, Bonaventure et Côte-de-Gaspé ont un portrait similaire. Les MRC Rocher-Percé et Denis-Riverin, ont quant à elles des structures distinctes. Globalement, les peuplements surmatures sont localisés dans la MRC Bonaventure. Cette MRC, de même qu'Avignon et Côte-de-Gaspé, est constituée à 60% de peuplements âgés de 50 ans et plus.

D'autre part, les MRC Rocher-Percé et Denis-Riverin possèdent une structure jeune. Elles renferment chacune près de 80% de peuplements dans les classes d'âge 30 ans et moins.

< **Volume marchand sur pied**

La MRC Avignon contient 42% du volume marchand sur pied tandis que les MRC Bonaventure et Denis-Riverin possèdent 21% respectivement suivi de la MRC Rocher-Percé avec 7% du volume. Quant à la MRC Côte-de-Gaspé, elle représente à peine 5% du volume total.

< **Couvert forestier**

Globalement, la superficie productive accessible est constituée à 37% par des peuplements feuillus, à 32% par des peuplements mélangés, à 23% par des peuplements résineux et à 8% par des surfaces en régénération. L'analyse des types de couvert démontre trois situations forestières différentes. Les MRC Rocher-Percé et Côte-de-Gaspé renferment une dominance de peuplements mélangés et résineux, en proportions semblables. Les MRC Avignon et Denis-Riverin, quant à elles, renferment une dominance de peuplements feuillus. Finalement, la MRC Bonaventure est caractérisée par une dominance de peuplements mélangés.

L'analyse des volumes selon la couverture forestière apporte de nouvelles informations. La distribution du volume résineux démontre qu'une proportion de 27% est concentrée dans les peuplements résineux, qu'une autre tranche de 47% est contenue dans les peuplements mélangés et qu'une dernière tranche de 26% se retrouve en tiges dispersées dans les peuplements feuillus. Le volume feuillu présente une répartition différente. Une portion de 65% est concentrée dans les peuplements feuillus, une autre de 31% est contenue dans les peuplements mélangés et enfin une faible portion de 4% se retrouve dans les peuplements résineux. L'examen de chacune des MRC fait ressortir que la majorité des volumes est localisée dans les peuplements feuillus pour les MRC Avignon et Denis-Riverin, dans les peuplements mélangés pour les MRC Bonaventure et Rocher-Percé alors qu'elle est dans les peuplements résineux pour la MRC Côte-de-Gaspé.

< **Taux de boisement à l'hectare**

L'intégration des paramètres «superficie» et «volume» précise les situations forestières de chacune des MRC. Le taux de boisement moyen s'établit à 70 m³ par hectare. Il est de 38 m³/ha pour les peuplements résineux, de 74 m³/ha pour les peuplements mélangés et de 85 m³/ha pour les peuplements feuillus. Les MRC Avignon et Côte-de-Gaspé présentent la meilleure situation avec un taux de boisement moyen à l'hectare se situant autour de 80 m³. Celui des MRC Bonaventure et Denis-Riverin se situe autour de la moyenne. La MRC Rocher-Percé, avec son taux de boisement moyen à l'hectare de 40 m³, se situe bien en deçà de la moyenne.

La situation des volumes résineux et feuillus sur pied par type de couvert forestier est toutefois très variable selon les MRC.

VOLUMES RÉSINEUX ET FEUILLUS PAR TYPE DE COUVERT			
MRC	RÉSINEUX %	MÉLANGÉS %	FEUILLUS %
AVIGNON	5,9	26,9	67,2
BONAVENTURE	15,3	53,6	31,1
ROCHER-PERCÉ	7,9	66,6	25,5
CÔTE-DE-GASPÉ	48,4	38,6	13
DENIS-RIVERIN	22,2	28,1	49,7

Source : Inventaire du 2^{ème} décennal MRN.

< Investissement et travaux sylvicoles réalisés

Des travaux sylvicoles ont été réalisés pour 6,3 millions de dollars de 1976 à 1995 inclusivement. Au cours de ces années, une activité a été particulièrement importante. En effet, 89% de la somme a permis de réaliser des travaux reliés au reboisement. Ce constat se retrouve dans chacune des MRC. L'aide accordée pour les traitements commerciaux a servi à récupérer des tiges résiduelles sur des parterres dégradés.

Dix millions de plants ont été mis en terre durant cette période. Les épinettes noire, blanche et de Norvège totalisent 96% des plants reboisés. De surcroît, c'est l'épinette noire qui est l'espèce priorisée avec une représentation de 58%.

Nous vous référons à chacun des plans de développement des ressources forestières produits en 1997 dans chacune des MRC afin d'obtenir un portrait détaillé des lots intramunicipaux par territoire de MRC.

< Mise en marché des bois en provenance des lots intramunicipaux

Actuellement, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie transige une partie du volume de bois récoltés par les entrepreneurs forestiers. Depuis les trois dernières années, c'est un volume annuel approximatif de 40 000 mètres cubes apparents qui a fait l'objet d'une mise en marché dans les usines locales. Ce qui représente environ 10% du volume total expédié aux usines. Les prix obtenus sont ceux payés aux propriétaires de boisés privés du territoire.

Légalement, ces superficies sont considérés comme de la forêt publique. Par conséquent, les gestionnaires n'ont pas l'obligation de mettre leur bois par le Plan conjoint des Syndicats des producteurs de bois. Cependant, plusieurs d'entre eux utilisent ce véhicule pour la mise en marché des bois récoltés sur ces lots intramunicipaux.

< Implication du monde municipal

Depuis plusieurs années, la MRC Bonaventure revendiquait la gestion de ces lots boisés. En 1998, la MRC a signé une convention d'aménagement forestier (C.A.F.) avec le MRN. La réalisation de travaux forestiers a été confiée à des propriétaires impliqués dans des projets de Forêt habitée ainsi qu'au Groupement forestier Baie-des-Chaleurs.

En 1999, la MRC Bonaventure poursuivra cette démarche. La MRC Avignon s'implique aussi dans la gestion de ces superficies en 1999 et signera une convention pour la gestion de ces lots.

5.9 LA PROBLÉMATIQUE FORESTIÈRE

5.9.1 Des éléments de la problématique

Le territoire d'AFOGÎM se définit comme un territoire où les peuplements mélangés et feuillus dominant. Ceux-ci occupent près de 76% de la superficie forestière productive du territoire privé. Ces peuplements sont composés en très grande partie de peuplements jeunes.

La proximité des usines et le réseau routier très développé ont fait en sorte que cette forêt a subi une exploitation soutenue durant les cinquante dernières années.

Plusieurs obstacles ont été identifiés quant au développement, à l'exploitation et au suivi en territoire privé. On peut les classer en quatre catégories :

< Caractéristiques du territoire et des intervenants

- Un morcellement extrême du territoire; plus de 6 000 propriétaires se partagent le territoire privé pour une superficie moyenne par propriétaire de 35 hectares d'où la difficulté d'implanter des entreprises économiquement viables.
- Les propriétaires ne retirent que des revenus modestes de la forêt, il existe beaucoup de travail à temps partiel en forêt.
- L'âge moyen des propriétaires est élevé (55 ans), ceux-ci sont peu intéressés à investir dans leur forêt.
- Il existe plusieurs acheteurs et très peu de vendeurs, plus de 70% des lots se donnent par héritage.

< Mise en marché des produits

- Le marché est principalement orienté sur les essences résineuses.
- Il existe très peu de marché pour les essences feuillues de qualité pâte.
- La disparition graduelle du bois de 4 pieds au profit du bois de longueur de 8 pieds, 12 pieds et 16 pieds exige des équipements supplémentaires pour les petits propriétaires.
- Il existe très peu d'usines de deuxième et troisième transformation qui pourraient utiliser l'ensemble de la ressource et donner une valeur ajoutée à cette ressource.

- Deux organismes se partagent le territoire au niveau de la mise en marché. On a de la difficulté à obtenir des données précises sur les volumes mis en marché au niveau du territoire principalement au niveau du secteur sciage.

< **Méthodes de récolte et aménagement de la ressource**

- Les budgets d'aménagement sont insuffisants pour répondre à la demande des propriétaires.
- Les propriétaires mettant en marché annuellement sont moins enclins à adhérer au programme d'aménagement. Seulement 40% des propriétaires ont adhéré aux programmes d'aide individuelle et regroupée malgré que ceux-ci existent depuis plus de vingt ans.
- Il se fait très peu de travaux permettant l'installation d'une régénération d'essences feuillues de qualité; entre autres le bouleau jaune.
- Le besoin en matière première des usines du Nouveau-Brunswick fait en sorte que des entrepreneurs achètent *des droits de coupe* en forêt privée gaspésienne. L'étendue et la localisation de certaines coupes font en sorte que certains paysages dans le corridor visuel sont altérés.
- La participation des propriétaires (20%) aux coûts des traitements sylvicoles n'incitent pas les propriétaires à adhérer au programme existant
- Le programme de remboursements des taxes foncières pour les propriétaires inscrits à la reconnaissance (statut) du producteur forestier est très peu utilisé en région.

< **Composition et contenu du couvert forestier**

- Les billes feuillues de qualité sciage et déroulage représentent un pourcentage très faible. Il est évalué de 2 à 3% pour les billes de déroulage et de 10 à 15% pour les billes de sciage. Le peuplier faux-tremble présente une opportunité très peu exploitée.
- Le sapin en grand nombre dans la région présente un taux de carie élevé aussitôt qu'il atteint son âge de maturité (55 à 60 ans).
- Cinquante-huit pour cent du volume de sapin-épinette est localisé dans les strates mélangées du territoire d'où l'abondance des essences de feuillus intolérants disponibles lors de la récolte. L'absence de marché pour de telles essences au niveau de la pâte freine l'aménagement de ces strates.

Bibliographie

- BÉLANGER, Jules, Marc DESJARDINS et Yves FRENETTE. *Histoire de la Gaspésie*, Boréal Express. Institut québécois de recherche sur la culture, 1981 795 p.
- CHAINED, Stéphane. *Plan de développement des ressources du milieu forestier de la MRC Côte-de-Gaspé*, MRC Côte-de-Gaspé, 1998, 140 p.
- CÔTÉ, Luc, Rapport annuel, *Relevé des insectes et des maladies des arbres du Québec*, Secteur 15, MRN, Région 11, Unité de gestion de la Gaspésie, 1998, 19 p.
- FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOIS DU QUÉBEC, *Guide des saines pratiques d'interventions en forêt privée*, 1994, 41 p.
- GIONEST, Michel et Claudel FRANCOEUR. *Plan de développement des ressources du milieu forestier de la MRC Rocher-Percé*, MRC Rocher-Percé, 1998, 231 p.
- GUITÉ, Gaétan. *Plan de développement des ressources du milieu forestier de la MRC Avignon*, MRC Avignon, 1997, 125 p.
- HARDY, Y, M. MAINVILLE ET D.M. SCHMITT, *Atlas de la défoliation causée par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le nord-est de l'Amérique du Nord de 1938 à 1980*, Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Service canadien des Forêts, 1987, 53 p.
- JOBIN, Jean-Marie. *40 ans de lutte pour le développement de la Gaspésie*, Imprimerie Baie-des-Chaleurs, 1991, 143 p.
- LA FORÊT MODÈLE DU BAS SAINT-LAURENT INC., *Plan d'aménagement multiressources de la Seigneurie de Nicolas-Riou*, Partie 2, Le Plan d'affectation des ressources, 1995, 89 p.
- LA FORÊT MODÈLE DU BAS SAINT-LAURENT INC., *Plan d'aménagement multiressources de la Seigneurie de Nicolas-Riou*, Partie 1, Document de connaissances, 1995, 135 p.
- LACHANCE, Denis, Claude MONNIER, Jean-Pierre BÉRUBÉ et René PAQUET, *Insectes et maladies des forêts dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie de 1936 à 1987*, Rapport d'information LAU-X-93, Forêts Canada, Région du Québec, 1990, 223 p.

Bibliographie (suite)

- MARIN, Michel et Raymonde MERCIER. *Plan de développement de la forêt habitée de la MRC Denis-Riverin*, MRC Denis-Riverin, 1998, 77 p.

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC. *La rétrocession des lots intramunicipaux dans la région du Bas Saint-Laurent/Gaspésie*. Rapport final, juin 1982, 31 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC (M.R.N.). *Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec*, Document d'informations, Québec, 1996, 43 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC (M.R.N.). *Répertoire des usines de transformation primaire du bois*, Édition 1999, Les Publications du Québec, 1999.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *Normes de stratification forestières 3^{ième} programme d'inventaire forestier*, 1983, 84 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *Manuel de mise en valeur des forêts privées du Québec*, Direction des communications MRN, 1999, 180 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *Planifier la gestion intégrée des ressources du milieu forestier*, Des méthodes, Service de l'aménagement forestier, 1998, 90 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *Biodiversité du milieu forestier «Bilan et engagements du ministère des Ressources naturelles»* 1996, 152 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *Programme de connaissances des écosystèmes forestiers du Québec méridional. Rapport de classification écologique, Sapinière à bouleau blanc de l'Est*. Service de l'évaluation de l'offre/Service de la recherche appliquée, 1998, 229 p.

Bibliographie (suite)

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC, *Programme de connaissances des écosystèmes forestiers du Québec méridional. Rapport de classification écologique, Sapinière à bouleau blanc de l'Est*. Service de l'évaluation de l'offre/Service de la recherche appliquée, 1999, 198 p.
- MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊT, *Inventaire et cartographie des plantations réalisées sur terrain privé en Gaspésie*, Rapport final 1977-79, Unité gestion Baie-des-Chaleurs, 1979, 126 p.
- MIOUSSE, Gaston. *Plan de développement des ressources du milieu forestier de la MRC Bonaventure*, MRC Bonaventure, 1997, 148 p.
- SAVOIE, Sylvain, Rapport annuel, *Relevé des insectes et des maladies des arbres du Québec*, Secteur

13, MRN, Région 11, Unité de gestion Baie-des-Chaleurs, 1998, 19 p.

STANEK, Oleg, *Propriétaires de lots boisés dans la Gaspésie, Quelques résultats des enquêtes récentes*, UQAR, 1998, 46 p. et annexes.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA GASPÉSIE. *Plan de mise en valeur de la forêt privée de la Gaspésie*, 1986, 145 p.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY/LAC SAINT-JEAN, *Plan régional de protection et de mise en valeur des forêts privées de l'agence du Saguenay*, Document de connaissances, 1997, 181 p. et annexes.

SYNNOTT, Yvan, *Relevé des insectes et des maladies des arbres du Québec*, Rapport annuel, Secteur 14, MRN, Région 11, Unité de gestion de la Gaspésie, 1998, 20 p.